



JOURNAL RESOLIS #18 (MARS 2017)

LA SOLIDARITÉ À AUBERVILLIERS

Tous solidaires à Auber



CONTRIBUER AU PROGRÈS SOCIAL PAR LA CAPITALISATION ET LE PARTAGE DES SAVOIRS DE TERRAIN.

Tel est le principe qui a conduit Philippe Kourilsky, Professeur émérite au Collège de France, à fonder en 2010, RESOLIS (association à but non lucratif).

Les actions de terrain dans le domaine de la solidarité sont trop souvent méconnues alors qu'elles peuvent être sources de véritables innovations sociales. RESOLIS a développé des outils de repérage, d'évaluation et de valorisation des meilleures pratiques et de leurs auteurs.

SES TROIS PÔLES



SON ÉQUIPE



LE JOURNAL RESOLIS EST :

publié par l'Association RESOLIS
(Loi 1901 - Siret n° 794 833 863 000 10)
4, rue de la Sorbonne, 75005 PARIS
www.resolis.org
Contact : observatoire@resolis.org
Coordonné par Agnès CHAMAYOU
et Salomé LENGLET
Imprimé en France - ISSN 2276-4275
Graphisme : Frédéric Ledoux

© AUTEURS 2017

Les textes publiés sont disponibles sous la licence Creative Commons.

Les auteurs conservent leurs droits sur leur article mais autorisent la revue à le publier, le copier, le distribuer, le transmettre et l'adapter à condition qu'ils soient correctement cités.

www.creativecommons.org/licenses/

Le contenu des fiches n'engage que l'auteur.

PRESENTATION DES PARTENAIRES



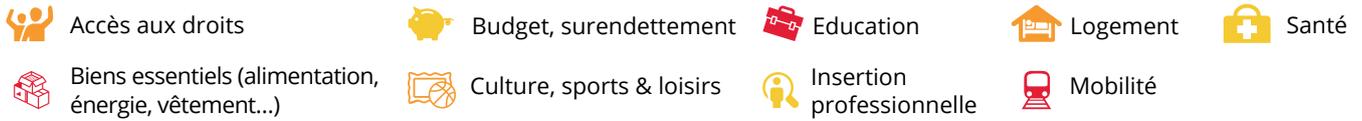
La mairie d'Aubervilliers est une des premières villes à avoir participé à la démarche de RESOLIS contre la pauvreté en France. Nous remercions **Madame Sophie Vally**, adjointe au Maire en charge de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale, pour son soutien ainsi que **l'ensemble des services de la ville d'Aubervilliers** pour leurs précieuses contributions.



Ce numéro spécial du *Journal RESOLIS* a été élaboré dans le cadre du programme «Pauvreté France», soutenu par la **Fondation Bettencourt Schueller**

Synthèse du Numéro « La Solidarité à Aubervilliers »

Thèmes abordés par le numéro :



Quelques initiatives solidaires exemplaires



Aubervilliers en quelques chiffres

- 80 273 habitants, dont 10 % âgés de 18-24 ans et 7 % de plus de 65 ans (INSEE 2014)
- 7 671 entreprises implantées (INSEE 2012)
- 698 associations créées entre 2004 et 2014 (Journal Officiel)
- 40,8 % de personnes en situation de pauvreté (INSEE 2012)
- 24,2 % de chômage (INSEE 2012)
- 19 % de personnes allocataires du RSA (CAF 2012)
- 13 281,5 € : revenu médian annuel (INSEE 2012)
- 36 % de la population vit dans un logement social (INSEE 2012)

- 1 L'accès au service bancaire minimal avec le **compte-Nickel**
- 2 La maison de la culture solidaire de **Frères poussière**
- 3 Le Café culturel, Grand Bouillon, d'**AVEC** pour recréer des liens
- 4 Les chantiers d'insertion professionnelle d'**Initiatives solidaires**
- 5 Les évènements culturels solidaires de **Goutte de soleil**
- 6 **Villa Mais d'ici** : une friche culturelle de proximité
- 7 Les ateliers collèges d'**ASEA** pour aider les parents migrants
- 8 **Les Vélos de la Brèche**
- 9 La défense des femmes et fillettes par **Kolomba**
- 10 La **Régie de quartier Maladrerie – Emile Dubois** pour une insertion socioprofessionnelle
- 11 Le Jardin des Fabriques d'**Auber Fabrik** : associatif, artistique et écologique
- 12 Atelier Chantier d'Insertion des **Bâtisseurs d'Emmaüs**
- 13 Les solutions du **CCAS d'Aubervilliers** pour lutter contre la précarité énergétique

- 14 **120 participants par an aux ateliers sociolinguistiques d'ASEA**
- 15 **13 tonnes de dons redistribués par la Fripouille, la friperie de CAS productions**
- 16 **Sécurité financière, Protection sociale et Force Collective pour soutenir les entrepreneurs avec Coopaname**
- 17 **66 % d'augmentation des retours à l'emploi et entrées en formation grâce aux ateliers socio esthétiques du CCAS d'Aubervilliers**
- 18 **En 2014, 46 permanences tenues et 166 entretiens réalisés pour lutter contre le surendettement par CRESUS**
- 19 **36 % d'évolution positive parmi les situations analysées en 2008 et 2009, durant les RESAD de la Mairie d'Aubervilliers**

Sommaire

Synthèse p.4

Introduction et contexte p.10

A AUBERVILLIERS, LE FUTUR A DE L'AVENIR p.12

○ EDITORIAL

○ AUTEUR : Meriem DERKAOUI & Sophie VALLY

AUBERVILLIERS UNE VILLE JEUNE, POPULAIRE, COSMOPOLITE, EN DEVELOPPEMENT ET MARQUEE PAR DES DIFFICULTES SOCIALES p.13

○ ARTICLE

○ AUTEUR : Hassen ALLOUACHE

ACTES DE LA RENCONTRE ENTRE ACTEURS DE LA SOLIDARITE D'AUBERVILLIERS DU 19 NOVEMBRE 2014 p.16

○ COMPTE-RENDU

○ AUTEUR : Agnès CHAMAYOU

○ RÉSUMÉ : Le 19 novembre 2014, RESOLIS, en partenariat avec la Ville d'Aubervilliers, a organisé une rencontre durant laquelle 12 acteurs locaux, opérant dans divers champs (insertion professionnelle, surendettement, exclusion, culture, santé...), ont échangé leurs retours d'expérience en matière de lutte contre la précarité. Le fil conducteur des discussions a été la relation avec les bénéficiaires : stratégies de valorisation et d'inclusion. Les intervenants ont également insisté sur l'importance des dynamiques partenariales et du travail en réseau ainsi que sur leur préoccupation de pérennité financière.

Chapitre 1: p.20

DES INITIATIVES CONTRE LA PRECARITE FINANCIERE

INCLUSION BANCAIRE : LE CCAS D'AUBERVILLIERS PROPOSE 6 OUTILS CONCRETS p.21

○ ENCADRÉ

○ AUTEUR : Valérie MARQUES

LE COMPTE-NICKEL : UN COMPTE SANS BANQUE ACCESSIBLE A TOUS p.22

○ FICHE

○ AUTEUR : Tchika PURVEE

○ RÉSUMÉ : Depuis 2014, le Compte-Nickel permet à toute personne résidant en France d'accéder à un service bancaire minimal (une carte de paiement, un RIB, un site Internet et un service clients) en 5 minutes et sans condition de revenu ou de dépôt minimum. Cette solution de paiement simple d'utilisation est agréée par la Banque de France et connaît une rapide expansion (480 000 clients en 2017) grâce à un réseau de buralistes partenaires (plus de 2200) et des tarifs abordables (20 € / an)

LE SURENDETTEMENT N'EST PAS UNE FATALITE AVEC CRESUS ILE-DE-FRANCE PARIS p.24

○ **ARTICLE**

○ **AUTEUR** : Jean-Paul LERNER

○ **APPRÉCIATIONS DU COMITÉ ÉDITORIAL** : CRESUS Ile-de-France Paris propose une réponse au malendettement et au surendettement pertinente et complète. Ses dispositifs (accompagnement à la gestion budgétaire, approche préventive, microcrédit...) sont des outils de lutte contre les précarités à fort impact et d'une grande qualité. De même, ses relations partenariales avec les banques sont innovantes.

Chapitre 2: p.34

DES INITIATIVES EN FAVEUR DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

LES ATELIERS DE L'ASSOCIATION SOLIDARITE EMPLOI D'AUBERVILLIERS (ASEA) : DES TREMPLINS VERS PLUS D'AUTONOMIE ! p.36

○ **ARTICLE**

○ **AUTEUR** : Christine LEBRETON

○ **APPRÉCIATIONS DU COMITÉ ÉDITORIAL** : Cette initiative, visant à favoriser l'autonomie de personnes ne maîtrisant pas bien le français, est originale car il ne s'agit pas d'une simple action d'alphabétisation. Les ateliers sociolinguistiques sont adaptés à des situations de la vie courante et l'apprentissage se fait à partir de la réalité. De plus, les formateurs reçoivent une formation continue pour améliorer leurs pratiques.

COOPANAME : UNE COOPERATIVE POUR UNE NOUVELLE CONCEPTION DU TRAVAIL EN ILE-DE-FRANCE p.42

○ **ARTICLE**

○ **AUTEUR** : Stéphane VEYER

○ **APPRÉCIATIONS DU COMITÉ ÉDITORIAL** : Forte d'une expérience de plus de 10 ans, cette Coopérative d'Activité et d'Emploi (CEA) est innovante car elle permet à ses « entrepreneurs-salariés » de développer leur projet professionnelle en toute sécurité et autonomie. Ce statut nécessite toutefois d'être finalisé sur le plan juridique.

«ACI»: DES ATELIERS D'INSERTION PROFESSIONNELLE CONTRE LE MAL-LOGEMENT p.48

○ **FICHE**

○ **AUTEUR** : Dominique BALDE

○ **RÉSUMÉ** : L'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) de l'association « Les Bâisseurs d'Emmaüs » contribue à l'insertion professionnelle dans le secteur de la construction et de la rénovation, promeut le réemploi de matériaux. Les constructions écologiques réalisées bénéficient aux victimes du mal-logement.

LES CHANTIERS D'INSERTION PROFESSIONNELLE DE INITIATIVES SOLIDAIRES A AUBERVILLIERS p.50

○ **FICHE**

○ **AUTEUR** : Christophe AUGER

○ **RÉSUMÉ** : Depuis janvier 2013, l'Association Initiatives solidaires, soutenue par l'Association Logement Jeunes 93 (ALJ 93), développe des chantiers d'insertion professionnelle dans les métiers de l'hôtellerie/restauration et de la ferronnerie/menuiserie.

«REGIE DE QUARTIER MALADRERIE -EMILE DUBOIS» : L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DE QUARTIER p.52

○ **FICHE**

○ **AUTEUR** : Nicole PICQUART

○ **RÉSUMÉ** : Présente dans un quartier marqué par un fort taux de chômage et une disparition du lien social, l'association « Régie de quartier Maladrerie- Emile Dubois » œuvre depuis 2003 pour l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des femmes du quartier.

DES INITIATIVES CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE

MIEUX LUTTER LOCALEMENT CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE GRACE A LA COORDINATION : L'EXEMPLE D'AUBERVILLIERS p.56

○ FICHE

○ AUTEUR : Valérie MARQUES

○ RÉSUMÉ : Depuis 2010, le CCAS d'Aubervilliers organise des ateliers interactifs sur les éco-gestes en énergie, principalement à destination des demandeurs d'aide au Fond Social Energie.

LES ATELIERS ECO-GESTES DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS p.58

○ FICHE

○ AUTEUR : Valérie MARQUES

○ RESUME : Afin de renforcer l'action de lutte contre la précarité énergétique, les acteurs de la ville d'Aubervilliers organisent une « COORDINATION – ECOGESTES ».

DES INITIATIVES POUR AMELIORER LA SANTE ET LES SOINS

LES RESAD D'AUBERVILLIERS : FAVORISER UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE ... P.62

○ ARTICLE

○ AUTEUR : Rabha RAHMANI

○ APPRÉCIATIONS DU COMITÉ ÉDITORIAL : Mise en place en 2001, cette instance pluridisciplinaire propose un espace d'échanges et de concertation unique des situations de personnes présentant des troubles de santé mentale et des difficultés sociales. Si l'on peut saluer ici la réponse au cloisonnement entre les services et à une prise en charge plus globale, on regrette néanmoins que le dispositif ne soit pas mieux identifié et davantage utilisé par les professionnels.

LA DEFENSE DES FEMMES ET FILLETES AU MALI ET EN FRANCE SELON «KOLOMBA» P.68

○ FICHE

○ AUTEUR : Fantani TOURE

○ RÉSUMÉ : Au Mali et en France, l'association Kolomba combat toutes les formes de violence faites aux femmes et aux fillettes, en particulier la pratique de l'excision, en s'appuyant sur la culture et l'accès au travail.

DES INITIATIVES POUR (RE) CONSTRUIRE LE LIEN SOCIAL

LES ATELIERS DU CCAS D'AUBERVILLIERS : DE L'ESTIME DE SOI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE P.72

○ ARTICLE

○ AUTEUR : Magaly TEMAL

○ APPRÉCIATIONS DU COMITÉ ÉDITORIAL : Ces ateliers « Estime de soi et redynamisation à l'emploi » sont intéressants à plusieurs égards ; en premier lieu parce qu'ils ciblent des femmes en situation d'isolement social ; parce que de multiples activités variées favorisent la meilleure perception et le lien social de ces femmes ; enfin parce qu'ils ont une envergure multi-partenaire.

LA FRIPOUILLE : UNE RECYCLERIE DE PROXIMITE A PRIX SOLIDAIRE P.78

○ ARTICLE

○ AUTEUR : Diana DRLJACIC

○ APPRÉCIATIONS DU COMITÉ ÉDITORIAL : Le succès de cette friperie solidaire s'explique par son offre de vêtements de qualité, la participation financière symbolique des bénéficiaires, son équipe bénévole impliquée et l'animation d'ateliers à vocation sociale.

LES ATELIERS COLLEGES : AIDER LES PARENTS A MIEUX ACCOMPAGNER LA SCOLARITE DE LEUR ENFANT p.82

○ FICHE

○ **AUTEUR** : Christine LEBRETON

○ **RESUME** : L'Inspection Académique de Seine-Saint-Denis a sollicité l'ASEA (Association Solidarité Emploi d'Aubervilliers) pour mener conjointement dans des collèges des ateliers en direction de parents migrants, afin de les aider à mieux accompagner la scolarité de leur enfant.

GRAND BOUILLON: UN CAFE CULTUREL A AUBERVILLIERS POUR RETROUVER DU LIEN SOCIAL EN MILIEU URBAIN p.84

○ FICHE

○ **AUTEUR** : Marie AUDOUX

○ **RESUME** : L'Association à Vocation d'Exploitation d'un café Culturel (AVEC) a ouvert son propre café au sein de la ville d'Aubervilliers. Ici, sont organisés des ateliers artistiques et culturels, de partage de savoirs, de débats d'idées, etc. La consommation y est responsable. Tout cela dans le but d'offrir un lieu vivant et convivial à tous et principalement aux femmes et aux jeunes.

LE JARDIN DES FABRIQUES A AUBERVILLIERS : UN JARDIN ASSOCIATIF, ARTISTIQUE ET ECOLOGIQUE AU SEIN DE LA CITE p.86

○ FICHE

○ **AUTEURS** : Lilian Alves SAMPIAO et Sylvie NAPOLITANO

○ **RESUME** : L'association Auberfabrik développe dans le «Jardin des Fabriques» depuis 2010 des activités artistiques et écologiques sur les principes de la permaculture et du jardin en mouvement, et organise des rencontres avec les habitants afin de faciliter le lien social.

LE THEATRE DES POUSSIERES, MAISON DE LA CULTURE SOLIDAIRE p.88

○ FICHE

○ **AUTEUR** : Guilain ROUSSEL

○ **RESUME** : Frères Poussière est une association d'action artistique et culturelle basée à Aubervilliers, qui co-construit des projets avec des associations ou des acteurs locaux. Ces projets ont vocation à encourager des rencontres et des échanges inattendus entre des acteurs d'horizons très différents.

LA VILLA MAIS D'ICI A AUBERVILLIERS: UNE FRICHE CULTURELLE DE PROXIMITE ... p.90

○ FICHE

○ **AUTEUR** : Pernelle SIMON

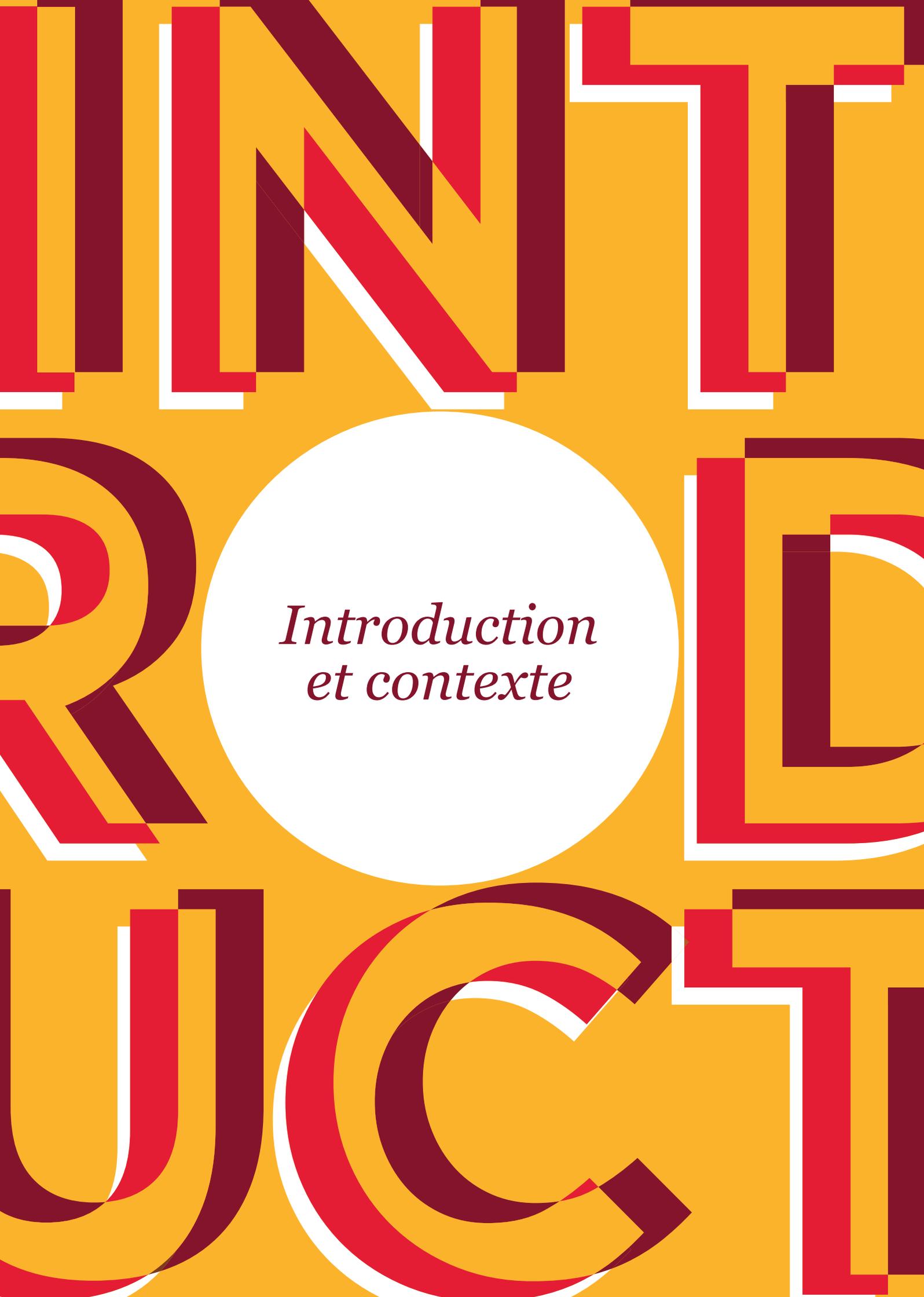
○ **RESUME** : Depuis 2003, la friche culturelle « Villa Mais d'Ici » accueille des compagnies artistiques et organise des actions culturelles de proximité. En mutualisant un lieu de création ouvert sur la ville, l'association permet de faire se rencontrer des professionnels du monde de l'art et les citoyens.

UNE GOUTTE DE SOLEIL A AUBERVILLIERS : LA SOLIDARITE PAR LE BIAIS DE LA CULTURE ET DU TRAVAIL INTER-ASSOCIATIF p.92

○ FICHE

○ **AUTEUR** : Nadia DJEBAILI

○ **RESUME** : L'association Une Goutte de Soleil, créée en 2011, s'est spécialisée dans l'événementiel solidaire, c'est-à-dire l'organisation d'événements culturels permettant de récolter des dons et d'agir dans des projets de solidarité et de développement local.



*Introduction
et contexte*

« A chaque détour d'Aubervilliers, la ville où j'habite et milite depuis 51 ans, j'ai trouvé et j'écoute éperdument l'ordre et le désordre, l'encontre et la rencontre, ce qui rassemble et ce qui s'écarte, ce qui se pénètre et ce qui se croise, ce qui fait contact et ce qui fait contrat, ce qui efface des certitudes et embarque, emporte vers l'ailleurs. J'ai rencontré de grands déracinements, des lieux de refuge temporaire, le grand écart emplois nouveaux-population ancienne et populations nouvelles souvent paupérisées. [...] Il n'y a pas de frontière nette entre « exclus » et « intégrés ». Cet Ouest de la Seine-Saint-Denis n'est pas un monde à part même si c'est cette image qui lui colle à la peau : banlieue béton, banlieue ghetto, quartier d'exil, enfants des rues et de toutes les souffrances, lieu de tous les dangers. Ce regard divise. Non la banlieue n'est pas une maladie sociale, c'est la société toute entière qui est malade. Ceux qui souffrent et galèrent ne sont pas des gens à part, ils peuvent être même sources d'innovation à la mesure des déchirements dont ils sont victimes. [...] Il faut oser sortir dans la rue, la rue d'ici, la rue d'Europe, la rue du Monde, et charger sur ses épaules, pour la vérité, la dissonance de la ville. Il y a là, la charge d'une socialité nouvelle. Nous devons, nous pouvons faire société, une société où le mot égalité ne serait plus un gros mot, une société où les « rejetés » et les « maintenus » [...] permettant à chacune, chacun de sortir de la délégation passive, de voir le bout de ses actes, de ne plus se dévaloriser, de prendre la parole, de promouvoir de nouveaux droits et une nouvelle logique sociale dans une nouvelle vie publique »



**Extrait de l'intervention de Monsieur Jack Ralite
(ancien ministre, sénateur de Seine-Saint-Denis),**

« Une déchirure dans huit communes du 93 », lors du Forum Politique Mondial de 2004 « La Pauvreté dans les pays riches » (Stresa, Italie)

A AUBERVILLIERS, LE FUTUR A DE L'AVENIR

Aubervilliers, ville populaire et traditionnellement ville accueillante située à proximité immédiate de Paris, a toujours développé des politiques publiques favorisant le développement local, en portant une attention particulière au vivre-ensemble et à l'accompagnement de ses habitants les plus fragiles.

Le tissu associatif et culturel dynamique que soutient la ville depuis toujours, contribue précieusement à la construction des solidarités, d'un savoir-être au monde et d'un savoir-faire reconnus au-delà de notre territoire.

Si l'arrivée du métro en centre-ville, l'aménagement du parc du Millénaire, des berges du canal, et l'implantation du campus Condorcet destiné principalement à l'enseignement et la recherche en sciences humaines, constituent des projets structurants pour notre ville en devenir, **Aubervilliers connaît également une hausse significative du nombre d'habitants, et la crise économique et sociale dure ne l'épargne pas.**

Les défis qui se font jour aujourd'hui et qu'Aubervilliers doit relever consistent à accueillir dans les meilleures conditions possibles celles et ceux qui s'installent dans notre ville et permettre à celles et ceux qui y vivent déjà et qui y sont attachés, d'y rester et d'y évoluer dignement.

Si la municipalité revendique une politique sociale et solidaire forte et un service public de proximité, comme rempart au creusement des inégalités sociales et territoriales et au repli sur soi, **les initiatives développées notamment par les acteurs de l'économie sociale et solidaire depuis plusieurs années, constituent un atout essentiel pour construire le présent et l'avenir d'Aubervilliers.**

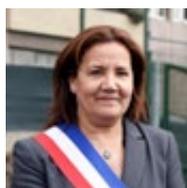
Les alternatives et les innovations développées par ces structures placent l'humain au centre du projet dans une démarche inclusive. Cette nouvelle économie qui s'exprime dans le secteur de l'alimentation, du logement, de la santé, de la petite enfance, du service à la personne, des vacances ou de la culture, vient bousculer positivement le développement local et constitue un terreau fertile pour des partenariats renforcés et durables avec le service public.

Il y a là, pour nous, un autre enjeu crucial : redonner aux citoyens l'envie et la possibilité de s'impliquer directement et positivement dans l'économie et les amener à en être des acteurs directs. Cela commence dans la commune, espace privilégié qui permet aux habitants de s'impliquer, d'agir concrètement dans des processus de démocratie participative forts.

Nous remercions l'équipe de Resolis d'avoir choisi Aubervilliers pour donner à voir la richesse et la diversité de toutes ces énergies vertueuses qui se déploient sur son territoire.

Travailler autrement, remettre l'économie au service de l'homme, favoriser le partage égal des fruits du travail, combattre le court-termisme, l'appât du gain dans une démarche de développement durable, telles sont les valeurs portées par tous ces bâtisseurs de la solidarité à Aubervilliers.

La solidarité, une condition essentielle pour opérer les transformations sociales aujourd'hui pour demain.



Meriem Derkaoui

Maire d'Aubervilliers
Vice-Présidente du Conseil Départemental
de Seine-Saint-Denis



Sophie Vally

Adjointe à la Maire en charge
de l'économie sociale et solidaire
Vice-Présidente de Plaine Commune
Conseillère Métropolitaine du Grand Paris

AUBERVILLIERS UNE VILLE JEUNE, POPULAIRE, COSMOPOLITE, EN DEVELOPPEMENT ET MARQUEE PAR DES DIFFICULTES SOCIALES



● **AUTEUR** : Hassen ALLOUACHE

Directeur Général Adjoint en charge des solidarités et de la proximité Ville d'Aubervilliers
hassen.allouache@mairie-aubervilliers.fr

AUBERVILLIERS UNE VILLE JEUNE, POPULAIRE, COSMOPOLITE, EN DÉVELOPPEMENT ET MARQUÉE PAR DES DIFFICULTÉS SOCIALES

Traditionnellement ville ouvrière, Aubervilliers est aujourd'hui une ville populaire de 82 000 habitants dont la population active est composée de 36 % d'employés et de 29 % d'ouvriers. C'est une ville jeune composée de 35 % de jeunes et des enfants de moins de 25 ans contre 30 % en France Métropolitaine.

L'âge moyen de la ville est de 35 ans 2011. Plus d'un tiers de la population est étrangère et fait d'Aubervilliers un territoire de brassage des cultures impressionnant et riche.

Depuis la fin des années 70 et du processus de désindustrialisation, de nombreux secteurs traditionnellement employeurs de mains d'œuvre de la ville ont disparu ou ont été délocalisés. Les vagues des différentes crises économiques ont frappé la ville.

Plusieurs générations d'habitants sont marquées par des difficultés sociales et Aubervilliers est la deuxième ville la plus pauvre après Roubaix du point de vue de ses habitants car 40,8 % de la population vivait sous le seuil de la pauvreté en 2012 et gagnait moins de 987 euros par mois et par UC (Unité de Consommation, équivalent personne adulte). En comparaison avec le niveau national, il est possible de parler d'une précarité sociale qui touche presque tous les ménages, peu importe l'âge du référent fiscal.

Paradoxalement, le territoire d'Aubervilliers est un espace en plein développement.

Arrivée d'une nouvelle ligne de Métro (ligne 12) en 2019 et démarrage de la ligne Grand Paris Express, transformation du bassin de la plaine d'Aubervilliers en développement économique, implantation du campus Condorcet (1200 étudiants), projet de transformation du fort d'Aubervilliers en programme mixte sur 32 hectares, cet effet de double mouvement marque la singularité d'Aubervilliers. L'effet de levier d'une politique urbaine volontariste pour pérenniser une offre d'emploi et l'installation d'une population nouvelle représentent un atout considérable pour l'avenir.

UNE VILLE ENGAGÉE AUTOUR D'UNE POLITIQUE SOCIALE AMBITIEUSE FACE À L'AMPLEUR ET LA COMPLEXITÉ DES SITUATIONS

Face aux difficultés socio-économiques des habitants, lutter contre la précarité et la pauvreté est rapidement devenu une des premières caractéristiques du développement local de la ville.

C'est dans ce contexte que la ville s'est bâtie une réputation de ville à l'action sociale particulièrement dynamique. Au fil des années, l'action sociale aubervillarienne a pris de l'ampleur en s'adaptant aux multiples facettes de la précarité.

Les politiques sociales de lutte contre la précarité que développe la ville d'Aubervilliers sont sans cesse revisitées pour s'adapter aux évolutions des besoins de la population.

Le travail de l'observatoire social local et l'analyse des besoins sociaux réalisée par le CCAS en 2013 permettent de mieux connaître la situation globale de la population et de définir les priorités d'action des services concernés.

Le service social municipal étant particulièrement embolisé par la massification des situations d'urgences, la ville a pu créer des services plus spécialisés et innovants pour répondre aux besoins spécifiques des personnes précarisées.

Il s'agit notamment du foyer soleil du CCAS, du SPEL, de l'ASLL, de l'atelier santé ville, du service santé environnement, du programme de réussite éducative, du réseau écrivains publics, des permanences linguistiques, de la bourse municipale des langues, des dispositifs de logements d'urgence (seniors, et familles jeunes) ...

Cependant, l'urgence sociale devient structurelle avec une forte augmentation du nombre de situations hors critères pour entrer dans différents dispositifs d'aides existants.

En effet l'évolution de situations administratives précaires sur le plan national confrontée à des critères restrictifs au niveau départemental amplifient le phénomène.

Les aides alimentaires et les aides pour l'énergie viennent gonfler les sollicitations du fonds d'aide généraliste départemental. Le nombre de familles demandant des recours en DALO est en constante évolution et montre un accompagnement important dans l'aide à la constitution de dossier. L'endettement locatif représente environ 400 dossiers par an présentés en commission d'expulsion. Par ailleurs, les demandes de domiciliation des personnes en rupture d'hébergement ont littéralement doublé en quelques années.

Les services municipaux doivent assurer le suivi de l'augmentation du nombre de familles en errance avec enfants y compris en bas âge venant directement de l'étranger, de Paris, du département ou en rupture d'hébergement sur la ville. Celle-ci s'accompagne parfois d'absence totale de solutions ou de réponses par le 115.

Les différentes conséquences de la précarité et de la pauvreté des familles induisent souvent un travail de prévention et de protection des enfants sur la ville.

A titre indicatif, en 2015 ; 132 situations ont été suivies en intervention pluri-professionnelle dans le domaine de la protection de l'enfance et 94 situations ont été signalées en informations préoccupantes par la cellule départementale (CRIP).

UNE VILLE TRADITIONNELLEMENT ENGAGÉE DANS UN PROGRAMME DE RÉSORPTION DE L'HABITAT INDIGNE ET DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES HÉBERGÉS

Aubervilliers se caractérise par un des plus forts taux d'habitat indigne du département de la Seine St Denis (29 % du parc privé de la ville). Le parc manifeste souvent d'importants désordres du fait de sa vétusté, de la taille limitée et de l'inconfort des logements.

Il relève pour beaucoup d'une problématique de marchands de sommeil mais aussi de bailleurs qui ne peuvent pas assurer leur devoir d'entretien du bâti.

Les locataires de ce parc privé représentent la catégorie de la population de la ville la plus particulièrement touchée par la précarité. (Source ISEE DGI 2009 – 2010)

Ainsi, les ménages touchés par la pauvreté n'ont pas accès au parc de logement social. Ils se tournent alors vers le locatif privé dont la qualité et le coût sont très variables et souvent en état moyen voire dégradé. Le niveau de précarité transparait également au travers des niveaux de ressources de demandeurs de logement.

Plus de 90 % de demandeurs disposent de ressources inférieures aux plafonds HLM PLAI alors que ce ratio représente 82 % en Seine St Denis et 73 % au niveau régional. La ville s'attache à répondre à la diversité de ces besoins. Le territoire est aussi caractérisé par plus de 40 % de logements sociaux, avec l'objectif d'un programme local de l'habitat 2016 – 2021 de créer 40 % de logements sociaux dans l'offre nouvelle de logements.

Touchées par la crise du logement et la pénurie de places d'hébergement accessibles, les personnes sont en concurrence pour intégrer ces quelques dispositifs.

Ce contexte favorise un sentiment d'injustice et de stigmatisation des ménages les plus en difficulté. La figure de proue de l'exclusion et du mal logement pourrait être celle des bidonvilles présents de manière récurrente sur le territoire. Du côté de l'Etat, on observe une augmentation très importante des recours aux nuitées hôtelières et sur le département une généralisation du dispositif SIAO.

Le travail de proximité à Aubervilliers se maintient grâce à des politiques volontaristes et à la présence d'un service social municipal organisé autour d'équipes de travailleurs sociaux engagés et solides. Le maintien de débats quotidiens avec les services de l'Etat permet aussi de bénéficier en partie des dispositifs territoriaux en matière d'hébergement.

UN ACCOMPAGNEMENT AU VIEILLISSEMENT DE LA PERSONNE RENDU DIFFICILE

La situation de certaines personnes âgées de la ville se précarise avec le niveau de ressources faible et pour certains des enfants ou petits-enfants en précarité à leur charge. Par conséquent, la personne âgée n'utilise pas tout le plan d'aide accordé pour organiser la vie à domicile. La difficulté à trouver un prestataire pour l'aide à domicile au tarif départemental (19,50 € de l'heure), le logement inadapté ou inaccessible, dégradé ou surpeuplé conjugué à d'autres facteurs, (problématiques de santé,

absence de solution de placement dans la proximité, non maîtrise de la langue, méconnaissance et non compréhension du cadre institutionnel et réglementaire) participent à l'isolement et à la dégradation de l'état social de la personne âgée. De ce fait, la mise en œuvre de l'accompagnement du vieillissement est rendu complexe. En effet, ces difficultés entraînent un non recours au droit et accentuent l'exclusion d'une partie de cette catégorie de la population déjà en perte d'autonomie.

UNE POLITIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE EN ÉVOLUTION PERMANENTE POUR FAIRE FACE AUX BESOINS

La ville d'Aubervilliers connaît également une certaine réputation en matière de santé publique particulièrement dynamique. Elle est constituée de certains quartiers considérés comme des espaces de fragilité en matière d'offre de soins, où le rapport du nombre d'habitants plutôt pauvres au regard du nombre insuffisant de médecins est très significatif (plus il y a de pauvres moins il y a de médecins).

Les actions de santé publique représentent un enjeu majeur pour permettre de prévenir les problèmes de santé des personnes vulnérables. Le dispositif de la politique publique de santé est très important avec un centre municipal de santé, qui enregistre 80 000 passages à l'année. Des expériences innovantes de la ville, ont permis la réalisation de nouveaux services qui participent à la réduction des inégalités en matière d'accès aux soins. Le centre d'accueil Mosaïque destiné au travail de prévention en matière de santé en direction des jeunes, la Maison de santé et de bien-être autour de l'approche décroisée dans le domaine du soin, de la prévention, de l'accès aux droits ainsi que les actions de promotion de la santé publique avec notamment l'arrivée du Bus-Santé sont des exemples de réponses efficaces à l'évolution des besoins de la population.

LE NÉCESSAIRE BESOIN D'UNE ÉVOLUTION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET D'UN RÉEL SOUTIEN DES POUVOIRS PUBLICS

Aujourd'hui, aux enjeux sociaux s'ajoutent les enjeux économiques et environnementaux qui incitent la municipalité à adopter une approche de développement social durable. Le décroisement des politiques sociales locales et le développement des réseaux et partenariats peuvent répondre en partie aux nombreuses et complexes problématiques sociales du territoire.

Par ailleurs, la multi-vulnérabilité d'une partie importante de la population rend de plus en plus difficile le travail de chaque acteur. Cet aspect implique des modalités de fonctionnement et d'organisation différentes sans doute dans les approches pluri-professionnelles.

Le développement du travail d'approche collective est aussi un moyen qui doit s'inscrire dans la mise en œuvre de politiques de lutte contre la précarité et la pauvreté.

Les actions collectives représentent des espaces pour rétablir la place des personnes fragiles dans des modes de relations humaines solidaires favorisant l'altérité, nécessaire au principe de reconstruction.

Il y a des territoires complexes touchés fortement par la pauvreté et la précarité comme à Aubervilliers, mais il y a aussi, des espaces d'innovations, de résistances où il nous faut permettre aux populations d'acquérir une autonomie à agir malgré leur situation. Il y a urgence à favoriser le vivre ensemble, la possibilité d'habiter et de faire société. Aubervilliers bénéficie d'une proximité avec Paris qui favorise son développement et d'une population avec une identité forte ancrée dans son territoire. Ces aspects sont de véritables atouts pour permettre à cette ville de garder son caractère de terre d'accueil et de solidarité.

C'est pourquoi, les politiques sociales sont indispensables et nécessitent de réels soutiens des pouvoirs publics, mais pas seulement, pour cibler uniquement les plus vulnérables, car les risques de la stigmatisation ou de montées des intolérances dans le contexte actuel tendu pourraient entraîner de nouvelles formes de radicalisation de la population.

Les villes fortement touchées par la précarité et la pauvreté ne peuvent plus rester seules face à ces phénomènes. Les traitements doivent s'envisager au-delà de l'échelle locale, ils doivent intégrer la réduction significative des inégalités territoriales.

Aubervilliers en a plus que besoin !

ACTES DE LA RENCONTRE ENTRE ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ D'AUBERVILLIERS DU 19 NOVEMBRE 2014



● **AUTEUR** : Agnès CHAMAYOU
Directrice Programmes & Développement, RESOLIS
observatoire@resolis.org

● **RÉSUMÉ** : « Le 19 novembre 2014, RESOLIS, en partenariat avec la Ville d'Aubervilliers, a organisé une rencontre durant laquelle 12 acteurs locaux, opérant dans divers champs (insertion professionnelle, surendettement, exclusion, culture, santé...), ont échangé leurs retours d'expérience en matière de lutte contre la précarité. Le fil conducteur des discussions a été la relation avec les bénéficiaires : stratégies de valorisation et d'inclusion. Les intervenants ont également insisté sur l'importance des dynamiques partenariales et du travail en réseau ainsi que sur leur préoccupation de pérennité financière. »

● **MOTS-CLEFS** : PAUVRETÉ, PRÉCARITÉ, SOLIDARITÉ, EXCLUSION, PARTICIPATION, LIEN SOCIAL, PARTENARIAT, RÉSEAU, AUTOFINANCEMENT, AUBERVILLIERS, FRANCE

1. INTRODUCTION

Sophie Vally, 3^e maire adjointe de la ville d'Aubervilliers, déléguée à la propreté, l'économie sociale et solidaire, les affaires générales, les relations avec les usagers, les relations publiques, les fêtes et cérémonies, a ouvert la Rencontre RESOLIS du 19 novembre 2014. Elle a affirmé que le territoire renferme de nombreux paradoxes. Malgré une population locale possédant d'importantes difficultés sociales et économiques, un fort potentiel d'activités existe. Les acteurs locaux conscients de ce paradoxe, s'en sont saisis.

Michel Brugière, membre de RESOLIS et ancien directeur de Médecins du Monde, a présenté l'objet de cette Rencontre proposée par RESOLIS. Cette association, fondée en 2010 et présidée par Philippe Kourilsky (professeur émérite du Collège de France), poursuit un ambitieux objectif : *contribuer au progrès social en partageant les retours d'expérience d'actions de terrain*. En l'espèce, ce sont les actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui sont à l'étude dans le cadre d'un programme de 3 ans soutenu par la Fondation Bettencourt Schueller. RESOLIS identifie et formalise, selon le modèle des communautés scientifiques, les initiatives locales les plus originales puis les diffuse. Si les initiatives peuvent être connues localement, certaines mériteraient d'avoir un rayonnement plus large. Il a, par exemple, fallu plusieurs années avant que la Gramen Bank, banque spécialisée dans le micro-crédit, soit connue en-dehors du Bangladesh. Après la phase de repérage d'initiatives locales, une rencontre est organisée pour créer des convergences et pour susciter les synergies locales.

2. LES INITIATIVES ALBERTIVILLARIENNES À L'HONNEUR DE CETTE RENCONTRE

	Nadia Djebaïli Cofondatrice UNE GOUTTE DE SOLEIL		Diana Drlajcic Coordinatrice CAS PRODUCTIONS
	Gérard Jacquet Vice-président LES VELOS DE LA BRÈCHE		Christine Lebreton Directrice ASEA
	Jean-Paul Lerner Président CRESUS ILE-DE-FRANCE		Marina Marchal Responsable des archives et ressources documentaires LA CITÉ DES MÉMOIRES ÉTUDIANTES
	Valérie Marques Vice-président, Chargée de mission inclusion budgétaire et énergétique CCAS/EPICEAS		Rabha Rahmani Coordinatrice CLSM VILLE D'AUBERVILLIERS/RESAD

**Lilian Alves Sampaio**Sociologue chargée de la communication
AUBER FABRIK**Marie-Lucie Sciarli**Directrice
INITIATIVES SOLIDAIRES**Pernette Simon**Administratrice
LA VILLA MAIS D'ICI**Raffaella Toncelli**Responsable
COOPANAME**Liste des intervenants de la Rencontre (19/11/2014)**

12 intervenants (voir figure ci-dessus) ont décrit leurs activités et leurs modalités opérationnelles sur le territoire d'Aubervilliers.



Créée en 1996 par un collectif de chômeurs, l'Association Solidarité Emploi d'Aubervilliers (**ASEA**) anime depuis 2003 divers ateliers pour lever les freins à l'insertion professionnelle.



Auber Fabrik intervient depuis une dizaine d'années à Aubervilliers via notamment des ateliers participatifs ouverts à tous. Depuis 2011, l'association a repris la gestion du jardin partagé de la cité Cochenec. Ce jardin, désormais participatif, a pour but de diffuser les arts plastiques sous forme collective et de promouvoir la protection de l'environnement (via la permaculture).



L'association Culture Art Société Productions (**CAS Productions**) a créé en 2013 une friperie ouverte à tous : *La Friperie*.



La coopérative ouvrière francilienne **Coopaname** est installée à Aubervilliers depuis 2004. Elle propose d'aider et d'accompagner toute personne désirant développer une activité économique. Une entreprise commune est en partage pendant que les adhérents pratiquent leur métier de manière autonome. Son originalité réside dans sa multi-activité (menuisier, développeur informatique, berger, motion designer...).



Depuis 2004, l'association **Cresus** Ile-de-France (Chambre Régionale du Surendettement Social) lutte contre toutes les formes de surendettement, défini par le Code de la consommation comme la « *situation dans laquelle se trouve un particulier qui n'est pas en mesure de faire face à ses dettes* ». Elle conduit 3 types d'activité : la prévention du surendettement, le traitement des situations de surendettement et l'accompagnement au micro-crédit personnel. Le traitement concerne le plus gros de leurs activités. Les personnes sont accompagnées dans le cadre de permanences.



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Aubervilliers et l'épicerie sociale **Epicéas** organisent depuis 2008 des ateliers de socio-esthétique pour les femmes en difficulté, ils complètent les actions des dispositifs d'insertion socio-professionnelle de la ville.



Depuis janvier 2013, l'association **Initiatives Solidaires**, soutenue par l'Association Logement Jeunes 93 (ALJ 93), développe 2 chantiers d'insertion professionnelle basés à Aubervilliers et conventionnés par l'Etat, dans les métiers de l'hôtellerie/restauration et de la ferronnerie/menuiserie. 27 personnes en contrat aidé y travaillent 1 à 2 ans.



La Villa Mais D'Ici, friche culturelle de proximité, a été créée en 2003 pour accueillir des artistes. Elle héberge environ 30 associations.



La **RESAD** (Réunion d'Evaluation de Situation d'Adultes en Difficulté) a été mise en place par la mairie d'Aubervilliers en 2001 pour faciliter la résolution de situations psycho-sociales complexes. Une fois par mois, des cellules de concertation d'une heure sont organisées à la demande d'un professionnel pour échanger sur une situation. Cette instance permet de lutter contre l'isolement de certains professionnels, de développer des pratiques entre professionnels médicaux et sociaux et d'améliorer leur coordination.



Une Goutte de Soleil, association créée en 2011, propose des « événements solidaires pour récolter des dons et agir dans des projets de solidarité et de développement local.



Les Vélos de la Brèche organise des sorties et 3 ateliers de réparation par mois, qui favorisent le lien social et promeuvent la pratique du vélo.



La Cité des Mémoires Étudiantes, depuis 2008, cette association trie, sauvegarde et valorise les archives d'étudiants militants sur l'ensemble du territoire français. La mémoire des anciens étudiants est utile pour construire la citoyenneté.

3. RENDRE LES BÉNÉFICIAIRES ACTEURS

REDONNER CONFIANCE

Les ateliers d'**Epicéas** luttent contre le repli sur soi, le découragement et la perte de confiance. 8 femmes éloignées de l'emploi, les 3/4 au RSA, connues et accompagnées depuis longtemps, se sont engagées à les suivre toute une année. Par le biais de diverses activités (broderie, cuisine, équitation...), elles se sont évadées. Rapidement une forte dynamique de groupe a été observée : les participantes veulent se revoir et commencent à être solidaires entre elles. L'estime de soi retrouvée a permis de les rendre actrices de leur parcours et de leur faire reconnaître qu'elles sont des habitantes : certaines ont trouvé des emplois, d'autres sont devenues bénévoles d'associations locales.

La création de lien social est aussi au cœur des préoccupations du projet d'**Auber Fabrik**. Le jardin est utilisé pour montrer aux habitants qu'il s'agit d'un espace de convivialité et de festivités ; ce qui les encourage à participer à l'embellissement de cet espace.

2/3 des bénéficiaires de **Cresus**, dont 30 % vivent en-dessous du seuil de pauvreté, sont envoyés par les travailleurs sociaux. Cresus possède 2 expertises d'importance égale : comptable et humaine. En effet, l'accueil et l'accompagnement sont des étapes délicates, il faut savoir appréhender les situations de honte, de déni et de culpabilité. Il est essentiel que les intervenants Cresus fassent preuve de bienveillance et d'objectivité. L'analyse des situations financières est réalisée en toute confidentialité.

VERS L'AUTONOMISATION

ASEA vise à rendre les gens plus indépendants. Ses bénéficiaires sont autant d'origine étrangère que française. La maîtrise de la langue étant un réel enjeu, ASEA propose des apprentissages linguistiques et des ateliers pour lever les freins liés à la mobilité : code de la route, utilisation de transports en commun lors de sorties culturelles... Au vu du nombre de contrats de travail déclarés, ces accompagnements semblent utiles pour retrouver un emploi. Toutefois les résultats ne sont pas très précis en raison de la perte du lien et du difficile suivi des bénéficiaires.

Les activités d'**Initiatives Solidaires** conduisent naturellement à l'autonomisation des publics : ses bénéficiaires acquièrent des compétences qui facilitent leur retour à l'emploi.

La Fripouille remobilise ses bénéficiaires par différents biais. Elle considère que le vêtement est un moyen de renforcer le lien social. L'esthétique occupe une place centrale dans ce projet pour remédier aux sentiments de honte et de phénomènes de repli sur soi engendrés par les situations de précarité. D'autre part, une quinzaine de bénévoles, dont une partie fragile, participe à sa gestion. 1 mois de bénévolat apporte des « *crédit-habit* », une sorte de monnaie locale : 5 € par demi-journée dans la limite de 15 € par semaine. Quoique le tri soit une compétence rare, les opportunités d'emploi se limitent aux ressourceries et aux emplois aidés.

4. UTILISER LES FORCES DU TERRITOIRE

L'ANCRAGE LOCAL DES INITIATIVES

La plupart des intervenants ont souligné leur bonne implantation sur le territoire. **Initiatives Solidaires** a indiqué avoir élaboré un diagnostic qui lui a permis d'acquérir une bonne connaissance du territoire et des besoins locaux. Pour sa part, depuis son installation, **La Fripouille** a observé un impact sur la vie du quartier. Il s'agissait d'un quartier assez enclavé. Le café en face de la boutique, fermé suite à une fusillade, a rouvert. Ce genre d'exemple démontre que de nouvelles formes d'occupation de l'espace public peuvent avoir une réelle influence sur la vie de quartier.

COOPÉRER ET TRAVAILLER EN RÉSEAU

La majorité des initiatives présentées s'inscrit dans des dynamiques partenariales. **Initiatives Solidaires** travaille en réseau avec 8 autres structures d'insertion par l'activité économique. Depuis ses débuts, **Epicéas** articule ses activités en réseau. Sur le terrain, **Une Goutte de Soleil** fait souvent le relais avec des associations locales. **La Fripouille** a conclu que les intervenants se connaissent pratiquement tous et que beaucoup s'entraident.

Pour mener à bien sa mission d'intérêt général, **Coopaname** travaille en étroite collaboration avec d'autres acteurs, comme les collectivités locales (Plaine Commune, villes de Paris, Nanterre, Chevilly-Larue, Conseil Général du Val-de-Marne, Région Ile-de-France, etc.) ou d'autres structures de l'ESS (Accès, Minga, les Petits Débrouillards, SMart, Oxalis, etc.). **ASEA** a noué un partenariat avec la RATP mais regrette que les organisations qui s'implantent sur le territoire y intègrent peu les habitants.

5. TROUVER UN MODÈLE ÉCONOMIQUE PÉRENNE

Plusieurs intervenants ont partagé leurs stratégies d'autofinancement, qui soulignent leur créativité pour diversifier leurs ressources. Faute de subvention publique, **Une Goutte de Soleil** s'est spécialisée dans l'événementiel solidaire. Elle organise des événements culturels pour récolter des dons (en moyenne 5 € l'entrée) qui financent ses maraudes. Avec son budget constant de 2 500 €, L'association **Les Vélos de la Brèche** a essayé de vendre des vélos d'occasion retapés pour financer le développement de ses activités. **La Cité des Mémoires Étudiantes** a expérimenté la location d'expositions itinérantes. Ces intervenants ont reconnu que ces tentatives étaient peu concluantes.

Pour sa part, **Coopaname** est auto-suffisante. En 2014, elle affichait un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros. Pour autant, sa finalité n'est pas de faire des profits. **Cresus** possède le modèle économique le plus performant. Il finance le traitement des dossiers de surendettement par des prescriptions avec des établissements financiers.

6. QUE RETENIR DE CETTE RENCONTRE ?

Jacques Glowinski, administrateur de RESOLIS, professeur émérite au Collège de France et administrateur honoraire, qui a animé les échanges de cette Rencontre, a apprécié la diversité des actions et des acteurs. Il retient leur finalité commune : *donner envie de faire*. **Jack Ralite**, ancien maire d'Aubervilliers, s'est aussi réjoui de la tonalité enthousiaste et de la dynamique du collectif. Il a salué les différents intervenants qu'il a qualifiés de « *experts du quotidien* ». Ces derniers possèdent la meilleure connaissance du terrain. D'après lui, « *ils ont des trésors en pensées mais ne l'ont pas mis en conceptualisation* ». Dans le contexte de sévère réduction budgétaire, il encourage les associations à militer et à se rencontrer.

Sophie Vally a conclu que cette Rencontre confirme la richesse des ressources disponibles à Aubervilliers. Les différents exposés ont mis en exergue certaines des composantes clés de la pérennisation des actions : faire des ponts, créer des passerelles, la relation de proximité ou encore la complémentarité avec ses voisins. Elle est favorable à aller plus loin dans la capitalisation et à valoriser à plus grande échelle en renouvelant cette Rencontre et en étoffant le nombre d'initiatives.



Photo de la Rencontre (19/11/2014)



Chapitre 1 :
**DES INITIATIVES
CONTRE
LA PRECARITE
FINANCIERE**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Aubervilliers est un établissement public qui propose des aides aux Albertivillariens en difficulté. Depuis 2008, il agit préventivement contre le surendettement ou le malendettement¹. La diversité de ses dispositifs répond à la singularité des situations. Le CCAS aide les personnes qui ont des difficultés à faire valoir seules leurs droits et à comprendre le système monétaire.



- **Une permanence juridique contre le surendettement.** Depuis 2012, un juriste de l'association CRESUS IDF PARIS tient une permanence hebdomadaire et sans rendez-vous au sein du CCAS, principalement dédiée au surendettement. Le juriste aide la personne à constituer un dossier de surendettement et l'accompagne dans la procédure.
- **Une fiche informative sur le droit au compte.** Destinée aux usagers et professionnels, cette fiche technique facile à comprendre favorise l'inclusion bancaire et l'ouverture des droits (RSA, Contrat Civils...).
- **Un compte Nickel pour tous.** Le CCAS d'Aubervilliers informe sur ce compte qui permet à chacun d'accéder à un service bancaire minimal. Il oriente les usagers et donne des coffrets aux personnes sans ressources orientées par des professionnels du secteur social et de l'insertion par l'économique. (voir fiche Compte Nickel pages 22-23)
- **Un microcrédit personnel.** Ce dispositif porté par le Crédit Municipal de Paris s'appuie sur un partenariat avec le Conseil Général, la Caisse des dépôts et le CCAS. Il propose aux albertivillariens aux revenus modestes d'accéder aux prêts bancaires. Les projets financés visent une (ré)insertion sociale et/ou professionnelle (acquisition de mobilier, formation, motorisation, santé...). Les montants des prêts peuvent s'élever de 300 € à 3 000 € sur une durée de 6 à 36 mois (plus pour des cas exceptionnels). Cette durée est calculée en fonction des ressources du demandeur et de la nature de son projet. Les intérêts s'élèvent à 4 % et il n'y a pas de frais de dossier.
- **Une plateforme téléphonique : L'APPUP.** En partenariat avec La Banque Postale (LBP), c'est une plateforme téléphonique d'information et d'orientation bancaire. Les travailleurs sociaux d'Aubervilliers peuvent y inscrire les usagers/clients de LBP. Les conseillers de la plateforme calculent le reste à vivre des clients afin de diagnostiquer un éventuel non-recours, malendettement ou surendettement. Ils peuvent les orienter vers la mission pour l'inclusion bancaire et énergétique du CCAS d'Aubervilliers pour une ouverture de droit, l'instruction d'un microcrédit personnel, un bilan/diagnostic socio-économique, un accompagnement éducatif budgétaire...
- **Un Accompagnement Educatif Budgétaire (AEB).** Il est destiné aux ménages qui vivent une aggravation de leur situation matérielle et un risque d'exclusion (coupures de fluides, expulsion...). Il est réalisé à partir du diagnostic d'un travailleur social qui fixe les objectifs, et de l'adhésion de l'utilisateur. Tri des papiers, ouvertures de droits, conseils budgétaires et consommateurs, instruction et suivi d'un dossier de surendettement sont les principaux services effectués. Un entretien avec l'utilisateur, le travailleur social prescripteur et la Conseillère en Economie Sociale et Familiale de la mission a lieu en début et fin d'accompagnement.

Il serait opportun de créer un observatoire départemental qui recenserait les données relatives à l'exclusion bancaire et effectuerait une veille juridique avec transmission à l'ensemble des acteurs locaux. Ce sujet pourrait être intégré à un groupe de travail de l'Union Départementale des CCAS (UDCCAS).

1. L'inclusion financière (ou finance inclusive) est l'offre de services financiers et bancaires de base à faible coût pour des consommateurs en difficulté et exclus des services traditionnels.

2. Projet accompagné par l'Agence Nationale des Solidarités Actives (ANSA) et inscrit dans le Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

Le Compte-Nickel, un compte sans banque accessible à tous dès 12 ans

Résumé : Depuis 2014, le Compte-Nickel permet à toute personne résidant en France d'accéder à un service bancaire minimal (une carte de paiement, un RIB, un site Internet et un service clients) en 5 minutes et sans condition de revenu ou de dépôt minimum. Cette solution de paiement simple d'utilisation est agréée par la Banque de France et connaît une rapide expansion (480 000 clients en 2017) grâce à un réseau de buralistes partenaires (plus de 2200) et des tarifs abordables (20 €/ an).

AUTEUR(S)

Tchika Purvee
Responsable Partenariats
tchika.purvee
@compte-nickel.fr

Fiche rédigée par :
Jonas Fourier

PROGRAMME

Démarrage : 2014
Lieu de réalisation : France entière
Budget : N/C
Origine et spécificités du financement :
Actionnaires individuels (52%) +
Fondateurs et collaborateurs (38%) +
Confédération des buralistes (5%) +
Partech Ventures (5%)

ORGANISME(S)

FPE (Financière des Paiements
Electroniques)
18 Avenue Winston Churchill
94220 Charenton-le-Pont
<http://www.financieredespaiementselectroniques.fr/>
Salariés : 90
Bénévoles : 0



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mercredi 03 août 2016

Solution(s) : Economie solidaire, Exclusion et isolement

Opérateur(s) : Entreprise

Bénéficiaires : Universel, Bottom Of the Pyramid (BOP)

Domaine(s) : Finance

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (France)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Purvee, « Le Compte-Nickel, un compte sans banque accessible à tous dès 12 ans », **Journal RESOLIS** (2016)

Pays : France, Île-de-France

Envergure du programme : Nationale

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

L'accès aux services bancaires est très contrôlé en France pour éviter les situations de non-solvabilité. Les 4 fondateurs de la société par actions simplifiée (SAS), « Financière des Paiements Electroniques » (FPE), ont travaillé pendant 4 ans à la conception, au développement et aux tests d'une solution simple et accessible à tous pour payer et être payé. En 2014, ils lancent le Compte-Nickel.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Fournir une identité bancaire ainsi qu'une carte de paiement et de retrait à toute personne en faisant la demande adossée à un véritable compte bancaire sans découvert possible.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Ouverture d'un compte : chez un buraliste agréé
- Le compte est immédiatement activé avec remise en main propre d'une carte bancaire MasterCard® et d'un RIB
- Une fois ouvert, tout se passe par email, SMS ou téléphone
- Services d'une banque en ligne : consulter les opérations, consulter ou imprimer des relevés de compte, éditer un RIB, effectuer des virements, fixer ou modifier ses limites de paiements et modifier son profil
- Autres services : retraits d'espèces (chez le buraliste et dans tous les distributeurs de billets), dépôts d'espèces (chez les buralistes agréés), un service SMS pour consulter son solde, connaître ses dernières opérations, demander un RIB ou obtenir les tarifs, un service client pour répondre en ligne aux questions et un service client téléphonique en dernier recours payant (« SOS Compte-Nickel » au prix d'un appel local)
- Carte bloquée quand le solde de compte est à 0, aucun découvert n'est possible.
- Compte jeune : 12-18 ans ; sans revenus ni dépôt minimum ; autorisation du parent (ou tuteur légal) ; muni de sa pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport européen, carte de séjour), son numéro de mobile, le livret de famille et la pièce d'identité de l'enfant.

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Près de 2 000 points de vente partout en France
- Plus de 350 000 clients : 25 % de la clientèle est « contrainte » : précaires mal servis par les banques ou interdits bancaires acceptés sans condition ; 50 % sont des salariés du public et du privé ; 25 % l'utilisent pour des usages spécifiques (achats sur Internet, paiements ou retraits à l'étranger, transfert d'argent, colocation...)
- 75 % des clients domicilent leur revenu chez Compte-Nickel
- Plus d'ouvertures de comptes en France que toutes les banques en ligne réunies (20 000 par mois)
- Revenu moyen des clients : entre 1 300 et 1 700 €
- Coût annuel du compte estimé entre 30 et 50 €, soit 2 à 3 fois moins cher qu'une banque ordinaire
- Diversification des services pour les bureaux de tabac
- Importante reprise médias : articles, interviews, reportages TV et émissions de radio (Les Echos, Le Monde, TF1, France 3, Challenges, BFM, Capital...)

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Le Compte-Nickel se distingue des banques traditionnelles dans le fait que l'ouverture d'un compte n'est pas conditionnée à des revenus, ni à un dépôt minimum et ni à une adresse postale. Les personnes sans domicile et interdits-bancaires peuvent ainsi accéder à un service bancaire. Le découvert y est impossible ce qui permet de prévenir les risques de surendettement.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Fonds Partech Ventures, Confédération nationale des buralistes de France (promotion et défense des intérêts de la profession du réseau des 27.000 buralistes français), SAB, Monex, MasterCard, Arkea, 136 « business angels » et près de 2000 buralistes partenaires

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Difficultés pour obtenir l'agrément de la Banque de France indispensable pour lancer l'activité (cet agrément permet de fournir des services comme : versement, retrait d'espèces, opérations de gestion d'un compte de paiement, émissions d'instruments de paiement, virements, prélèvements, domiciliations de revenus, opérations nationales et internationales...)
- Contraintes pour passer des transactions nécessitant une somme minimale sur son compte (louer une voiture, faire un plein à un distributeur automatique de carburant : l'opérateur débite la totalité de la somme autorisée puis la rembourse en quelques jours) ; ne fonctionne pas à tous les péages autoroutiers.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Juin 2013 : acquisition de l'agrément en qualité d'établissement de paiements par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
- Juin 2015 : obtention de l'extension de l'agrément autorisant à commercialiser aux mineurs
- Lancement grâce à des capitaux privés
- Communication peu coûteuse car le bouche à oreille a bien fonctionné grâce aux buralistes

Améliorations futures possibles :

- Devenir une alternative aux banques ordinaires pour tous les publics, en particulier envers les salariés
- Développer une offre pour les petites entreprises, artisans et associations. Aujourd'hui, seules les personnes physiques peuvent ouvrir un compte. Donc seuls les autoentrepreneurs peuvent accéder aux services du Compte-Nickel.
- Etoffer le réseau de distribution en France
- Exporter le modèle à l'international

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Tarif : 20 €/ an
- Chaque service a un coût connu, fixe et universel (virement gratuit, 1 € sur chaque retrait dans un distributeur de billet...) pas de frais cachés
- Découvert et crédit non autorisé évitant ainsi les risques d'insolvabilité et les pénalités coûteuses (commission d'intervention, agios...)
- 100 % connecté : alertes emails et SMS, espace client web et mobile
- Technologie pour développer une plateforme en ligne performante et sécurisée
- Rapidité de création d'un compte (environ 5 minutes) et instantanéité des transactions
- Buralistes : demande en ligne en 15 minutes ; l'ouverture d'un compte par jour au bout de 3 ans génère mensuellement 640 € (3 € pour chaque dossier ouvert + 2 % sur chaque dépôt de cash + 0,50 € par retrait)
- La carte de paiement Nickel : protégée par un code PIN ; équipée d'une puce ; acceptée dans tous les magasins équipés d'un terminal de paiement, dans tous les distributeurs de billets et sur tous les sites de commerce en ligne sécurisés
- Aucun placement spéculatif des dépôts des clients
- 4 valeurs : Utilité, Simplicité, Universalité et Transparence

POUR EN SAVOIR PLUS

- Site internet du Compte-Nickel : <https://compte-nickel.fr/>
- Vidéo de présentation du Compte-Nickel : <https://www.youtube.com/watch?v=rDFEjmFk-pw>
- Chaîne YouTube du Compte-Nickel : <https://www.youtube.com/user/CompteNickel>

LE SURENDETTEMENT N'EST PAS UNE FATALITÉ AVEC CRESUS ILE-DE-FRANCE PARIS



● **AUTEUR** : Jean-Paul LERNER
Président CRESUS Ile-de-France Paris
jean.paul.lerner@gmail.com

● **RÉDACTRICES** : Alice Balguerier et Caroline Boeuf

● **RÉSUMÉ** : « L'association CRESUS Ile-de-France Paris lutte contre le surendettement des particuliers en leur proposant un accompagnement individuel, ainsi qu'un ensemble de formations sur la gestion budgétaire, les crédits et les relations avec les banques. Sur la base d'une longue expérience et avec bienveillance et empathie, les membres de l'association aident les particuliers à reprendre confiance et à trouver des solutions à leurs problèmes d'argent. »

● **MOTS-CLEFS** : SURENDETTEMENT, SENSIBILISATION, PRÉCARITÉ, EXCLUSION, NON-RECOURS AUX DROITS, PRÉVENTION, DIAGNOSTIC PRÉCOCE, ILE-DE-FRANCE, FRANCE

1. INTRODUCTION

L'Association CRESUS (Chambre Régionale du Surendettement Social) a été créée en Alsace en 1992 par Michel Knoell, expert-comptable, et Claude Beau, magistrat. Ils souhaitent accompagner les personnes en difficulté à remplir leurs dossiers de surendettement et à les déposer à la Banque de France à Strasbourg.

2000 : Création d'une fédération nationale

2008 : Création d'une fondation d'innovation économique et sociale

Aujourd'hui, **24 associations CRESUS couvrent la majorité du territoire français**. Leur mission est de lutter contre toutes les formes de surendettement des particuliers. Les activités de CRESUS font l'objet d'un financement mixte public-privé.

CRESUS Ile-de-France Paris est une association d'intérêt général à but non lucratif, membre de la Fédération Nationale des Associations CRESUS. Elle est issue de la fusion de CRESUS Ile-de-France et CRESUS Paris en 2011. L'aire géographique de ses interventions correspond aux 8 départements de la région Île-de-France.

Extrait du rapport annuel 2015 de CRESUS

33 760 nouveaux ménages ont bénéficié de l'aide et de l'accompagnement	128 700 consultations ciblées sur les sites Internet ont donné lieu à un accompagnement à distance, une orientation ou un conseil
25 associations sont fédérées dont 2 associations sont en cours d'agrément	1 348 dossiers de microcrédit personnel ont été constitués
529 bénévoles assistés de juristes et spécialistes de l'action économique et sociale ont accueillis et accompagné	23 900 heures de formation, de conférences et de cycles d'initiation à l'environnement bancaire et budgétaire et à la prévention du surendettement ont été dispensées
33 700 ménages surendettés sont aidés, conseillés et accompagnés sur des durées de 3 mois à 10 ans	

L'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) évalue entre **500 000 et 1 million le nombre de ménages surendettés en France métropolitaine en 2014**, soit entre 1,8 % et 3,7 % du nombre total de ménages¹. **Un dossier de surendettement est déposé toutes les 2 minutes** et ces situations causent **3 suicides par jour**.

1. IGAS, Evaluation de la première année de mise en œuvre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Disponible en ligne : http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2013-024R_Tome_II.pdf

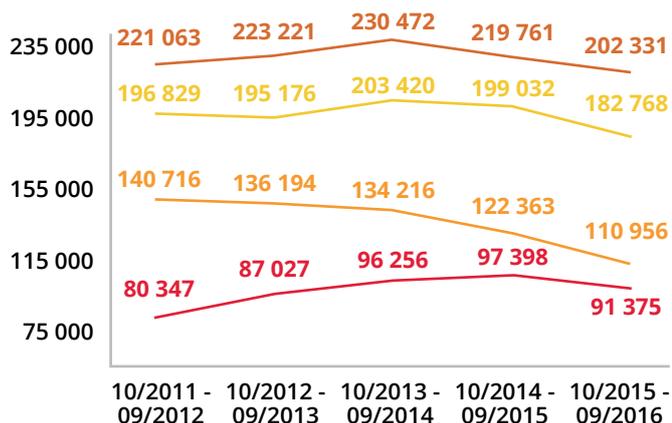
Prendre un crédit pour acheter une maison ou une voiture est relativement commun : un emprunt est souvent nécessaire pour réaliser une dépense aussi exceptionnelle. En revanche, lorsqu'un ménage demande un crédit afin de combler un fossé continu entre ses ressources et ses dépenses courantes, il peut basculer dans une situation de « **malendetté** », correspondant à **une mauvaise utilisation du crédit** et conduisant souvent à une situation de surendettement, une **incapacité à régler ses créances et ses charges courantes**. La Banque de France donne la définition suivante : « *Vous pouvez être en situation de surendettement si vous ne parvenez plus, malgré vos efforts, et de façon durable : à rembourser vos mensualités de crédits et/ou plus généralement à faire face à vos dettes non professionnelles* ». Il est habituel de distinguer 2 types de surendettement :

- Le **surendettement « passif »** survient à la suite d'accidents de la vie (divorce, perte d'emploi, charges supplémentaires soudaines, etc.). C'est le cas le plus fréquent.
- Le **surendettement « actif »** résulte d'une situation où un ménage a eu recours à un nombre excessif de crédits au regard de ses capacités à rembourser ses dettes.

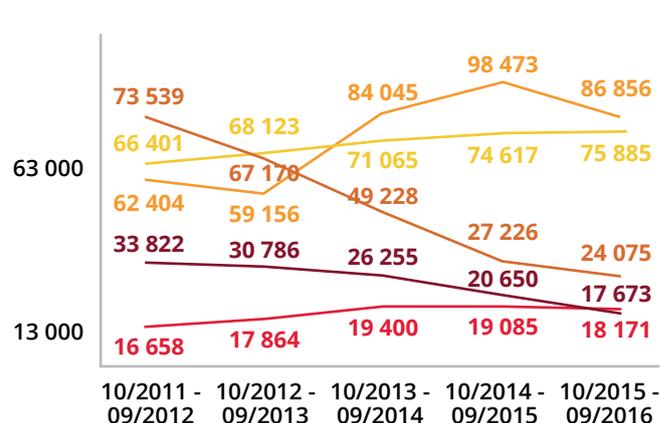
Données d'activité au cours des cinq dernières années

	10/2011 - 09/2012	10/2012 - 09/2013	10/2013 - 09/2014	10/2014 - 09/2015	10/2015 - 09/2016	CUMUL SUR 5 ANS GLISSANTS
ENTREES						
Dossiers déposés	221 063	223 221	230 472	219 761	202 331	1 096 848
<i>Nouveaux dossiers</i>	63,7%	61,0%	58,2%	55,7%	54,8%	58,8%
<i>redépôts</i>	36,3%	39,0%	41,8%	44,3%	45,2%	41,2%
Dossiers recevables	196 829	195 176	203 420	199 032	182 768	977 225
SORTIES						
Plans conventionnels conclus	73 539	67 170	49 228	27 226	24 075	241 238
Décisions d'orientation vers une PRP (avec et sans liquidation judiciaire)	66 401	68 123	71 065	74 617	75 885	356 091
Mesures imposées et recommandées	62 404	59 156	84 045	98 473	86 856	390 934
<i>dont mesures immédiates élaborées par les commissions</i>	0	0	32 384	69 491	59 268	161 143
<i>dont mesures consistant en une suspension d'exigibilité</i>	18 133	17 452	32 319	38 593	29 084	135 581
Clôtures	33 822	30 786	26 255	20 650	17 673	129 186
Dossiers irrecevables	16 658	17 864	19 400	19 085	18 171	91 178

Entrées



Sorties



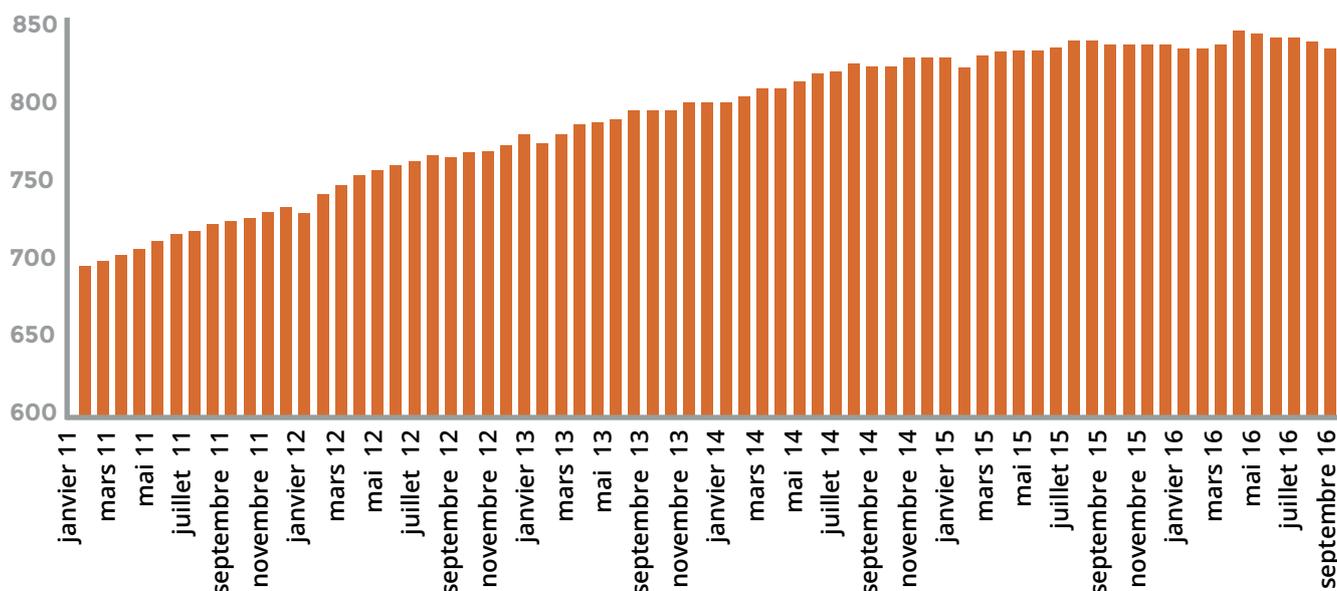
- Dossiers déposés
- Dossiers recevables
- Nouveaux dossiers
- Redépôts

- Plans conventionnels conclus
- Décisions d'orientation vers une PRP (avec et sans liquidation judiciaire)
- Mesures imposées et recommandées
- Clôtures
- Dossiers irrecevables

Baromètre du surendettement (Banque de France) : données d'activité au cours des 5 dernières années et ménages en situation de désendettement depuis janvier 2011

2. Banque de France. Guide sur le surendettement. Disponible en ligne : <https://www.banque-france.fr/la-banque-de-france/missions/protection-du-consommateur/surendettement.html>

Ménages en situation de désendettement depuis janvier 2011



Baromètre du surendettement (Banque de France) : données d'activité au cours des 5 dernières années et ménages en situation de désendettement depuis janvier 2011

D'après le Baromètre du surendettement de la Banque de France, le **nombre de dossiers déposés** auprès des secrétariats des commissions de surendettement **de janvier 2015 à décembre 2015** s'est élevé à **217 302 dossiers**. **Depuis janvier 2011, 996 595 dossiers ont été déclarés éligibles** aux procédures légales de traitement du surendettement, c'est-à-dire ont été considérés comme présentant un niveau d'endettement manifestement excessif au regard des capacités de remboursement des ménages considérés. **87 949 dossiers ont quant à eux été déclarés irrecevables**.

Au total, **le nombre de ménages en cours de désendettement**, c'est-à-dire ayant bénéficié ou étant sur le point de bénéficier de mesures destinées à remédier à leur état de surendettement peut-être évalué à environ **843 385 ménage** en mars 2016³.

« J'ai 71 ans, je suis architecte. (...) J'ai été porté par la vie de manière extrêmement positive, et si j'en suis arrivé là, c'est parce que je m'y suis mal pris dans la gestion de mon agence et, de fil en aiguille, je me suis ruiné. (...) Aujourd'hui, je n'ai pour vivre que la retraite qui, avec celle de ma compagne, se monte à 2 600 € par mois, ce qui pour beaucoup est suffisant, mais comme j'ai plus de 1 000 € de frais fixes par mois, sans compter le loyer, j'ai beaucoup de mal à m'en sortir. (...) Et puis j'ai 4 prêts épouvantables, dont 3 prêts revolving odieux et un prêt bancaire. (...) Donc je me retrouve avec près de 20 000 € à devoir ».

« Je suis mariée avec un homme qui a disparu de ma vie. (...) Il m'a laissée avec 31 000€ de dettes. (...) Je travaille en CDI depuis 10-11 ans (...) Dans ma situation, c'est le serpent qui se mord la queue : pour entamer des procédures, il faut un avocat, pour avoir un avocat il faut payer un avocat, et quand on n'a pas d'argent, on ne peut pas prendre un avocat. Et moi je ne rentre dans aucune des grilles. »

« J'ai eu énormément de problèmes, je me suis retrouvée veuve très jeune, à 40 ans – mon mari avait 49 ans et notre fils 15 ans. Avant ce décès, nous avons soutenu mes parents et mes beaux-parents. (...) J'ai toujours pu me débrouiller dans les petits boulots, et puis en faisant des études aussi. Je n'arrivais à tourner que par des jeux de trésorerie entre trois crédits revolving. (...) Et moi je n'utilisais pas les crédits pour acheter mais réellement pour avoir de la trésorerie. C'était vraiment du « crédit alimentaire » »

Témoignages recueillis par des étudiants de Sciences Po Paris⁴ auprès des usagers de CRESUS Ile-de-France Paris.

3. Banque de France, Le surendettement des ménages, enquête typologique 2015. Disponible en ligne :

<https://particuliers.banque-france.fr/sites/default/files/media/2016/10/14/enquete-typologique-surendettement-ile-de-france.pdf>

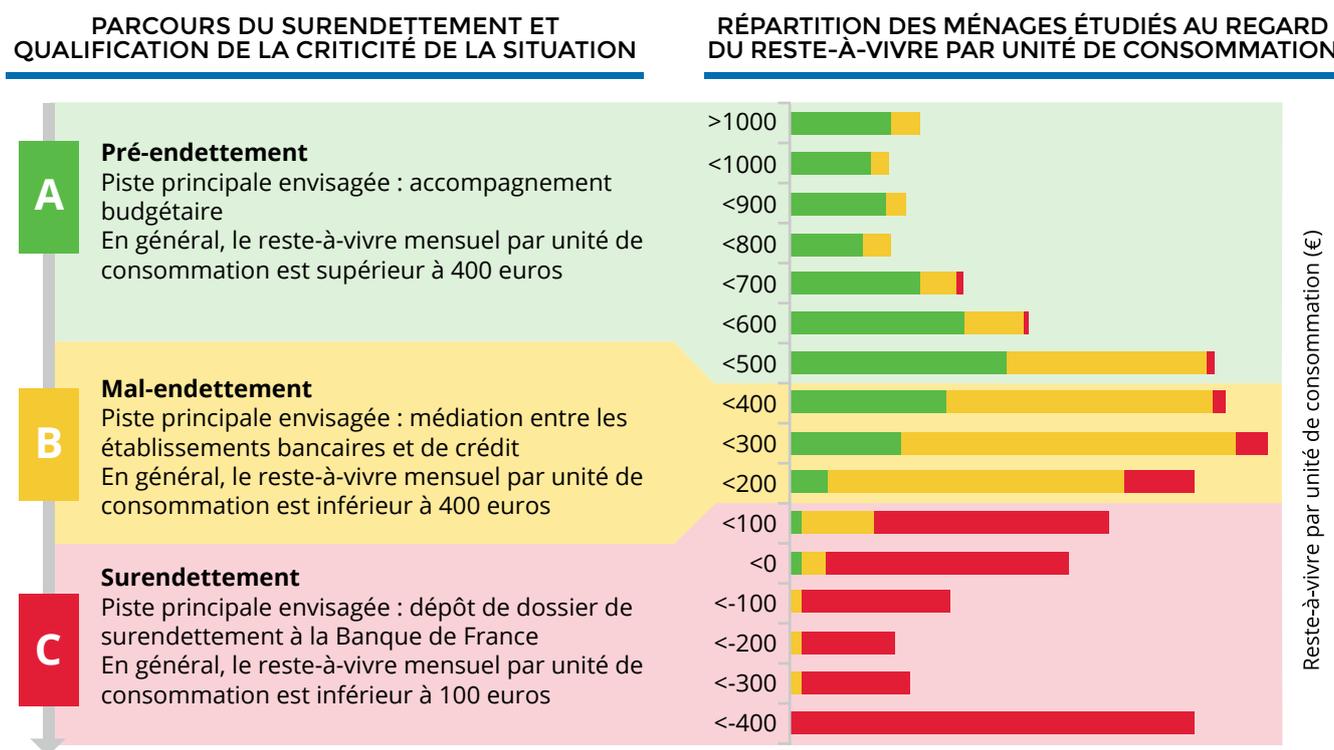
4. Bricault M., Chavin P., Davenas M., Perrot N., Vilain J-B. Le surendettement, fait de société. Décryptage par ceux qui le vivent. Rapport d'étude réalisé dans le cadre d'un projet collectif de Sciences Po. Novembre 2012

Les témoignages de la figure ci-contre illustrent la diversité des situations de surendettement. Si ce phénomène concerne toutes les catégories socioéconomiques, ce sont les personnes les plus pauvres qui sont les plus à risque et qui sont également les moins bien informées pour pouvoir s'en sortir. **Plus de 30 % des usagers de CRESUS vivent en-dessous du seuil de pauvreté et seulement 40 % ont un emploi.** Quand ils arrivent chez CRESUS, ils ont généralement déjà franchi le cap du malendettement depuis un certain temps.

2. CRESUS : ACCOMPAGNEMENT ET PRÉVENTION

La Banque de France estime qu'en 2015, 32 239 personnes sont en situation de surendettement en Île-de-France⁵, c'est-à-dire qu'ils ne parviennent plus à rembourser leurs dettes personnelles.

CRESUS Ile-de-France Paris accompagne les personnes malendettées ou surendettées afin qu'elles puissent se sortir de cette situation. Lors du premier entretien avec les bénéficiaires s'adressant à l'association, un diagnostic complet de leur situation financière et sociale est réalisé afin de les orienter au mieux. CRESUS agit également de façon préventive en amont du surendettement en proposant des formations et divers programmes pédagogiques.



Le parcours des bénéficiaires

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES SURENDETTEES

CRESUS assure des permanences dans plusieurs villes d'Île-de-France et arrondissements de Paris, dans des Centres d'action sociale, des Points d'accès au droit ou des Maisons de justice et du droit. Toute personne en situation de surendettement ou exposée à un tel risque peut appeler la permanence et obtenir un rendez-vous avec un bénévole ou un salarié de CRESUS.

Le conseiller, bénévole ou salarié, analyse avec la personne sa situation financière : ressources, dépenses courantes et exceptionnelles, dettes de consommation, emprunts bancaires, et patrimoine le cas échéant. Puis, en fonction des discussions et de la situation de l'usager, des conseils lui sont proposés pour essayer de mieux équilibrer ses dépenses avec ses ressources.

Les usagers sont également informés sur leurs droits éventuels à percevoir des aides financières, allocations et prestations. Dans les cas où leur situation de surendettement est avérée, les usagers peuvent être conseillés et aidés afin de déposer un **dossier auprès de la Banque de France** (voir Figure 5).

En 2014, l'association a conduit près de **7 000 entretiens individuels d'accompagnement** de ce type.

5. Banque de France, Le surendettement des ménages, enquête typologique 2015. Disponible en ligne : <https://particuliers.banque-france.fr/sites/default/files/media/2016/10/14/enquete-typologique-surendettement-ile-de-france.pdf>



La personne doit regrouper un certain nombre de pièces justifiant de sa situation de surendettement. Le dossier permet de :

- faire le point sur sa situation financière,
- être protégée par des mesures législatives spéciales face aux actions parfois violentes des officines de recouvrement de créances,
- bénéficier d'une solution équitable qui permettra de rembourser ses créanciers en fonction de ses moyens, mais pas au-delà. La Commission de surendettement a en effet le pouvoir, sous certaines conditions, de recommander ou imposer plusieurs mesures : diminuer ou geler les mensualités des prêts ; diminuer les taux d'intérêt des prêts ; reporter les paiements des charges courantes ; décider de l'effacement partiel ou total des dettes ; suspendre les poursuites des huissiers. En contrepartie, la personne est inscrite au Fichier des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers (FICP).

Les conditions pour bénéficier de la procédure de surendettement :

- Être surendetté,
- Être surendetté de bonne foi : ne pas avoir contracté de nouveaux crédits depuis moins de six mois, et ne pas avoir manifestement abusé du recours au crédit avec le projet de déposer ultérieurement un dossier de surendettement,
- Être un particulier ; les artisans, commerçants, agriculteurs et les professions libérales relèvent en effet de procédures spécifiques à leur métier,
- Être domicilié en France, de nationalité française ou étrangère.

LA PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT

CRESUS propose des **formations sur la gestion budgétaire et bancaire** ouvertes à des personnes financièrement précaires ou qui risquent de se trouver en situation de surendettement.

La session d'introduction dure 2h30 et consiste à apporter des explications simples sur le budget, les revenus, l'équilibre d'un budget, etc. Les personnes peuvent ensuite s'inscrire pour 10 autres sessions, ou venir seulement à certaines. Globalement, ces sessions sont organisées autour de 3 thèmes de travail :

- le budget
- les crédits
- les relations avec les banques

L'objectif de ces formations est que les personnes acquièrent des connaissances générales et découvrent des pratiques et des outils simples qui leur permettront de mieux gérer leur budget et de leur redonner confiance. Cet apprentissage de « *bonnes pratiques* » a également pour but de réduire le nombre de « *redépôts* » d'un dossier de surendettement par une même personne, un phénomène qui demeure croissant et inquiétant d'après les statistiques des commissions de surendettement.

En 2014, des **ateliers éducatifs auprès des jeunes de lycées professionnels et de centres de formation d'apprentis** ont été mis en place afin de les sensibiliser aux risques du surendettement au moment où ils se préparent à entrer dans la vie professionnelle.

Toujours dans une logique d'éducation et de prévention du surendettement, CRESUS propose également des **groupes de parole** et des **groupes de consultation**. Le fonctionnement des groupes de parole est assez classique : un animateur bénévole incite les participants à parler et essaie de leur faire prendre conscience qu'ils ne sont pas seuls à connaître de tels problèmes financiers.

Les groupes de consultation diffèrent sensiblement car au lieu d'exposer chacun leurs problèmes, les participants décident de parler de la situation de l'un d'entre eux qui est volontaire. Chacun essaie alors de lui donner des conseils pour s'en sortir. L'animateur bénévole est également présent pour inciter les personnes à parler et pour répondre aux questions si besoin.

LE MICRO-CRÉDIT PERSONNEL

Le micro-crédit personnel est peu développé en France. Il permet à des personnes qui sont porteuses d'un projet de se procurer un crédit quand le système bancaire ne s'est pas montré réceptif à leur demande. Ce dispositif vise à faciliter l'insertion sociale et professionnelle. Il s'agit ainsi très souvent de demandes de crédits liés à l'employabilité : achat d'un véhicule, formation professionnelle... L'objet principal du crédit ne peut être de rembourser des dettes antérieures.

En intervenant dans le cadre d'un partenariat établi depuis plusieurs années avec le Crédit Municipal de Paris, CRESUS reçoit les personnes souhaitant bénéficier d'un micro-crédit personnel, étudie leur demande et si le projet semble viable, les aide à monter leur dossier. Cet accompagnement permet d'évaluer de tels projets au regard de leur viabilité, de la capacité des candidats emprunteurs à rembourser leurs crédits et de leur recevabilité auprès des organismes prêteurs. Quand un crédit est accordé, l'association peut également proposer un accompagnement budgétaire, à la demande de l'organisme prêteur ou de l'emprunteur lui-même.

LE SOCLE COMMUN DES ACTIONS DE CRESUS : SIMPLICITÉ ET BIENVEILLANCE

Les usagers de CRESUS éprouvent souvent un fort sentiment de culpabilité et de honte à l'égard de leur situation de surendettement. Les conseillers de l'association veillent toujours à les recevoir de manière bienveillante en leur garantissant la totale confidentialité de leurs échanges.

Dans l'accompagnement et les formations proposées, les bénévoles et salariés de CRESUS doivent rester simples, veiller à ne pas être trop techniques dans leurs explications, tout en suivant une méthodologie stimulante et attractive. Il importe en effet que la personne ait envie de venir et d'apprendre pour mieux s'en sortir de façon durable. L'approche de CRESUS est de responsabiliser les usagers, de ne rien leur imposer, car ce sont eux qui en définitive doivent se prendre en main.

6 salariés et 50 bénévoles spécialisés travaillent aujourd'hui au sein de l'association qui leur offre à leur arrivée une formation initiale sur le surendettement et qui s'attache à développer continuellement leur niveau de professionnalisme.

Leur expertise dans le domaine de la microfinance familiale est multiple : diagnostic financier, surendettement sous ses aspects juridiques et financiers, procédures légales de protection des personnes surendettées, microcrédit, gestion du budget familial, fonctionnement de la banque dans ses relations avec les particuliers, accompagnement, notamment dans sa dimension psychologique, animation de groupes et pédagogie en matière d'éducation budgétaire et bancaire, ou encore logiques de l'argent.

DES USAGERS SATISFAITS MAIS DIFFICILES À SUIVRE

Il est difficile de mesurer les effets à long terme des actions menées par CRESUS. Il faudrait pour cela suivre les usagers sur plusieurs années afin d'évaluer les évolutions dans leur gestion budgétaire et de leurs niveaux d'endettement. Il n'est pas non plus possible de déterminer dans quelle mesure une formation proposée par CRESUS a pu empêcher une personne de tomber dans le surendettement. Les usagers ayant déposé un dossier de surendettement à la Banque de France ne sont pas suivis sur la durée.

Cependant, CRESUS a recours à des **questionnaires** qui permettent d'avoir un bon aperçu des opinions des bénéficiaires. À l'issue des 2 derniers cycles de formation « *Mieux Gérer son Budget* » et « *Comprendre la Banque et le Crédit* », les participants ont notamment été invités à en faire le bilan. Les personnes ayant assisté aux activités proposées sont en moyenne très satisfaites. En règle générale, les usagers déclarent apprécier pouvoir partager leurs problèmes et sont sensibles à la bienveillance des animateurs. Ils trouvent que les activités de CRESUS sont bien adaptées à leurs propres besoins. Cette satisfaction des bénéficiaires repose en partie sur l'expertise des salariés et bénévoles de l'association, à la fois précieuse et rare puisqu'elle s'appuie sur des compétences très différentes qu'il est difficile de réunir dans une même structure.

Par ailleurs, CRESUS Île-de-France Paris peut également compter sur un très haut niveau d'engagement solidaire de la part de ses salariés et bénévoles, tous profondément attachés aux différentes missions de l'association, et au rôle qu'ils ont pris dans son fonctionnement.

Les témoignages présentés ici mettent en évidence que la convivialité et la mise en confiance des publics est un facteur de réussite des actions de CRESUS.

« Utiliser moins ma carte bancaire et payer mes dépenses courantes avec des enveloppes hebdomadaires en espèces pour avoir de l'argent jusqu'à la fin du mois. »

« Ça fait du bien de parler de tes problèmes avec des gens dans la même situation que toi. Je ne peux pas parler de ça avec mes copains, ils ne me comprendraient pas. Par contre, à CRESUS, comme on a les mêmes problèmes, on se comprend mieux »

« Le fait de découvrir que des gens intelligents peuvent eux aussi avoir du mal à gérer leur argent. »

« Tout le groupe m'a mise en confiance dès le premier jour. C'est pour cela que je suis revenue. »

« Ne plus céder à la tentation du crédit facile, essayer de ne plus utiliser mon revolving. »

« Je vais tenir mon journal des dépenses et me bloquer un temps régulier pour le faire. »

« Je vais demander à ma banque de diminuer progressivement le montant de mon découvert autorisé »

« Je vais impliquer mon mari dans la gestion du budget. Il m'a déjà donné son accord de principe. »

« Que m'a apporté CRESUS ? Tout simplement pouvoir parler avec d'autres. »

Commentaires de participants aux ateliers d'éducation budgétaire et bancaire

3. CRESUS ÎLE-DE FRANCE

En 2014, le réseau CRESUS à l'échelle de l'île de France, c'est : 42 lieux de permanence, 6 salariés, 50 bénévoles spécialisés, 23 conventions de partenariat avec des collectivités territoriales, 150 entretiens d'accompagnement budgétaire individuel, 200 demandes de microcrédit personnel évaluées, 750 participations à des programmes éducatifs, ou encore 6 900 entretiens individuels d'accompagnement avec des personnes en situation de mal-endettement ou de surendettement, soit 8,9 % de plus qu'en 2013.

CRESUS entame sa 11^e année de lutte contre le surendettement à l'échelle de la région Île-de-France.

CRESUS À AUBERVILLIERS

Selon une étude menée par Compas, Aubervilliers est une des villes les plus pauvres en France. Sur les 100 plus grandes communes de France, elle est classée 4^{ème} avec 39 % de sa population vivant au-dessous du seuil de pauvreté (fixé à 60 % du revenu médian)⁶. CRESUS estime qu'environ 1 000 ménages aubervilliersiens sont en situation de surendettement. La permanence de CRESUS à Aubervilliers a été créée en 2012, à la demande de la Mairie. Un salarié accueille les publics une demi-journée par semaine.

En 2014, **46 permanences** ont été tenues et **166 entretiens** ont été assurés (soit une augmentation de 13 % de la fréquentation par rapport à 2013). Cependant, 34 % des rendez-vous n'ont pas été assurés car la personne surendettée n'est pas venue. Ce chiffre est sensiblement plus élevé que ceux observés d'ordinaire dans ce type de permanences (en moyenne autour de 25 %).

6. Louis Maurin et Violaine Mazery. « Les taux de pauvreté des 100 plus grandes communes de France ». Compas études, n°11, janvier 2014. <http://www.lecompas.fr/nos-publications>

Le public de cette permanence est constitué de personnes défavorisées : **60 % bénéficient de prestations sociales** et **50 % occupent un logement social**. Ces ménages sont fragiles économiquement puisqu'une partie importante des prestations sociales viennent soutenir l'équilibre de leur budget et le paiement régulier de leur charges. La tranche d'âge la plus représentée est celle de **40-59 ans** (62 % du total). CRESUS constate un vieillissement progressif des personnes concernées.

66 % des entretiens sont liés aux problèmes de surendettement : 54 % des personnes viennent pour une aide à la constitution d'un dossier de surendettement à la Banque de France et 12 % pour le suivi de leur dossier.

UN ACTEUR BIEN IMPLANTÉ LOCALEMENT

En moyenne, 60 % des personnes qui prennent rendez-vous avec CRESUS pour un accompagnement personnalisé sont orientées par des travailleurs sociaux. CRESUS est en effet reconnu par les acteurs sociaux qui les considèrent comme un partenaire spécialiste de la lutte contre le surendettement et qui peut donc assurer un meilleur suivi avec certains de leurs bénéficiaires. L'action de CRESUS se mène toujours en concertation avec les travailleurs sociaux.

L'association organise de plus en plus de formations à l'attention des travailleurs sociaux, à la demande des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), pour renforcer leurs connaissances et leurs compétences relatives aux diverses problématiques du surendettement.

4. DISCUSSION

UNE RÉPONSE SPÉCIALISÉE POUR DES BESOINS CROISSANTS

CRESUS est la seule structure associative à **proposer à la fois un accompagnement individuel et collectif et des actions de prévention du surendettement**. Cette spécificité lui permet de maîtriser ce sujet complexe et ainsi de proposer les actions les plus adaptées et les plus efficaces. Elle répond ainsi au plus près et au mieux aux besoins des personnes surendettées et malendettées, besoins qui ne cessent de croître en période de crise économique durable. CRESUS veille en cela à garder son indépendance de pensée et d'action afin de proposer des services réellement adaptés aux besoins des surendettés.

La réussite de CRESUS tient également à la **formation des bénévoles et des salariés**. Ils reçoivent en premier lieu une solide formation initiale sur le surendettement. Ils participent ensuite à de nombreux entretiens entre un usager et un conseiller expérimenté et à divers ateliers de travaux pratiques avant de pouvoir progressivement prendre eux-mêmes ce rôle. Les conseillers bénéficient également d'une formation continue leur permettant d'être à jour sur les nouvelles législations et les évolutions du cadre réglementaire affectant la lutte contre le surendettement.

ACTIVITÉS DE PLAIDOYER ET INFORMATION DES POUVOIRS PUBLICS

CRESUS est également engagée dans des démarches de plaidoyer dans le but de faire évoluer la législation pour tendre vers plus de régulation des crédits et une plus grande protection des droits des consommateurs. Les lois présentées ici ne sont pas le résultat direct des actions de CRESUS mais elles vont dans le sens des recommandations de l'association et aident à mieux comprendre comment l'évolution des mécanismes financiers peut permettre de limiter la problématique du surendettement.

Le volet « lutte contre le surendettement » de la Loi Hamon sur la Consommation (2014), dont les principales avancées sont :

- Alternative au crédit renouvelable : pour tout crédit à la consommation supérieur à 1 000 €, le commerçant devra proposer à son client un crédit amortissable en alternative au crédit renouvelable. A l'inverse de ce dernier, qui se présente comme une réserve d'argent permanente et qui se renouvelle partiellement au fil des remboursements, le crédit amortissable peut être proposé dans le cadre d'un projet particulier, dont le montant, le taux et les mensualités sont préalablement définis
- Réduction de la durée des plans de désendettement à 7 ans
- Interdiction des hypothèques rechargeables qui permettraient aux emprunteurs d'engager leur bien immobilier pour garantir un crédit à la consommation (en vigueur)
- Suppression des frais de rejet pour les services essentiels (en vigueur)⁷

7. Ministère de l'Économie. La loi Consommation. 2014. Disponible en ligne : <http://www.economie.gouv.fr/loi-consommation>

Quelques mesures de la Loi de séparation et de régulation des activités bancaires (2013) :

- « Faciliter l'accompagnement social des personnes surendettées qui en ont besoin. Désignation dans chaque département, par le conseil général et la CAF, d'un correspondant spécifique pour faciliter la coordination avec la commission département de surendettement. »
- « Mieux encadrer les prêts contractés par des particuliers en devise étrangère pour éviter des emprunts « toxiques » exposant l'emprunteur à un risque qu'il n'est pas toujours en mesure d'apprécier. »
- « Mieux prévenir les difficultés et le surendettement en obligeant les banques à se doter d'une procédure de détection précoce des difficultés financières de leurs clients et à y apporter des réponses adaptées. »⁸

Le volet sur le surendettement de la Feuille de route 2015-2017 du **Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion bancaire** introduit :

- La création de points conseils budget (qui ressemblent fortement aux permanences de CRESUS)
- La création d'un fichier positif de crédit aux particuliers (initiative déclarée anticonstitutionnelle par le Conseil Constitutionnel)

La loi de séparation et de régulation des activités bancaires adoptée en juillet 2013 a notamment permis de renforcer le droit au compte en renforçant la procédure et en facilitant la saisine de la Banque de France (décret n°2014-251 du 27 février 2014 relatif aux conditions d'exercice du droit au compte au nom et pour le compte du demandeur par les associations et fondations) et de lutter contre l'accumulation des frais bancaires via le plafonnement des frais liés aux incidents bancaires (décret du 17 octobre 2013).

Afin de repérer rapidement les difficultés financières des ménages, **une charte d'inclusion bancaire et de prévention du surendettement** a par ailleurs été homologuée par arrêté du 5 novembre 2014 et entrera en vigueur au plus tard 12 mois après sa publication. Cette charte de la profession bancaire a pour but :

- de renforcer l'accès de tous aux services bancaires et de paiement et d'en faciliter l'usage ;
- de prévenir le surendettement à travers la détection et l'accompagnement des clients fragiles et d'apporter aux personnels une formation adaptée.

Un **Observatoire de l'Inclusion bancaire** (OIB), créé le 30 juin 2014, permettra désormais de suivre de façon objective l'évolution des pratiques des établissements de crédit, en particulier à l'égard des populations en situation de fragilité financière. Par ailleurs, une étude visant à mieux comprendre les processus de surendettement a été réalisée par la Banque de France et remise au Gouvernement en janvier 2015.

RENFORCER LA PRÉVENTION

Les situations de surendettement croissent de façon constante depuis plusieurs années. Les données du Baromètre du surendettement de la Banque de France indiquent que d'octobre 2015 à septembre 2016, le nombre de dossiers déposés auprès des secrétariats des commissions de surendettement s'est élevé à 202 331 dossiers⁹.

Dans un contexte économique difficile, les très nombreuses familles mal endettées ou victimes du surendettement ont besoin d'informations et surtout d'explications pour apprendre à mieux gérer leurs finances personnelles, et à stabiliser leur situation financière. CRESUS entend donc élargir ses partenariats avec les acteurs sociaux du secteur public, voire du secteur privé, afin de renforcer ses actions de prévention du surendettement.

Son expérience l'amène également à mettre en place des dispositifs d'éducation budgétaire et bancaire spécifiques aux jeunes des centres de formation d'apprentis et des lycées professionnels. Au sein de leur classe d'âge et plus particulièrement parmi les catégories socioéconomiques les plus défavorisées, il est fréquent de constater une méconnaissance profonde des règles de bonne gestion budgétaire et bancaire, et une grande difficulté à en admettre la réalité pour soi-même. Un tel déni tend à maintenir ces jeunes, souvent à leur insu, dans une situation de dépendance et de précarité financière qui est peu compatible avec une véritable insertion sociale ou professionnelle. Tout cela est préjudiciable à leur épanouissement personnel et au développement de leur projet de vie.

8. Ministère de l'Economie. Les 100 mesures de la loi de séparation et de régulation des activités bancaires. 2013. <http://www.economie.gouv.fr/files/reforme-bancaire-100-mesures.pdf>

9. Banque de France, Baromètre du surendettement 2016. Disponible en ligne : <https://particuliers.banque-france.fr/sites/default/files/media/2016/11/09/barometre-surendettement-2016-t3.pdf>





Chapitre 2 :
**DES INITIATIVES
EN FAVEUR DE
L'INSERTION
PROFESSIONNELLE**

« Jamais n'ont été inventés tant de mots nouveaux. Songeons à « l'insertion par le travail », aux « emplois inadéquats », aux « ouvriers employables », aux « chômeurs à insérer », aux « chercheurs d'emploi », à « l'activité » ce faux emploi, oui songeons aux 10 catégories de chômeurs auxquelles il faut ajouter les « recalculés » imposés par la lutte. [...] Si l'on songe aux sans travail, sans logement, sans papier, sans domicile fixe, sans voix, sans part, sans espoir, on voit bien qu' « être au monde » est bousculé, fracturé parfois bousillé jusqu'à ne plus avoir de terrain commun par-delà l'abstraction de l'universalisme juridique et de l'économie monétaire. C'est alors le règne de la loterie du marché, de l'arrogance, de l'insensé, de la pollution des rapports humains, de l'analphabétisme social, au mieux d'une pensée restreinte du commun. »



**Extrait de l'intervention de Monsieur Jack Ralite
(ancien ministre, sénateur de Seine-Saint-Denis),**

« Une déchirure dans huit communes du 93 », lors du Forum Politique Mondial de 2004 « La Pauvreté dans les pays riches » (Stresa, Italie)

LES ATELIERS DE L'ASSOCIATION SOLIDARITÉ EMPLOI D'AUBERVILLIERS : DES TREMPLINS VERS PLUS D'AUTONOMIE !



- **AUTEUR** : Christine Lebreton
Directrice de l'ASEA (Association Solidarité Emploi d'Aubervilliers)
2014asea@gmail.com
- **RÉDACTEUR**: Alice Balguerier

● **RÉSUMÉ** : « *L'Association Solidarité Emploi d'Aubervilliers (ASEA) propose plusieurs ateliers adaptés aux besoins des populations ne maîtrisant pas bien le français : ateliers sociolinguistiques, Code de la Route, français vers l'insertion professionnelle... des activités qui permettent à ces personnes de gagner en autonomie, aussi bien dans leur vie quotidienne que dans leur recherche d'emploi ou dans leurs démarches de soins.* »

● **MOTS-CLEFS** : EMPOWERMENT, PRIMO-ARRIVANTS, PARENTALITÉ, INTÉGRATION, AUBERVILLIERS, FRANCE

1. QU'EST-CE QUE L'ASEA ?

L'Association Solidarité Emploi d'Aubervilliers (ASEA) a été créée en 1996 par un collectif de chômeurs pour offrir un accompagnement aux demandeurs d'emploi. Elle a par la suite beaucoup évolué, cherchant à s'adapter au mieux aux besoins de ses bénéficiaires. Dans les années 2000, l'association a commencé à proposer des ateliers bureautiques (formation à l'utilisation de plusieurs logiciels de base sur ordinateur) et des cours d'alphabétisation et de Français et Langue Étrangère. A partir de 2003, elle s'est professionnalisée en embauchant ses premiers salariés à temps plein.

Le public cible d'origine d'ASEA est relativement large : des hommes et des femmes de 16 à 70 ans (ou plus) de toute origine, en difficulté d'insertion. Ils sont demandeurs d'emploi pour la plupart. Bien souvent ils ne maîtrisent pas bien la langue française (aussi bien à l'écrit qu'à l'oral) ni les codes de la société française. Ils sont donc souvent bloqués dans leurs démarches et ont tendance à ne pas beaucoup sortir de chez eux par peur du regard des autres. Dans un premier temps, ils suivent des cours de français ainsi que des ateliers bureautiques, au cours desquels ils apprennent à se servir d'un ordinateur et de plusieurs logiciels.

Les salariés d'ASEA ont fait le constat que les cours de français ne répondaient pas complètement aux besoins du public cible. Plus que des cours d'alphabétisation ou de FLE classiques, les bénéficiaires ont besoin de comprendre leur environnement pour se déplacer et donc de savoir lire un plan de métro, par exemple, d'être capables de s'adresser à des services d'aide publique pertinents... C'est pourquoi les cours de français ont été transformés en **ateliers sociolinguistiques**.

2. LES ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES EN DÉTAIL

Chaque atelier comprend une douzaine de personnes, ce qui permet à chacun de se connaître et d'apprendre à se faire confiance. Les animateurs font attention à ce qu'hommes et femmes soient mélangés et qu'il y ait au moins 4 nationalités différentes par groupe. Les groupes sont composés en fonction des profils des personnes, leurs besoins, leur niveau d'autonomie et leur lieu d'habitation en janvier et en septembre. Pour faire cette répartition, les personnes sont reçues une par une pour procéder à une évaluation grâce à un dossier d'inscription. Toute personne évaluée n'intégrera pas forcément un groupe, elle pourra être réorientée vers d'autres partenaires.



Au sein des ateliers de l'ASEA

PUBLIC CIBLÉ	OBJECTIFS	DÉROULEMENT	CONTENU
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Tout type de profil: hommes et femmes ayant besoin de la langue française pour s'insérer dans la société française, pour leur vie quotidienne, et/ou pour un projet d'insertion professionnelle</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Favoriser l'autonomie des personnes (savoir vers quels services se diriger et exprimer sa demande)</i> ● <i>Développer l'aisance à l'oral (pouvoir parler à une personne ou au téléphone)</i> ● <i>Favoriser la participation active à la vie scolaire des enfants</i> ● <i>Inciter à participer aux manifestations de la ville</i> ● <i>Permettre aux personnes de se déplacer facilement</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>6 h par semaine (séances de 2 ou 3 h)</i> ● <i>3 phases : découverte, exploration, appropriation</i> ● <i>Maximum 3 ans</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Apprentissage de la langue française en situation</i> ● <i>Rencontres avec les services de la ville, associations...</i> ● <i>Sorties culturelles</i> ● <i>Ateliers bureautiques</i> ● <i>Aide pour les démarches administratives...</i>

Les caractéristiques des Ateliers sociolinguistiques

Les salariés d'ASEA assurent à la fois la coordination des projets et l'animation des ateliers. Ils sont régulièrement formés pour améliorer les ateliers et pour en créer et en animer de nouveaux. Pour cela, l'association fait partie du **Réseau des Acteurs de la Dynamique des Ateliers Sociolinguistiques** (RADyA)¹. Cette association à but non lucratif regroupe des formateurs, animateurs et coordinateurs de centres sociaux et d'associations de quartier pour favoriser la professionnalisation des intervenants, créer des outils pédagogiques et mutualiser les pratiques. Par le biais de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OCPA) et Uniformation, les salariés sont initiés ou perfectionnés en bureautique, chinois, anglais...

Ce travail comporte 3 phases :

1. DECOUVERTE

Lors de la phase de découverte, les ateliers se déroulent majoritairement dans le quartier des participants, ce qui leur évite de prendre les transports. C'est d'ailleurs l'un des premiers thèmes de travail abordé car les transports sont indispensables pour tout le reste : effectuer une démarche administrative, aller chez le médecin, chercher un emploi, etc.

2. EXPLORATION

Durant la phase d'exploration, le travail avec les partenaires extérieurs s'intensifie : rencontre avec une assistante sociale, avec une personne de l'atelier santé-ville... Le but est que les bénéficiaires aient un premier contact avec ces services, qu'ils puissent s'adresser à eux plus facilement, qu'ils soient mieux identifiés et donc mieux accueillis par la suite. Des sorties culturelles sont également organisées ; elles permettent aux bénéficiaires de se familiariser avec les transports en commun, de connaître les lieux culturels, d'échanger sur leur propre culture. Le but est que tout le monde puisse se parler et vivre ensemble plus facilement.

3. APPROPRIATION

La phase d'appropriation est plus orientée vers l'insertion professionnelle, avec des formations à la rédaction d'un curriculum vitae, des sorties à la Cité des Métiers, au Forum pour l'emploi... mais aussi vers l'autonomie : un groupe de 2 ou 3 « journalistes » se rendent dans différents lieux pour écrire un article dans leur journal (fête de la ville, séances de cinéma, rencontres citoyennes, rencontres avec d'autres associations...) et ainsi s'informer de tout ce qui se passe à Aubervilliers.

1. Pour en savoir plus : <http://www.aslweb.fr/g/RADya/>



Lors de la phase d'appropriation des ateliers sociolinguistique

Les sessions durent de janvier à juin/juillet, et de septembre à décembre. Les compositions des groupes sont revues en juillet et en décembre par les animateurs des ateliers ; ils proposent alors aux bénéficiaires de changer de phase. Le passage d'une phase à l'autre dépend aussi de leur assiduité. Afin de faciliter la présence de toutes et de tous, les horaires des ateliers sont, si possible, adaptés aux contraintes, en particulier celle de la garde des enfants.

FEMME DE 65 ANS, inscrite à l'ASEA par son mari. Elle ne maîtrisait le français ni à l'oral ni à l'écrit. Elle ne sortait pas de chez elle sans son mari. Elle a expliqué qu'elle s'imaginait que les gens la regardaient et voyaient qu'elle ne savait ni parler, ni lire, ni écrire et qu'elle ne voulait donc pas sortir. Après avoir participé à 3 modules, ses compétences langagières ont augmenté et elle a pu faire des démarches seule à Aubervilliers. Après un arrêt dû à des problèmes de santé, elle a repris les ateliers et n'a désormais plus peur d'appeler ou d'aller seule chez ses filles.

FEMME DE 32 ANS, jamais scolarisée, orientée vers l'ASEA par l'ABDI (Association Bouillyenne pour le Développement et l'Insertion). Elle ne maîtrisait pas du tout le français, oral ou écrit. Malgré sa volonté et sa détermination, elle n'a pu assister qu'à l'équivalent de 5 modules (problèmes de santé et de garde d'enfants). Les difficultés auxquelles elle a été confrontée, ont été l'occasion de mettre en pratique ce qu'elle avait appris en atelier : elle s'est rendue seule aux consultations médicales, a rencontré les enseignants et directeurs d'écoles, et a osé appeler ASEA pour prévenir de ses absences.

FEMME DE 22 ANS, née en France et de nationalité française mais ayant vécu pendant longtemps à l'étranger, orientée vers l'ASEA par une infirmière à domicile. Son mari a accepté qu'elle s'inscrive aux ateliers à condition qu'elle continue à s'occuper des tâches habituelles. Elle a suivi les ateliers jusqu'à son accouchement et a pu mettre à profit ce qu'elle y avait appris dans sa vie quotidienne. Elle s'est notamment inscrite à la Mission Locale et a intégré l'atelier Français pour l'accompagnement vers l'emploi. Les ASL lui ont permis de mieux gérer son temps et de se lancer dans plusieurs démarches.

3 exemples de profils de bénéficiaires

3. LES AUTRES ATELIERS PROPOSÉS

○ Ateliers « Français pour l'accompagnement vers l'emploi »

Ces ateliers sont destinés à des jeunes ayant vécu à l'étranger pendant longtemps, ne maîtrisant pas la langue française à l'oral et/ou à l'écrit mais n'ayant pas droit aux cours de français classiques (car ils sont nés en France et ont la nationalité française). Certains n'ont jamais été scolarisés, d'autres pendant quelques années seulement. Par groupe de 12, ils bénéficient de cours de français orientés vers leur insertion professionnelle et de conseils sur leur façon de se présenter, de se comporter en entretien. L'objectif est qu'ils puissent ensuite intégrer une formation avec la Mission Locale.

○ Ateliers « Vocabulaire Code de la Route »

Ces ateliers s'adressent aux adultes possédant les papiers nécessaires à une inscription dans une auto-école ou à ceux déjà inscrits. Leur manque de maîtrise du français représente un handicap pour s'inscrire et pour passer l'examen du code de la route. Un vocabulaire spécifique leur est donc enseigné au fur et à mesure des séances.

○ Ateliers Collège

Les parents ne maîtrisant pas bien le français et le fonctionnement des collèges ne peuvent pas s'investir pleinement dans la scolarité de leurs enfants. Ces ateliers, à raison de 2 demi-journées par semaine durant une année scolaire, leur permettent de mieux comprendre les codes de l'école française et de jouer un rôle dans la scolarité de leurs enfants. Ce projet est mené en partenariat avec l'Inspection Académique de Seine-Saint-Denis.

○ Travail avec les souffleurs

Les souffleurs sont un commando poétique qui, entre autres, recueillent des poèmes de tous les pays, dans leur langue d'origine et en français. Les bénéficiaires des ateliers sociolinguistiques peuvent participer à cette récolte et partager un poème, un chant, un texte de leur pays d'origine.

Cette liste non exhaustive résume les principaux ateliers que propose ASEA. L'association accueille et accompagne également les personnes de façon individuelle et, le cas échéant, les redirige vers les structures institutionnelles ou associatives de la ville.

Tous les ateliers sont indépendants les uns des autres et ne visent pas le même public. Ils ont été mis en place pour répondre à des besoins repérés sur le terrain mais qui ne sont pas nécessairement liés. Les apprenants des ateliers sociolinguistiques peuvent par exemple participer ensuite au vocabulaire du code de la route, 2e étape dans leur gain d'autonomie. Cela leur permet aussi d'enrichir leur vocabulaire. Tous les apprenants ont une initiation à la bureautique dans le cadre de leur atelier.

En plus de tous les ateliers proposés, les participants sont encouragés à aller vers d'autres structures pour s'approprier l'ensemble de l'offre qui existe sur Aubervilliers.

4. LA RÉUSSITE D'ASEA : ADAPTATION ET PARTENARIATS

Les ateliers n'ont pas fait l'objet d'une évaluation externe globale (en-dehors de celle des financeurs). Ils sont évalués en interne, chaque année, grâce aux questionnaires remis aux participants et aux feuilles de suivi remplies par les animateurs d'ASEA.

Entre
120 et 130
personnes ont participé aux
ateliers sociolinguistiques

47
jeunes ont participé aux
cours de français vers
l'insertion professionnelle

59
personnes ont assisté aux
ateliers vocabulaire Code de
la route

30
parents ont participé aux
ateliers collège

41
Personnes sont en suivi
individuel emploi

18
personnes ont participé à
l'atelier CAF «Mon guide
mobilité»

Quelques données quantitatives d'ASEA en 2013

Tous les jours, au moins 1 personne appelle ou se déplace pour intégrer un atelier mais ASEA ne peut pas accueillir tout le monde...

Les bénéficiaires apprécient les ateliers qui leur permettent de gagner en confiance, de devenir plus autonomes dans leur vie quotidienne et d'effectuer les démarches nécessaires à la prise en main de leur situation. Ils incitent aussi d'autres personnes à venir : le bouche à oreille ramène de nombreux participants aux ateliers, plus enclins à venir quand ils savent à quoi s'attendre et qu'ils sont conseillés par un pair.

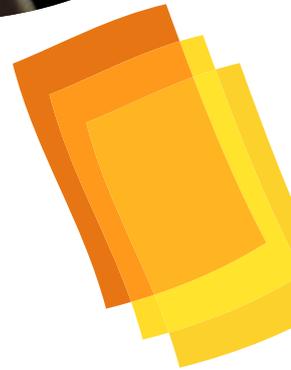
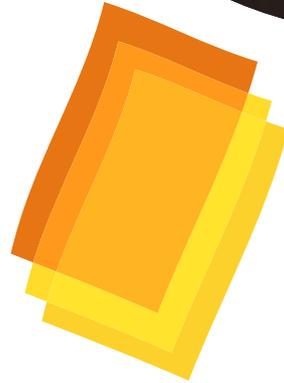
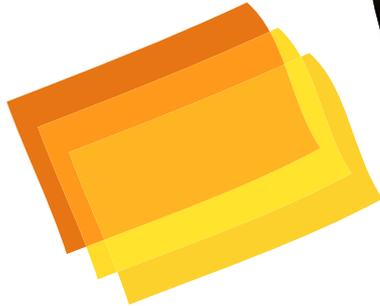
Un des raisons de la satisfaction des bénéficiaires est l'adaptation des ateliers à leurs besoins et à leurs contraintes. Ils ne sont pas jugés et se rendent compte que même s'ils ne parlent pas bien français, ils peuvent être compris et comprendre les autres. ASEA a fait évoluer ses ateliers en fonction des besoins qu'elle a pu identifier chez ses bénéficiaires, de ce qu'ils ont exprimé, et des suggestions des partenaires. Les salariés ont reçu et continuent de recevoir plusieurs formations afin de constamment améliorer leurs méthodes d'animation et leurs compétences.

L'ASEA s'est progressivement fait une place importante dans le paysage social à Aubervilliers, aussi bien auprès des structures associatives qu'institutionnelles. Les partenariats noués permettent d'organiser des visites dans ces organismes mais aussi de recevoir des personnes y travaillant lors de séances d'atelier. Grâce à ces visites et interventions, qui représentent une grande part de l'activité des ateliers, les bénéficiaires se familiarisent avec ces services et peuvent les contacter par la suite, en cas de besoin. L'ASEA est également sollicitée par ces mêmes structures pour mener de nouveaux ateliers ; par exemple, l'association a été contactée par l'Inspection Académique de Seine-Saint-Denis pour créer et animer, en partenariat avec l'Education Nationale, les ateliers Collège à Aubervilliers. Les différentes organisations renvoient aussi vers l'association des personnes qui pourraient bénéficier de ses ateliers.

5. QUE DEVIENNENT TOUTES CES PERSONNES QUI PASSENT PAR L'ASSOCIATION ?

L'ASEA n'assure pas le suivi des personnes qui ont participé à ses ateliers. Elle leur demande de garder le contact et, à l'occasion d'une rencontre dans la rue, prend volontiers de leurs nouvelles. Néanmoins cette population est amenée à beaucoup se déplacer, d'autant plus qu'Aubervilliers connaît de forts problèmes de logement.

Une évaluation plus poussée que celle menée chaque année à partir des questionnaires permettrait de mesurer davantage les impacts des actions d'ASEA. Pour cela, des financements seraient nécessaires. Or trouver des financements pour ses actions n'est pas toujours évident...



COOPANAME : UNE COOPÉRATIVE POUR UNE NOUVELLE CONCEPTION DU TRAVAIL EN ILE-DE-FRANCE



● **AUTEUR** : Stéphane VEYER
Directeur général de Coopaname
93@coopaname.coop

● **RÉDACTRICE** : Emeline Brun

● **RÉSUMÉ** : « *Coopaname est une SCOP (coopérative ouvrière) issue du mouvement des Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE). Depuis 10 ans en Ile-de-France, elle propose aux porteurs de projets économiques et aux personnes désireuses de vivre de leurs savoir-faire, de s'associer à la coopérative tout en sécurisant leur démarche et leurs revenus. Cette structure, au fonctionnement très participatif, ouvre un nouveau rapport au travail et à la protection sociale. Auparavant implantée à Aubervilliers, Coopaname a désormais ses locaux à Saint-Denis.* »

● **MOTS-CLEFS** : EMPLOI, COOPÉRATION, PARTICIPATION CITOYENNE, ENTREPRISE, PROTECTION SOCIALE, ILE-DE-FRANCE, FRANCE

1. QU'EST-CE QU'UNE COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOI (CAE) ?

Coopaname est une coopérative à dimension principalement francilienne. Plus qu'une coopérative ouvrière classique, il s'agit d'une Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE). Dans cette structure, ce sont donc les activités et les emplois qui sont mis en commun au sein d'une même entité : l'entreprise est l'outil de travail partagé des professionnels qui la composent. Cette solution permet aux personnes qui souhaitent créer leur propre activité de le faire sous un statut de salarié, sans avoir à choisir entre indépendance et protection sociale. Coopaname offre ainsi une alternative tant à la création d'entreprise qu'au salariat subordonné.

La première CAE a été créée à Lyon en 1995, afin de venir en aide aux entrepreneurs individuels, souvent isolés et mal accompagnés. Elle a ensuite donné naissance à un réseau national, « Coopérer pour Entreprendre », qui a créé l'antenne parisienne en 2004.

L'antenne d'Aubervilliers (et d'autres en Île-de-France) a été créée en 2007, afin de répondre au besoin de croissance de Coopaname sans perdre l'ancrage local et la proximité avec les salariés-entrepreneurs-coopérateurs. Depuis 2016, l'établissement s'est installé dans la ville de Saint-Denis et compte la même année 60 entrepreneurs, de tous horizons professionnels.

Pour comprendre ce qu'est une CAE, il est utile de s'intéresser aux différentes générations qui se sont succédé, depuis la création de la première entité en 1995.

« Une CAE (Coopérative d'Activité et d'Emploi) est une entreprise coopérative organisée sous forme de Scop SA, Scop Sarl, Sarl coopérative ou Scic. Elle rassemble dans un même cadre juridique, économique, social, fiscal et humain différentes activités entrepreneuriales portées chacune par une, deux ou plusieurs personnes, et gérées comme autant d'unités économiques autonomes analytiquement »

Définition d'une CAE

Sangiorgio Joseph, Veyer Stéphane, « Les coopératives d'activités et d'emploi : un exemple de construction d'une innovation sociale », *Projectics / Proyéctica / Projectique*, 1/2009 (n°1).
Disponible en ligne : <http://www.cairn.info/revue-projectique-2009-1-page-51.htm>



L'objectif initial des **premières générations** de CAE est d'offrir à des porteurs de projet une alternative à la création d'entreprise et au statut d'auto-entrepreneur, en les accueillant dans un cadre sécurisé et en leur offrant un accompagnement. Il s'agit plus dans cette optique d'une phase de test, qui permet au porteur de projet de consolider ses idées et de lancer son activité dans un cadre juridique innovant, qui permet de ne pas prendre trop de risque ou d'engagements légaux. Ce modèle de sécurisation de la démarche entrepreneuriale constitue encore aujourd'hui le cœur de l'activité d'une grande partie des CAE.

La **deuxième génération** a émergé grâce au désir de certains porteurs de projet, devenus salariés puis associés de leur coopérative, de demeurer au sein de la CAE de façon durable. Dans ce modèle, chaque entrepreneur-salarié participe, non seulement financièrement, mais aussi humainement, à la vie et au développement de la CAE, de façon participative et collective. Les entrepreneurs-salariés acceptent de mutualiser durablement une partie de leur chiffre d'affaires et de leurs résultats pour financer les activités collectives de la CAE et créer ainsi un patrimoine commun. Concrètement, cette évolution se traduit également par la création d'une représentation du personnel, comme dans une entreprise « classique » et la mise en place d'un système de gouvernement démocratique et participatif de l'entreprise.

Coopaname s'inscrit dans la **troisième génération** de CAE dont l'objectif est d'aller plus loin dans la mutualisation et la coopération. Il ne s'agit plus simplement d'accompagner un projet entrepreneurial, mais de permettre à des individus de vivre de leur savoir-faire et de leurs compétences au sein d'une structure au fonctionnement proche de l'autogestion, tout en gardant leur autonomie. La mutualisation des ressources financières et des risques, notamment sociaux, est encore plus importante, afin d'être au service d'une protection dans la durée de la capacité de chacun à vivre de son métier. Une meilleure assise financière doit permettre en particulier de soutenir financièrement les projets accompagnés, mais également les projets qui naissent de la rencontre et de la coopération au sein de la CAE des entrepreneurs-salariés. C'est une façon pour les porteurs de projet de capitaliser leur activité sans avoir à tout faire reposer sur leurs épaules et leur unique force de travail.

2. COMMENT FONCTIONNE COOPANAME ?

Coopaname accueille tous les porteurs de projet, sans condition¹, et sans exiger d'eux une réussite assurée. Elle offre à toute personne intégrant la coopérative un accompagnement individuel, collectif et mutuel pour monter son projet. Le porteur de projet ne signe pas de contrat de travail avant d'avoir réalisé ses premiers actes de production. Dès qu'il réalise ses premières prestations/ventes, il signe un contrat à durée indéterminée (CDI) avec Coopaname. Légalement, il a donc un statut de salarié et profite de toutes les protections sociales qui y sont attachées. En revanche, sur le plan professionnel, c'est sa propre marque, ses propres services et produits qu'il développe et propose à sa propre clientèle. Il agit en salarié disposant de la plus large autonomie possible dans la conduite de son métier.

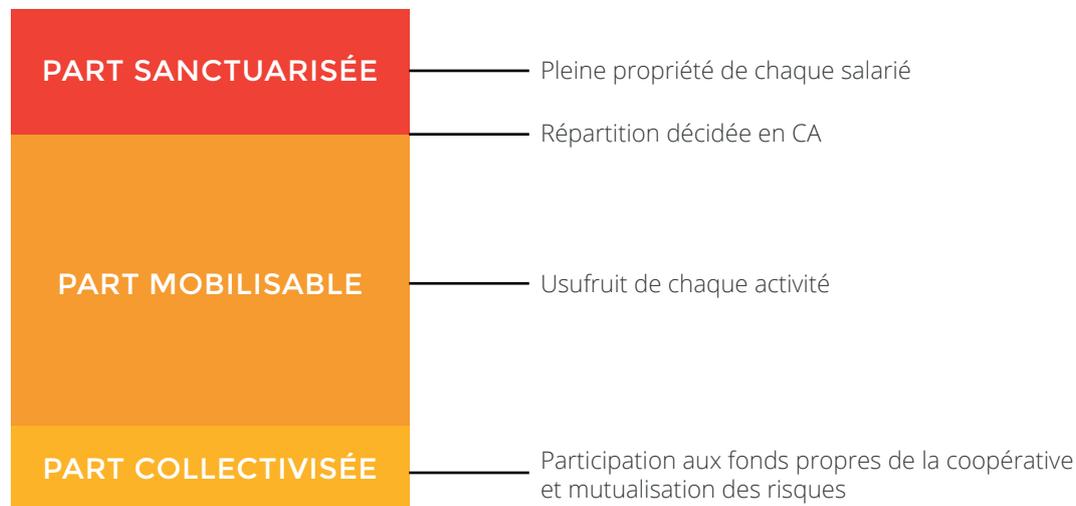
Les avantages d'appartenir à Coopaname sont multiples :

- **Une sécurité financière** : le salarié-entrepreneur reçoit un salaire tous les mois, qui est harmonisé et lissé en fonction de son volume d'activité. Ainsi, même si les entrées d'argent de l'activité ne sont pas régulières, chacun est assuré de recevoir un salaire stable, dont le montant est connu.

1. Sauf conditions techniques, comme pour les professions réglementées par exemples (médecin, avocat, etc.)

○ **Une protection sociale** : contrairement au statut d'auto-entrepreneur, un salarié-entrepreneur de Coopaname bénéficie des mêmes protections de santé, retraite, etc. que dans une entreprise classique, et est rattaché au régime général de la sécurité sociale. Il bénéficie notamment de l'assurance-chômage en cas de cessation de son activité.

○ **Une force collective** : appartenir à Coopaname permet de contribuer à un réseau d'autres entrepreneurs, de ne pas être isolé, de profiter d'un accompagnement professionnel et des compétences et conseils de ses pairs. Financièrement, 11,5 % de la marge brute générée par chacune des activités permet de mutualiser l'entreprise coopérative et les différentes fonctions qu'elle met en œuvre. Par ailleurs, le résultat bénéficiaire réalisé annuellement par chaque activité est répartie en trois parts (cf. Figure ci-dessous).



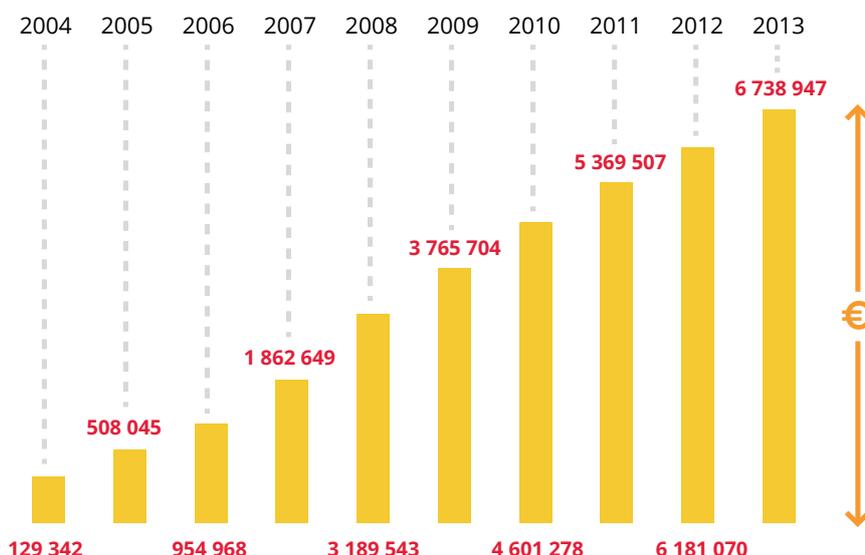
Répartition des résultats bénéficiaires dans Coopaname (source : rapport d'activité 2013)

Le coopérateur touche un salaire fixe et stable issu du chiffre d'affaire de son activité, et contribue également à un certain nombre de frais mutualisés pour couvrir la gestion juridique, comptable, financière, administrative, etc. des activités de son entreprise.

3. UN DÉVELOPPEMENT CONTINU ET PARTICIPATIF

En 2014, Coopaname Ile-de-France comptait plus de 700 membres, dont 450 salariés dont 80 membres à Aubervilliers. Son modèle économique permet de dégager environ 8 millions d'euros de chiffre d'affaires, majoritairement redistribués en salaires et pour le développement de la coopérative.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA COOPÉRATIVE



Source : Liasses fiscales

Evolution du chiffre d'affaires de Coopaname (source : rapport d'activité 2013)

En outre, malgré la croissance continue du chiffre d'affaire depuis sa création (cf. figure ci-dessus), le modèle est dépendant des subventions publiques pour financer les accompagnements de Coopaname. Cet accompagnement permet d'accueillir et d'intégrer quiconque, sans sélection à l'entrée et sans préjuger de la réussite de ses projets. En l'absence de ces financements, Coopaname serait contrainte d'être plus sélective. La coopérative souhaite donc continuer à être soutenue par des fonds publics, ce qui est aussi justifié par sa contribution à l'intérêt général. L'objectif de Coopaname dépasse en effet la dimension strictement marchande ; elle vise avant tout l'accompagnement inconditionnel de toute personne porteuse d'un projet entrepreneurial et la sécurisation de son parcours professionnel par l'octroi de droits et de revenus.

L'autre difficulté à laquelle Coopaname se heurte, est de nature juridique. En effet, si la loi Hamon sur l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014 a enfin donné un cadre juridique aux pratiques des CAE, elle n'a pas répondu à tous les enjeux posés par les nouvelles pratiques de rapport au travail. Coopaname s'inscrit dans une logique d'innovation permanente qui l'amène à expérimenter en matière d'organisation, de formation professionnelle ou de droits sociaux. Cette démarche exige une co-construction des mécanismes et avancées de la coopérative avec différentes parties prenantes externes : services déconcentrés de l'Etat, Pôle Emploi, organisations syndicales salariées, collectivités locales financeurs, universitaires (économistes, sociologues du travail...), acteurs économiques, etc.

4. LES CAE : UN AUTRE MODÈLE MANAGÉRIAL

La création des CAE et les activités de Coopaname reposent sur une réflexion qui interroge de façon plus structurelle l'évolution du salariat, le rapport au travail et les responsabilités de la puissance publique. Une réflexion qui va à contresens de la pensée commune, qui tend à promouvoir l'auto-entrepreneuriat comme une solution au chômage et comme l'apogée de la réalisation de soi.

L'AUTO-ENTREPRENARIAT : UNE POSSIBLE FORME DE PRÉCARITÉ

« La microscopisation de l'entrepreneuriat, adaptée à des populations de plus en plus éloignées de la création d'entreprises classiques (c'est-à-dire du modèle de la petite PME constituée sous forme de société), a établi une équation cruelle : micro-entreprise + micro-crédit = micro-revenu + micro-protection sociale. »

Citation extraite de l'article « Cessons de créer des entreprises ! » de Stéphane Veyer (publié dans Impertinences 2010 – huit contributions pour penser et agir autrement)³

L'auto-entrepreneur bénéficie d'une estime favorable de l'opinion publique. Il est celui qui prend son destin en main, qui ne compte pas ses heures, qui crée de l'activité et de la richesse. Il existe de nombreuses incitations à créer des entreprises, qui, a priori, ne peuvent qu'être bénéfiques dans une société en crise où le chômage sévit. Ces incitations permettent au gouvernement de mettre en avant des mesures concrètes de réduction du chômage tout en répondant à l'aspiration des marchés économiques d'assouplir le monde du travail. Cette politique de création d'entreprise part du postulat que la création de petites entreprises est freinée par les réglementations françaises (administratives, fiscales et sociales), trop nombreuses et trop rigides.

Cependant, les dérégulations accordées aux micro-entrepreneurs, à long terme, peuvent avoir des effets négatifs. Elles les limitent à un cadre d'activité microscopique : augmenter la taille de l'entreprise (soit sortir du micro-entrepreneuriat) implique d'être soumis aux réglementations applicables à une nouvelle échelle d'entreprise. Le développement de l'ampleur des activités d'un auto-entrepreneur est donc extrêmement complexe car cela entraîne des coûts de fonctionnement et de structure radicalement différents. Le taux de charge pour les entreprises classiques est bien plus élevé que pour les micro-entreprises. En contrepartie de faibles charges, le statut d'auto-entrepreneur ne comprend pas des droits sociaux très protecteurs.

LE MODÈLE DE COOPANAME : POUR UN NOUVEAU RAPPORT AU TRAVAIL

Comment concilier l'aspiration croissante des individus à travailler autrement et le maintien de ces mêmes personnes dans le droit commun ? Deux profils d'auto-entrepreneurs se distinguent en général :

- des personnes issues du chômage qui cherchent à créer leur propre activité pour « s'en sortir » ;
- des personnes qui ne se retrouvent pas dans le salariat classique et qui veulent acquérir une autonomie, y compris par l'exercice d'une activité complémentaire.

Dans les deux cas, il s'agit rarement de personnes possédant une forte culture entrepreneuriale, de forts réseaux, et surtout, possédant une situation économique permettant la prise de risque.

Coopaname, et les autres CAE de seconde ou troisième génération, offrent non seulement un accompagnement et un espace-test à ces auto-entrepreneurs pour le lancement de leur activité, mais elles contribuent à rétablir un pan entier de la société dans le droit commun. A Coopaname, « les entrepreneurs-salariés peuvent donc s'y protéger collectivement contre eux-mêmes – ou plutôt : protéger collectivement les salariés qu'ils sont, des entrepreneurs individuels qu'ils sont par ailleurs ».⁴

3. http://www.coopaname.coop/sites/www.coopaname.coop/files/file_fields/2015/07/13/2010-stephane-veyer-impertinence-2010-cessons-de-creer-des-entreprises.pdf

4. *Idem*

A l'heure d'Uber et de l'économie collaborative, du Big Data et des phénomènes de coproduction par les consommateurs, la notion même d'emploi est bousculée. Pour Coopaname, l'enjeu des années à venir est de repenser le travail et de créer les cadres économiques et sociaux nouveaux qui permettront à la fois de sécuriser la pratique autonome d'un ou plusieurs métiers et de constituer des collectifs professionnels forts et protecteurs. C'est ce chemin qu'emprunte Coopaname au travers de la mise en œuvre de mécanismes coopératifs pratiques et d'une réflexion autour du concept de « mutualité de travail ». Coopaname peut ainsi être vue comme un laboratoire, composé d'autant de chercheurs que de salariés, qui tentent d'imaginer ensemble ce que pourrait être le travail demain.

« Utopie ? Oui sans doute, dans la mesure où l'utopie est valide en économie sociale puisqu'elle initie la recherche-action, à l'instar du mirage sans lequel la caravane ne se mettrait jamais en route »

Citation de Henri Desroche (1975)

5. POUR EN SAVOIR PLUS

« Cessons de créer des entreprises ! », *Impertinences 2010 – huit contributions pour penser et agir autrement*, Stéphane Veyer, 2010 : http://www.coopaname.coop/UPLOAD/media/file/30_Stephane_Veyer-Impertinence_2010-cessons_de_creeer_des_entreprises.pdf

« Construire les bases d'une Coopérative d'Activité et d'Emploi : l'émergence d'une entreprise de salariat, d'accompagnement et d'apprentissages mutuels », Stéphane Veyer et Joseph Sangiorgio, 2008 : http://www.coopaname.coop/UPLOAD/media/file/27_S_Veyer-J_Sangiorgio-2008-iemniae_univ-nantes_mutuelle_de_travail.pdf

« Le projet d'entrepreneuriat collectif des coopératives d'activités et d'emploi : quelles pratiques managériales ? », Stéphane Veyer, Actes du Colloque « *Coopératives et Mutuelles : Impacts du statut sur l'efficacité et l'organisation managériale* » *ISTEC (Institut des Sciences, Techniques et Economie Commerciales) Paris*, 2007 : http://www.coopaname.coop/UPLOAD/media/file/26_StA_p_hane-Veyer-ISTEC-2007-Le-projet-dentrepreneuriat-collectif-des-CAE.pdf

« De la coopérative d'activités et d'emploi à la mutuelle de travail : produire du droit pour accompagner un projet politique d'économie sociale », Stéphane Veyer et Nathalie Delvolvé, Actes du Colloque « *Entreprendre en économie sociale et solidaire : une question politique ?* » *Xe ? Rencontres Internationales du RIUESS – Roannes* : http://www.coopaname.coop/UPLOAD/media/file/28_N_Delvolve-S_Veyer-_Roannes_2009_-_de_la_CAE_a_la_mutuelle_de_travail_produire_du_droit.pdf

« Rapport d'activités 2013 de Coopaname » : http://www.coopaname.coop/UPLOAD/media/file/50_RA2013-Coopaname-diffusion-web.pdf



"ACI": Des ateliers d'insertion professionnelle contre le mal-logement

Résumé : L'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) de l'association « Les Bâisseurs d'Emmaüs » contribue à l'insertion professionnelle dans le secteur de la construction et de la rénovation, promeut le réemploi de matériaux. Les constructions écologiques réalisées bénéficient aux victimes du mal-logement.

AUTEUR(S)

Dominique Balde

Directrice de l'association « Les bâtisseurs d'Emmaüs »

lesbâtisseursemmaus@gmail.com

Fiche rédigée par :
Pauline Riffier

PROGRAMME

Démarrage : Juin 2011

Lieu de réalisation : Aubervilliers

Budget : 400000 €

Origine et spécificités du financement :

Clients, Etat, Région Ile-de-France,
Département de la Seine-Saint-Denis,
Fondations VINCI, GDF-SUEZ

ORGANISME(S)

Les bâtisseurs d'Emmaüs

ZA La Fontaine du Vaisseau 3
Rue Michelet

93360 Neuilly-Plaisance (France)

<http://www.batisseurs-emmaus.fr>

Salariés : 14

Bénévoles : 5



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : samedi 23 août 2014

Appréciation(s) du comité : *Source d'inspiration !*

Solution(s) : *Emploi, Environnement, Logement*

Opérateur(s) : *Association, ONG*

Pays : *France, Île-de-France*

Bénéficiaires : *Personnes en situation de handicap, Bottom Of the Pyramid (BOP)*

Envergure du programme : *Locale*

Domaine(s) : *Travail, Logement, Éducation, Formation*

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Aubervilliers)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Balde, « "ACI": Des ateliers d'insertion professionnelle contre le mal-logement », ***Journal RESOLIS*** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

L'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) des Bâisseurs d'Emmaüs, créé en 2007, appartient à la communauté Neuilly Emmaüs Avenir. Ses activités servent à faire vivre les « compagnons » (leur travail leur permettant d'avoir un logement, de la nourriture, des droits à la retraite, la sécurité sociale et un pécule). L'ACI est devenu autonome en Juillet 2011 et est agréé par l'Etat sous la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi du 93 (DIRECCTE du 93).

OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'ACI a pour objet d'insérer socialement et professionnellement des personnes très éloignées de l'emploi (personnes en situation de handicap, minima sociaux, etc.) par des activités de construction (bâtiments à ossature bois), de rénovation et de réhabilitation, destinées aux groupes et communautés Emmaüs, aux associations accompagnant des familles ROM et/ou des gens du voyages, à des bailleurs sociaux engagés, à des collectivités territoriales. Ces constructions et rénovations permettent aussi de lutter contre le mal-logement.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Projets de construction collectifs à destination de familles en grande précarité face au logement.

- Retour à l'emploi progressif en assurant un suivi adapté et personnalisé :

1) Un chef de chantier et un assistant encadrent les salariés en insertion

2) une accompagnatrice socioprofessionnelle assure des entretiens de suivi individuel (détecter le(s) problème(s) : logement, dette, santé, respect des consignes, accès aux droits, etc.) et des ateliers collectifs pour les aider à déterminer leur projet professionnel (bâtiment, cuisine, logistique, manutention, etc.) et à le mettre en œuvre (réorientation).

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Construction de 2 maisons en palettes récupérées sur la commune d'Aubervilliers ; Isolation en matériaux récupérés d'un bâtiment (logements « passerelle » pour des familles Rom) ; Installation de 2 modules éco-sanitaires pour des familles du voyage.
- Une douzaine de familles précaires ont déjà bénéficié des actions de construction.
- Sur le plan de l'insertion : 70 % de sorties positives en 2012 (contre 55 % pour le reste du département).

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Insérer professionnellement des personnes en difficultés tout en luttant contre le mal-logement et en favorisant l'économie circulaire (expérimentation du réemploi de matériaux).

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Pôle économique : Communautés Emmaüs, collectivités (Rosny, Aubervilliers), entreprises de l'habitat social (Habitats Solidaires), associations (l'Association Départementale pour la Promotion des Tsiganes - ADEPT, Coup de Main, les Centre Communal d'Action Sociale CCAS), l'Atelier du Bocage (utilisation de palettes)
- Pôle insertion : Communautés Emmaüs, Pôle Emploi Neuilly-Plaisance, Plan Initiative Emploi (PLIE), Plan de Ville de Neuilly Plaisance, autres Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) et Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)
- Problématiques sociales : Réseau Emmaüs, Aurore, Association EPOC (Espace Psychanalytique d'Orientation et de Consultations) Paroles Voyageuse, les Groupements d'Etablissements (Greta), fournisseurs, La cité du Printemps (Neuilly Plaisance), Emmaüs Solidarité.

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- L'équilibre économique n'est pas encore atteint.
- L'activité de construction (avec l'ambition du réemploi) nécessite un important travail de recherche, conception, préparation et de mise en oeuvre des projets (dessin, suivi de chantier, gestion des approvisionnements, identification de sources de réemploi, adaptation des procédés constructifs, etc.), ce qui implique des coûts de structures importants
- Les clients (bailleurs sociaux d'insertion, collectivités territoriales, etc.) sont des acteurs « engagés » ayant eux-mêmes de fortes contraintes financières.
- Les bénéficiaires se déplacent peu aux accompagnements thérapeutiques (craintes face à la thérapie).

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- En cas de problèmes psychologiques, le bénéficiaire est orienté vers une structure (locale) spécialisée : EPOC (l'Espace Psychanalytique d'Orientation et de Consultations), l'association Aurore (en cas d'addiction), etc.
- Les procédés de construction se réalisent en atelier : plus écologique, pratique et économique.
- Tests en cours sur le réemploi des matériaux d'intérieur (ex : peintures).

Améliorations futures possibles :

Structuration, développement et stabilisation des activités :

- 1) plus de chantiers
- 2) consolidation d'un cœur de métier pour stabiliser l'activité d'insertion (travail avec les clients et architectes pour pré-fabriquer des panneaux, une ossature en atelier amenée à être montée sur place. Permettra aussi un développement territorial par la participation citoyenne)
- 3) création du pôle de récupération en matériaux du bâtiment (diminution des coûts d'achat de matériaux et des prix de revient).

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

PRESENTATION DES FACTEURS DE REUSSITE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

- Actions concrètes mises en oeuvre pour lutter contre le mal-logement
- Le suivi personnalisé pour l'insertion professionnelle des bénéficiaires
- Le volet écologie, par la réutilisation de matériaux recyclés

CONSEILS POUR UNE GENERALISATION OU TRANSPOSITION DU PROGRAMME

- Avoir un modèle économique stable, et un cœur de métier, un savoir-faire (ici, la construction)
- Savoir s'entourer, car multi-financement (social, institutionnalisé, privé, activité économique)
- Penser à la fois public et social (donc satisfaire le client et les bénéficiaires)

Idee de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :

- La réutilisation de matériaux, la Recherche et Développement sur la technique et en matière de recherche d'emploi.

Les chantiers d'insertion professionnelle de Initiatives Solidaires à Aubervilliers

Résumé : Depuis janvier 2013, l'Association Initiatives solidaires, soutenue par l'Association Logement Jeunes 93 (ALJ 93), développe des chantiers d'insertion professionnelle dans les métiers de l'hôtellerie/restauration et de la ferronnerie/menuiserie.

AUTEUR(S)

Christophe Auger

Délégué général d'ALJ 93 et
Membre Fondateur
d'Initiatives Solidaires

c.auger @alj93.fr

Fiche rédigée par :
Pauline Riffier

PROGRAMME

Démarrage : 1er janvier 2013

Lieu de réalisation : Aubervilliers

Budget : 1038165 €

Origine et spécificités du financement :
Etat (enveloppes dédiées à l'Insertion par l'Activité Economique), Conseil Régional Ile-de-France et de Seine-Saint-Denis

ORGANISME(S)

Initiatives Solidaires

95 boulevard Félix Faure

93300 Aubervilliers

<http://www.initiativesolidaires.com/>

Salariés : 49

Bénévoles : 5

Adhérents : 30



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : samedi 23 août 2014

Appréciation(s) du comité : *Source d'inspiration !*

Solution(s) : *Emploi, Exclusion et isolement*

Opérateur(s) : *Association, ONG*

Pays : *France, Île-de-France*

Bénéficiaires : *Population urbaine, Personnes en situation de handicap, Chômeurs*

Envergure du programme : *Locale*

Domaine(s) : *Travail, Éducation, Formation*

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Aubervilliers)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Auger, « Les chantiers d'insertion professionnelle de Initiatives Solidaires à Aubervilliers », ** Journal RESOLIS** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

L'Association Logement Jeunes 93 (ALJ 93) gère des logements pour jeunes travailleurs, un restaurant collectif, accueille un public en logement transitoire, réalise des accompagnements socio-professionnels ainsi que des actions de coopération décentralisée (Roumanie et Tunisie). Afin d'entretenir ses locaux et développer son volet restauration, ALJ 93 a soutenu la création de l'association Initiatives solidaires, spécialisée dans l'insertion professionnelle et le portage de chantiers d'insertion. Les réflexions entre les membres fondateurs d'Initiatives solidaires ont débuté fin 2012 et l'association a été enregistrée en mars 2013.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Mettre en place une association porteuse d'activités dans les secteurs de l'hôtellerie/restauration et de la ferronnerie/menuiserie en s'appuyant sur l'insertion économique et professionnelle des personnes handicapées, des demandeurs d'emploi ou toute personne orientée par Pôle Emploi, les missions locales et les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Création de l'association Initiatives solidaires, signature d'une convention pour qu'elle puisse travailler comme prestataire pour ALJ 93 et recherche de locaux adéquats

- Chantiers d'insertion sur les métiers de l'Hôtellerie / Restauration efficients depuis juillet 2013, et depuis décembre 2013 pour les chantiers d'insertion sur les métiers de la Ferronnerie / Menuiserie :

> Ateliers bois, métallerie, production de matériaux de construction à base de carton; stockage

> 7 Ateliers ménage / entretien d'une chambre, 7 ateliers restauration : gérés par 2 encadrantes techniques, contrats d'un an renouvelable, dans un centre de séjour, obtention d'un diplôme en fin de cycle

> 10 salariés permanents (directrice, encadrants techniques, poste administratif, chargée de mission pour la recherche de matériels et de fonds) gèrent les bénéficiaires en insertion professionnelle

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 25 personnes sont actuellement en insertion professionnelle ou en emploi
- 15 personnes sont en cours de recrutement
- 10 salariés permanents (1 directeur, 2 chargés d'insertion professionnelle, 5 encadrants techniques, 1 chargée de mission, 1 encadrant administratif)
- Plus de 50% des bénéficiaires retrouvent un emploi au bout d'un an
- Obtention d'un éco-label européen (par AFNOR) pour le site : critères d'éco-énergie, d'emploi de personnes en insertion

ORIGINALITE DU PROGRAMME

L'association ALJ 93 a monté des chantiers d'insertion professionnelle répondant à ses propres besoins et respectant les contraintes écologiques et sociales actuelles.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Fondation Abbée Pierre, DIRECTE, Association Chantier école, Ville d'Aubervilliers, Conseil Général de Seine-Saint-Denis, Conseil Régional Ile-de-France, Pôle Emploi, Centres de formation, Missions locales, Maison Départementale pour Personnes Handicapées (MDPH), entreprises privées, associations présentes sur le département

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Trouver des locaux suffisamment grands (700 m²) dont le loyer est abordable
- Rechercher des financements
- La rigidité de l'Etat et des organismes de tutelle face au programme

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Le lobbying auprès des collectivités territoriales a permis l'obtention de locaux.
- Demandes de subventions en cours, en favorisant le volet de récupération de matériaux recyclables (production de matériaux de construction à base de carton), ceci permettra d'élargir l'axe de demande de subventions

Améliorations futures possibles :

- Augmenter le nombre de postes en insertion : 15 emplois supplémentaires pour 2014 (sous réserve de l'agrément obtenu par la DIRECTE : organisme étatique de tutelle, donnant un agrément valable 3 ans pour l'ouverture d'un chantier d'insertion)
- Nécessité d'avoir des relais bancaires au niveau de l'Etat pour permettre aux associations de réaliser leurs projets

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Le programme a été initialement créé pour répondre à un besoin.
- Certains salariés en insertion se sont investis bénévolement dans le Conseil d'Administration.
- Le réseau d'ALJ 93, composé de professionnels, de collectivités territoriales, d'associations, d'organismes institutionnels
- Les Pôles Territoriaux de Coopération Economiques (PTCE) ou les « Pépinières d'entreprise » peuvent être utiles pour aider à émergence ou au développement du programme.

POUR EN SAVOIR PLUS

Site internet de l'Association Logement Jeunes 93 (ALJ 93): <http://www.alj93.fr>

"Régie de quartier Maladrerie -Emile Dubois": l'insertion socio-professionnelle de quartier

Résumé : Présente dans un quartier marqué par un fort taux de chômage et une disparition du lien social, l'association « Régie de quartier Maladrerie- Emile Dubois » œuvre depuis 2003 pour l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des femmes du quartier.

AUTEUR(S)

Nicole Picquart

Présidente et Directeur de l'association « Régie de quartier Maladrerie – Emile Dubois »

picquart.nicole @orange.fr

Azouz Gharbi

Fiche rédigée par :

Pauline Riffier

PROGRAMME

Démarrage : 2003

Lieu de réalisation : Aubervilliers (France)

Budget : 1100000 €

Origine et spécificités du financement : Chiffre d'affaires, subventions (Marie, CUCS, CUI CDDI)

ORGANISME(S)

Régie de quartier Maladrerie – Emile Dubois

31, rue Lopez et Jules Martin

93300 Aubervilliers (France)

Salariés : 30

Bénévoles : 9

Adhérents : 20



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : samedi 23 août 2014

Solution(s) : *Emploi, Exclusion et isolement*

Opérateur(s) : Association, ONG

Bénéficiaires : Chômeurs

Domaine(s) : Travail

Pays : France, Île-de-France

Envergure du programme : Locale

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Picquart, « "Régie de quartier Maladrerie -Emile Dubois": l'insertion socio-professionnelle de quartier », *Journal RESOLIS*** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

La Maladrerie, cité-jardin créée dans les années 1970, a subi une dégradation progressive des conditions de vie de la population et du quartier (crise sociale et paupérisation). On constate des phénomènes de repli sur soi et la disparition du lien social. Parallèlement, dans les années 1980 a émergé le concept des régies de quartier en tant que véritables laboratoires d'idées pour dynamiser la vie sociale et solutionner les problèmes des quartiers. C'est sur la base de ce concept qu'est née en 2001 "la Régie de quartier Maladrerie - Emile Dubois". Deux ans après sa création, l'association "la Régie de quartier Maladrerie – Emile Dubois" a souhaité guider les jeunes (économie souterraine, rupture scolaire) dans une perspective d'emploi. En 2007, les actions s'élargissent aux femmes (mères célibataires, éloignées des savoirs de base, parfois illettrées).

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Promouvoir la richesse locale
- Encourager la solidarité de proximité
- Réussir à faire sortir de la misère et de l'exclusion les jeunes et les femmes
- Recréer du lien social
- Permettre aux habitants d'être acteurs de leur quartier.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Ateliers d'alphabétisation pour adultes
- Conseils de quartiers sur la base de la démocratie participative, sur les sujets relatifs à la vie du quartier (équipement et aménagement urbain, propreté et cadre de vie, respect des personnes, sécurité, animation du quartier)
- Mise en place de tuteurs de vie sociale
- Organisations d'événements sportifs et culturels (vernissage, pièces de théâtre)
- Programme de téléassistance pour personnes âgées
- Entreprise d'insertion : Actions organisées autour de l'emploi à la Régie et le travail d'insertion (formation, recherche d'emploi)
- Modules d'acquisition des savoirs de base à visée professionnelle : bureautique, menuiserie, électricité, tapisserie, « gestes et posture » pour les techniciennes de surface, atelier de français, etc.
- Contrats en insertion, CUI, CDDI, CDD : activités économiques de proximité (ménage ; nettoyage des espaces verts ; coursier d'étage, lors de pannes d'ascenseur, les jeunes aident les habitants à monter leurs courses, la poussette, etc., dans leur appartement.)
- Suivi individuel et accompagnement dans la recherche d'emploi ou l'accès à un projet professionnel (deux médiateurs et une conseillère en insertion socio-professionnelle)

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Les 2 premiers jeunes bénéficiaires sont devenus médiateurs socio-culturels à la Régie : ils aident aujourd'hui les jeunes à rédiger leur CV, répondre à des offres d'emploi, rencontrer les structures associées, etc.
- Depuis les premières actions, 89 personnes ont retrouvé un emploi durable à leur sortie
- Les salariés en insertion reprennent leur vie en mains et retrouvent confiance en leurs propres capacités ; soit l'état d'esprit nécessaire pour retrouver une place sur le marché du travail.

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Ce programme vise à la fois l'intégration sociale et professionnelle : les activités d'intégration professionnelle (plan de formation adapté en fonction du projet professionnel des bénéficiaires) sont combinées à un suivi social individualisé.

Les habitants sont au cœur du dispositif en tant qu'usagers des services rendus par la Régie, bénéficiaires des emplois qu'elle offre et membres actifs de la conduite du projet en tant qu'administrateurs ou adhérents engagés dans ses actions.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Ville d'Aubervilliers (travaux de second œuvre), Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers (ménage des halls et parties communes, coursiers d'étage, travaux de second œuvre), Communauté d'Agglomération Plaine Commune (nettoyage de la voirie), Bailleurs privés (tous types d'intervention, débarras de caves, espaces verts), Pôle Emploi (envoi de demandeurs d'emploi à la Régie)

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Renouvellement des marchés, donc concurrence entre la Régie et des entreprises extérieures (ex : sociétés de nettoyage). Ecart dans les moyens humains et logistiques, et plus-value sociale de la Régie non prise en compte. 4 mois sans activité de portage, 3 personnes licenciées.
- Pôle Emploi ne prend pas forcément en compte les modalités de la Régie.
- Certains jeunes n'ont pas de projet professionnel car ils n'arrivent pas à se projeter dans l'avenir.
- Repli socio-économique, individualisme et paupérisation de la population, donc globalement, l'amélioration de la vie dans le quartier a échoué.

Améliorations futures possibles :

- Collaboration avec d'autres structures sur le quartier, la ville ou le département (associations existantes, pour les primo-arrivants par exemple) pour répondre aux besoins des habitants
- Diversifier les offres d'emploi en développant des partenariats dans d'autres secteurs d'activité (nouvelles technologies, téléassistance)
- Recherche de nouveaux leviers d'insertion, notamment dans les domaines culturels
- Préparer des personnes qui ne sont pas encore prêtes à travailler en organisant des rencontres avec les salariés en insertion : échanges d'expériences, de savoirs, sorte de parrainage
- Former les fonctionnaires territoriaux aux réalités de terrain
- Développer un nouveau modèle de gestion plus social

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

PRESENTATION DES FACTEURS DE REUSSITE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

- Accompagnement et suivi individuel
- La Régie travaille pour répondre à des demandes directes des habitants
- La volonté politique des financeurs
- Soutien du quartier : beaucoup d'habitants ont été présents pour la création de la Régie
- Planification du travail sur plusieurs mois grâce à des contrats signés avec la Ville d'Aubervilliers et le Département (programme d'insertion du Conseil Général)

CONSEILS POUR UNE GENERALISATION OU TRANSPOSITION DU PROGRAMME

- Les salariés en insertion à la Régie doivent véhiculer les idées et actions de la Régie au reste des habitants.
- Nécessité de collaborer avec l'OPH et la ville pour développer un lien social et mener les actions.



Chapitre 3 :
**DES INITIATIVES
CONTRE LA
PRECARITE
ENERGETIQUE**



Mieux lutter localement contre la précarité énergétique grâce à la coordination : l'exemple d'Aubervilliers

Résumé : Afin de renforcer l'action de lutte contre la précarité énergétique, les acteurs de la ville d'Aubervilliers organisent une « COORDINATION – ECOGESTES ».

AUTEUR(S)

Valérie Marquès

Chargée de mission pour
l'Inclusion Bancaire et
Énergétique

valerie.marques
@mairie-aubervilliers.fr

PROGRAMME

Démarrage : Avril 2014

Lieu de réalisation : Aubervilliers

Budget : 0 €

ORGANISME(S)

CCAS d'Aubervilliers

6 rue Charron

93300 Aubervilliers

<http://www.aubervilliers.fr/rubrique116.html>

Salariés : 1

Bénévoles : N/C



Fiche rédigée par :
Emeline Brun

COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : *lundi 11 mai 2015*

Solution(s) : *Coordination des actions, Précarité énergétique*

Opérateur(s) : *Établissement Public*

Pays : *France, Île-de-France*

Bénéficiaires : *Professionnels*

Envergure du programme : *Locale*

Domaine(s) : *Énergie, Coopération*

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : Marquès, « Mieux lutter localement contre la précarité énergétique grâce à la coordination : l'exemple d'Aubervilliers », **Journal RESOLIS** (2015)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Pour de nombreux acteurs travaillant pour la lutte contre la précarité énergétique sur la Commune et la communauté d'agglomération, il est apparu opportun de mettre en œuvre une coordination afin de mutualiser les connaissances et les outils, mais aussi de développer des projets au plus près des besoins du public concerné.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Assurer une coordination et un développement des actions menées à Aubervilliers : éviter les doublons, dupliquer les projets selon les besoins réels du territoire, partager les outils
- Mieux connaître le sujet et réfléchir ensemble aux actions locales à développer à moyen et long terme pour lutter contre ce phénomène croissant.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Organisation d'une réunion de concertation, tous les deux mois, avec l'ensemble des acteurs qui œuvrent dans le domaine de la lutte contre la précarité énergétique et des Eco-gestes.

Ces acteurs sont les différents services de la mairie d'Aubervilliers ou de la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune, des associations locales, la régie de quartier, les centres sociaux, les correspondants solidarité EDF et GDF-Suez, ERDF, le service social d'Aubervilliers, des bailleurs sociaux, la CAF, l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie), des élus locaux... présents de façon plus ou moins régulière.

2012 : 4 réunions ; 2013 : 4 réunions ; 2014 : 5 réunions ; 2015 : 4 réunions

Ces réunions impulsées par le chargé de mission agenda 21 de la Ville, sont organisées par la chargée de mission pour l'inclusion bancaire et énergétique du CCAS.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Entre avril 2012 et septembre 2015, 17 réunions organisées, réunissant entre 5 et 16 personnes (10 en moyenne).

- 2012 : organisation de la semaine du développement durable, bilan et participation à la fête de quartier, échanges sur les difficultés et projets futurs, présentation des Petits Débrouillards (nouveau partenaire) et d'un projet d'atelier éco-gestes mobile avec l'Office Public de l'Habitat (OPH).

- 2013 : participation de l'ALEC (Agence Locale de l'Energie) créée en juin 2012, présentation d'un dispositif d'aide à la rénovation thermique EDF/SIPPEREC, information sur les actions en cours de chacun, difficultés pour mobiliser le public. Proposition d'associer des structures de quartier et d'améliorer la communication, évocation et proposition du projet d'atelier de bricolage, reprise par l'ALEC d'actions abandonnées par d'autres structures, présentation du projet SLIME, synthèse systématique des projets communs...

- 2014 : présentation du projet éco-gestes itinérant inter-bailleurs sociaux, organisation de la semaine du développement durable, présentation Agenda 21 et bonnes pratiques administration communale, présentation des outils et formations de l'ALEC (dont Club Climat Bailleur pour mutualiser les expériences réussies), présentation du projet bricolage citoyen, présentation Plan Climat Energie Territoire, présence correspondants EDF et GDF. Synthèse systématique des projets communs...

- 2015 : présentation du Plan Climat Energie Territoire, de la participation à la COP 21, du projet de logement témoin de la Régie de quartier, de la plateforme de lutte contre la précarité énergétique de l'ALEC Plaine Commune, du 2^{ème} carnaval Eco-gestes d'un centre social, des propositions du groupe de travail FSE/précarité énergétique de l'UDCCAS 93, création d'un groupe de travail sur le volet santé de la précarité énergétique et d'un second sur l'observatoire départemental de la précarité énergétique, veille juridique relative à la loi sur la transition énergétique notamment...

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

La coordination des actions sur un territoire fait souvent défaut : l'originalité de ce programme est donc de la mettre en œuvre de façon concrète et régulière, par des rencontres physiques entre les acteurs de terrain. Cela encourage l'échange et la confiance, et permet de créer des dispositifs moins isolés les uns des autres et qui font donc plus sens.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Elus, Social, Santé, Agenda 21, Rénovation Urbaine, distributeurs et réseaux d'acheminement d'énergie et d'eau, opérateurs d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, Syndicats, associations, bailleurs...

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

La faible présence des élus et l'absence d'habitants en situation de précarité énergétique.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Utilisation de l'agenda numérique et projet de constitution d'un groupe d'habitants volontaires auxquels nous proposerions une formation.

Améliorations futures possibles :

Impliquer des élus et habitants

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

Un centre social de la Ville présent aux réunions de coordination élabore et met en œuvre des actions de développement durable et éco-gestes. Nous avons organisé deux semaines du développement durable avec plus de facilité que lorsqu'il n'y avait pas de coordination.

L'ensemble des acteurs présents sont impliqués dans le projet de plateforme de lutte contre la PE de l'ALEC Plaine Commune. Les nouveaux acteurs s'insèrent plus rapidement dans le réseau local.

Idée de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :

Est-ce que la précarité énergétique peut être traitée comme toute autre forme de précarité ? Quelle est l'ampleur de la mortalité précoce qu'elle engendre ? Quel coût sur le secteur santé génère-t-elle ? L'investissement dans la rénovation du bâti permettrait-il à long terme de réduire le coût des conséquences sur la santé de la PE ?

Les ateliers Eco-gestes de la ville d'Aubervilliers

Résumé : Depuis 2010, le CCAS d'Aubervilliers organise des ateliers interactifs sur les éco-gestes en énergie, principalement à destination des demandeurs d'aide au Fonds de Solidarité Energie.

AUTEUR(S)

Valérie Marquès

Chargée de mission pour l'Inclusion Bancaire et Énergétique

v.marques
@mairie-aubervilliers.fr

Fiche rédigée par :
Emeline Brun

PROGRAMME

Démarrage : 2010

Lieu de réalisation : Aubervilliers

Budget : 3000 €

Origine et spécificités du financement :
2000 € par le CCAS et 1000 € de remboursement des achats d'ampoules basse consommation par le SIPPAREC

ORGANISME(S)

CCAS d'Aubervilliers

6 rue Charron

93300 Aubervilliers

<http://www.aubervilliers.fr/rubrique116.html>

Salariés : 2

Bénévoles : N/C



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 11 mai 2015

Solution(s) : Précarité énergétique

Opérateur(s) : Établissement Public

Bénéficiaires : Population urbaine, Bottom Of the Pyramid (BOP)

Domaine(s) : Énergie, Budget

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Précarité énergétique »

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Marquès, « Les ateliers Eco-gestes de la ville d'Aubervilliers », ***Journal RESOLIS*** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

La remise d'un kit Solidarité Energie était l'une des actions de la première journée « Actifs et Solidaires toute l'année » qui s'est déroulée le 12 décembre 2009.

Depuis février 2010, un atelier mensuel sur les éco-gestes et les tarifs sociaux énergie est proposé à l'ensemble des Aubervillariens(es) et systématiquement à l'ensemble des demandeurs d'aide au Fonds de Solidarité Energie. A cette occasion, un kit Solidarité Energie comprenant des ampoules basse consommation, un thermomètre d'intérieur, une multiprise avec interrupteur et des mousseurs est remis aux participants(es).

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Adopter une démarche préventive et fournir à un public bénéficiaire d'aides financières des connaissances pour mieux gérer sa consommation
- Lutter contre le non-recours aux Tarifs Sociaux Energie (68 % TPN/62 % TSS au niveau National)

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Possibilité pour tous les demandeurs d'aide au FSE (Fonds de Solidarité Energie), 1500 ménages par an, d'assister à des ateliers collectifs une fois par mois sur les éco-gestes en énergie et eau.

L'animation est réalisée par une Conseillère en Economie Sociale et Familiale du CCAS d'Aubervilliers

Thèmes abordés

- Lecture des factures d'électricité et de gaz
- Tarifs Sociaux de l'énergie (TPN-TSS)
- Maîtrise des fluides (Electricité, gaz, fuel, eau)

Des ateliers spécifiques ponctuels sont proposés aux participants

- Confectionner des panneaux réflecteurs pour radiateurs (initié par la CRI-IDEMU)
- Confectionner un produit ménager multi-usage naturel (initié par le Sitom 93)
- Réaliser une marmite norvégienne (initié par l'association Shakti21)

Outils utilisés

- « Electricité, où sont les clés ? », outil pédagogique prêté par ERDF
- Powerpoint « Quizz » réalisé par le CCAS

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

En 2014, organisation de 19 ateliers ayant réuni un total de 199 participants, soit en moyenne 11 participants par atelier.

Parmi eux, 100 étaient bénéficiaires du FSE.

Lieux des ateliers : principalement au sein du CCAS, au centre social Roser et dans une école primaire.

Le public touché était majoritairement des usagers du CCAS (125 personnes), des élèves de CM2 (59 personnes) et des habitants du Landy (quartier d'Aubervilliers, 15 personnes).

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Notamment le fait d'ouvrir les ateliers à d'autres personnes que les seuls bénéficiaires du FSE et public du CCAS (agents municipaux, habitants) et en se rendant sur d'autres lieux tels que les écoles et les centres sociaux.

Par ailleurs, des partenaires proposent régulièrement d'animer des ateliers relatifs au développement durable et aux écogestes (bricolage, confection de produits ménagers naturels, utilisation et fabrication d'une marmite norvégienne, création à partir de déchets ménagers, anti-gaspillage alimentaire...). Certains sont reconduits par le CCAS.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Pour la préparation, l'outillage et l'animation des ateliers : Croix Rouge Insertion-IDEMU, Les petits débrouillards, EDF Solidarité, ERDF, Véolia, Sitom93, association Shakti, ALEC Plaine Commune, SIPPAREC, GDF Suez.

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- La mobilisation du public : une fois que les personnes participent, elles s'expriment facilement, mais il est compliqué de trouver des leviers pour les amener à participer aux ateliers. Une nouvelle organisation d'instruction du FSE a permis de rendre plus efficace la mobilisation.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Levier matériel : offrir du petit matériel économe incite les ménages à participer aux ateliers et leur permet de se rendre compte de façon plus concrète de l'impact des éco-gestes sur leur consommation et leurs factures

Améliorations futures possibles :

- Projets d'ateliers de bricolage éco-gestes pour valoriser les savoir-faire et aider les ménages à monter en compétence : action portée par l'Agence Immobilière à Vocation Sociale d'Aubervilliers pour 30 locataires du parc privé auxquels seront proposés une visite à domicile et une participation à des ateliers pour apprendre à améliorer soi-même son logement en fonction des besoins diagnostiqués lors de la visite (pose de joints, rideaux, etc...)
- Animation d'ateliers de confection de produits d'entretien naturels : fort engouement de la population et constat d'un véritable savoir lors des ateliers Eco-gestes
- Projet d'atelier de fabrication de marmite norvégienne, système de cuisson permettant des économies d'énergie de 30% à 50%
- Amélioration des ateliers Eco-gestes (démonstrations, expérimentations, confections, jeux...)
- Création d'un groupe de travail sur le volet santé de la précarité énergétique (qualité air intérieur...)
- Développement des ateliers au sein des écoles volontaires (3 animations en 2014)

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Importance de l'échange : l'interactivité des ateliers est un important facteur de réussite, qui permet d'assurer la mobilisation et l'engagement du public, qui a souvent de nombreux savoirs à compléter mais aussi à partager.

Idee de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :

L'aide au développement de l'estime de soi doit elle être considérée et prise en charge comme besoin de première nécessité ?



Chapitre 4 :
**DES INITIATIVES
POUR AMELIORER
LA SANTE ET
LES SOINS**

« J'ai appris que pour beaucoup de pauvres les notions de temps et de durée ne sont plus des éléments du raisonnement. J'ai vu le « recul » de la préoccupation santé notamment chez des jeunes. J'ai compris qu'il n'y avait pas de petite digue, qu'il fallait résister et que dans ce mot se trouvait une des sources du construire, ce construire à ne jamais remettre au lendemain [...] Nous avons beaucoup avancé mais reste comme une hantise cette coupure, cette ignorance, parfois cette défiance qui peut aller jusqu'à une certaine haine silencieuse entre ceux que cette Plaine Saint-Denis a fait aller de l'avant et ceux qu'elle a laissés de côté. »



**Extrait de l'intervention de Monsieur Jack Ralite
(ancien ministre, sénateur de Seine-Saint-Denis),**

« Une déchirure dans huit communes du 93 », lors du Forum Politique Mondial de 2004 « La Pauvreté dans les pays riches » (Stresa, Italie)

LES RESAD D'AUBERVILLIERS : UN OUTIL DE PRISE EN CHARGE GLOBALE DES SITUATIONS PSYCHOSOCIALES COMPLEXES



- **AUTEUR** : Rabha RAHMANI
Coordinatrice CLSM
rabha.rahmani@mairie-aubervilliers.fr
- **RÉDACTRICE** : Alice Balguerie

● **RÉSUMÉ** : « Les RESAD (Réunions d'Évaluation de Situations d'Adultes en Difficulté) sont une instance de concertation pluri-professionnelle mise en place en 2001 par la ville d'Aubervilliers pour faciliter la résolution de situations psychosociales complexes. Elle permet aux professionnels des secteurs sociaux, psychiatriques et de la santé d'analyser ensemble des situations où un individu ou une famille font face à de multiples difficultés imbriquées et de définir collectivement des orientations de travail. Ce dispositif permet de soutenir les professionnels parfois isolés et d'adapter la prise en charge aux spécificités des situations. »

● **MOTS-CLEFS** : SANTÉ MENTALE, PSYCHIATRIE, ISOLEMENT, LOGEMENT, COORDINATION, PRISE EN CHARGE GLOBALE, PLURIDISCIPLINARITÉ, AUBERVILLIERS, FRANCE

1. LES ORIGINES DES RESAD

L'idée des Réunions d'Évaluation de Situations d'Adultes en Difficulté (RESAD) a émergé en 2001 à Aubervilliers, suite à la réalisation d'un diagnostic préalable à la mise en place de l'Atelier Santé Ville (ASV) organisé par la Mairie. Plusieurs constats en sont ressortis :

- une imbrication forte des troubles de la santé mentale et des difficultés sociales chez certaines personnes, rendant difficiles leur accompagnement et leur suivi par un seul acteur ;
- l'absence de culture commune et les difficultés de coordination des actions sur le territoire remontées par les professionnels.

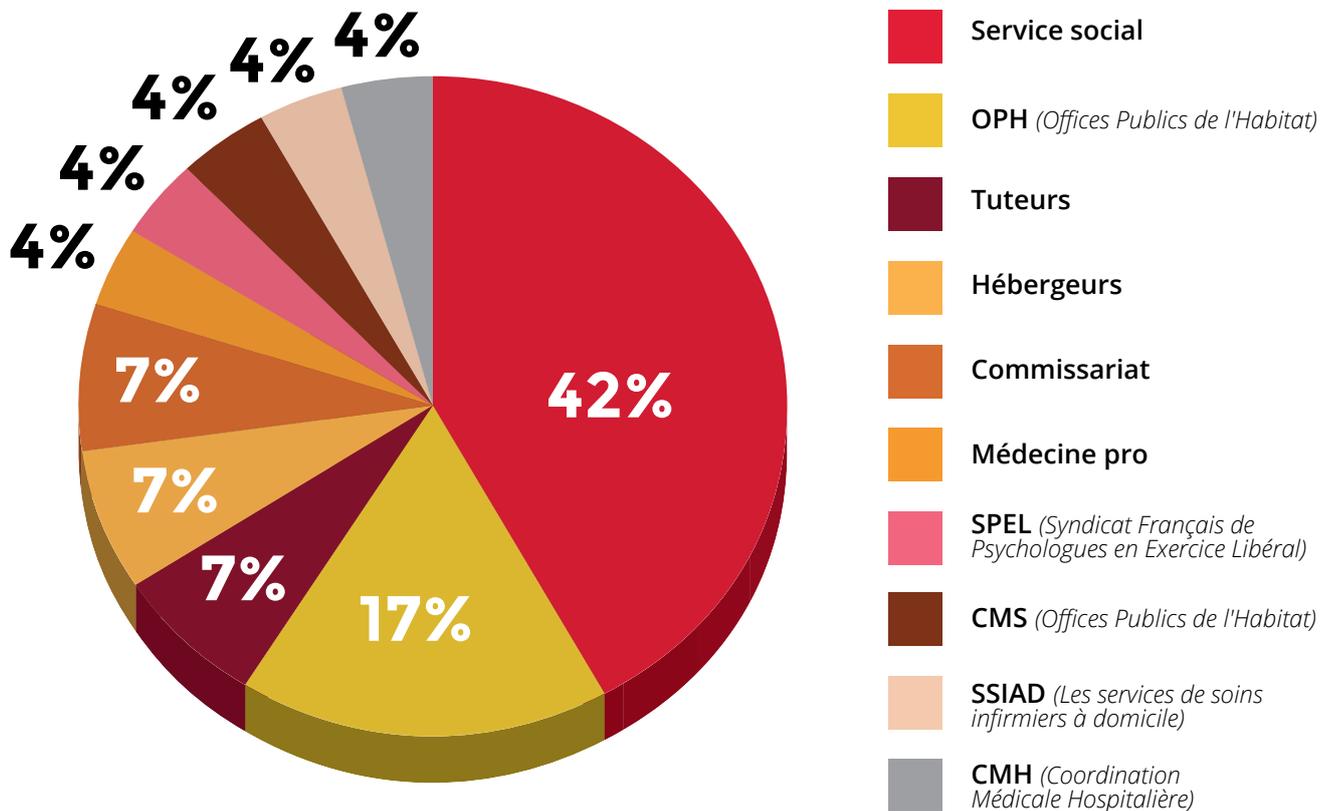
Les RESAD se sont alors mises en place dans le but de faciliter la concertation et la coordination entre les professionnels du social et du sanitaire. Ces professionnels peuvent se sentir isolés et impuissants face à des situations psychosociales de plus en plus complexes. Cela peut conduire à une logique de « la patate chaude » renvoyant la prise en charge de la situation de service en service. Ce manque de cohésion met en péril le parcours des personnes. Les RESAD visent à favoriser une approche pluridisciplinaire concertée afin de faciliter l'accompagnement. Cette initiative est financée depuis 2001 par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

2. LE FONCTIONNEMENT DES RESAD

QUI SOLLICITE LES RESAD ET POURQUOI ?

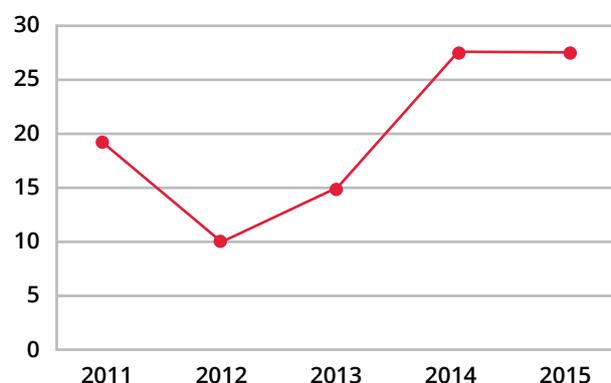
Ce sont les services sociaux qui ont le plus souvent recours aux RESAD, plus encore que les services psychiatriques ou de santé. Les plus demandeurs sont les assistantes sociales de secteur, des hébergeurs sociaux, le centre municipal du handicap, les soins à domicile, les inspecteurs du service d'hygiène, les tuteurs, et parfois les médecins généralistes. Les RESAD sont sollicitées majoritairement pour des **questions liées au logement, à la prise en charge médicale, à la protection de biens et de la personne et à l'insertion professionnelle**. Leurs motivations sont diverses :

- Alerter sur une situation potentiellement dangereuse pour l'utilisateur ou son entourage
- Associer d'autres professionnels au suivi
- Améliorer leur propre compréhension de la situation
- Être accompagné face à une situation vécue comme potentiellement dangereuse pour le professionnel ou son service
- Favoriser l'accès ou le retour aux soins d'une personne réticente



Organismes demandeurs des RESAD entre 2011 et 2015

Les RESAD sont sollicitées pour des personnes aux profils divers : **avec présence ou non d'un trouble psychique, d'un handicap, des personnes âgées, personnes en situation de précarité, personne seule ou cohabitant avec une personne malade etc.** Ces personnes sont, en général, en situation de souffrance psychique, voire de grande détresse, souvent très isolées, sans soutien, et donc fragiles.



LES ÉTAPES PRÉALABLES AUX RESAD

Pour qu'une situation soit examinée durant une RESAD, les professionnels doivent en faire la demande à la direction de la Santé publique. Ils remplissent **une grille de lecture**.

Evolution du nombre de RESAD par an : 28 en 2015

Ils y présentent la situation, les revenus disponibles, les prises en charge actuelles, le motif pour lequel la RESAD est sollicitée... Cette grille permet de vérifier que la situation relève bien des compétences de cette instance et offre aux membres du Comité permanent une vue d'ensemble. Le professionnel doit demander l'accord de la personne concernée. S'il juge que l'Etat psychique de la personne ne lui permet pas de prendre une décision éclairée qui le conduira à un refus systématique, le professionnel peut demander à ce que la situation soit examinée de façon anonyme.

AUTORISATION DE LA PERSONNE CONCERNÉE OU DÉCISION DE TRAITER LE CAS DE FAÇON ANONYME

DEMANDE À LA DIRECTION SANTÉ PUBLIQUE

VÉRIFICATION DE LA GRILLE DE LECTURE

Saisie des RESAD

LE DÉROULEMENT DES RESAD

Les RESAD se tiennent **tous les premiers jeudis du mois de 14h à 17h. 1 heure maximum est prévue par cas**. Les acteurs présents lors de la RESAD sont les « membres permanents », le demandeur et ses invités. Le demandeur peut en effet solliciter d'autres professionnels connaissant la situation des domaines social et sanitaire, y compris des acteurs associatifs. Les personnes dont le cas est présenté ne sont pas présentes mais savent que les informations les concernant vont être partagées. Pour des situations plus particulières, d'autres membres permanents sont mobilisés, notamment pour les RESAD « *personnes âgées* » (ex : soins au domicile, gérontologue...), pour les « *jeunes adultes* » (ex : Mission Locale) et depuis 2016 le Service communal d'hygiène et de santé est invité pour les situations d'incurie dans l'habitat.

Les « **membres permanents** » représentent différents services et institutions :

- Le Chef de pôle du secteur de psychiatrie adulte
- Les services sanitaires et sociaux de la municipalité
- Le Service social de l'OPH
- Le réseau ville et hôpital...

Ces membres sont choisis pour leur connaissance de la situation locale et leur pouvoir décisionnaire dans leur structure.

La direction de la santé publique d'Aubervilliers met à disposition pour cette action une psychologue coordinatrice du conseil local de santé mentale et une secrétaire à raison de 0.1 équivalent temps plein de travail chacune.

La réunion commence par la présentation synthétique de la situation par le demandeur. S'ensuit une discussion libre entre les membres permanents, le professionnel et les invités. La seule contrainte est que des propositions de prise en charge soient émises au bout d'1 heure d'échange. La coordinatrice favorise la prise de parole de chacun et contrôle le temps. Les préconisations sont retranscrites dans **un tableau récapitulatif** (voir ci-dessous), qui permet de formaliser les échanges. Leur exécution est à la charge des professionnels demandeur. En cas de difficulté, ils informent la coordinatrice.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE 3 RESAD

Destinataires : membres permanents des RESAD, professionnels ayant présenté la situation en question, autre professionnels ayant participé à la réunion

Personne concernée	Cas présenté par	Invités	Propositions actées
Situation 1 : 14h K. T. Femme, 25 ans	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mme / Service social ○ Mme / Commissariat 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mme / Service social ○ Mme et M. / Établissement et Service d'Aide par le Travail ○ Mme / CMS 	<p>Améliorer le climat familial avec un désir de la jeune adulte de mettre fin à la cohabitation [avec sa famille].</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Soutenir un réel dépôt de plainte et non une main courante <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour cela Madame devra être accompagnée dans ses démarches au commissariat par la tutrice ○ Le Commissaire sera averti de la situation par nos services 2) La tutrice demandera au juge un « conseil de famille » afin de faire le point sur leur projet de vie. 3) Après avoir fait le point sur la volonté de Madame, la tutrice avec le soutien de l'ESAT entamera les démarches pour un foyer d'hébergement.
Situation 2 : 15 h Anonyme Femme, 26 ans	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mme / Service social 		<p>Recherche de soutien face à une personne aux comportements inquiétants et mettant en échec toutes les démarches. Importance de se réapproprier le cadre. Pour cela, il serait souhaitable de faire annoncer par sa hiérarchie que face à la stagnation du dossier :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Désormais, 2 personnes la recevront. 2) Une date butoir sera fixée pour atteindre les objectifs, au-delà le service social cessera l'accompagnement.
Situation 3 : 16 h Anonyme Femme, 61 ans	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mme / Service social 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mme / Syndicat Français de Psychologues en Exercice Libéral 	<p>Madame vit seule dans un appartement encombré, elle refuse le contact avec les intervenants (expulsion en cours).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Un courrier sera envoyé par le SPEL (Service Prévention des Exclusions Locatives) pour reprendre contact avec les enfants et les alerter de la situation. 2) Le secteur tentera de se rendre chez Madame pour la rencontrer. (Une visite organisée avec la famille serait souhaitable.)

Exemples de situations et leurs préconisations

Un même cas peut être présenté plusieurs fois en RESAD, si le professionnel juge que la situation le nécessite.

Les outils des RESAD ont évolué au fur et à mesure en fonction des besoins exprimés par les professionnels concernés et aussi pour faciliter le traitement statistique.

3. LES ENSEIGNEMENTS DE PLUS DE 10 ANS D'EXPÉRIENCE

UNE PRATIQUE ÉVALUATIVE CONTINUE

Des **évaluations internes** sont réalisées chaque année grâce aux données chiffrées et aux retours des permanents. Une **évaluation externe** a été conduite en 2007 par l'Agence Conseil Développement Collectivités (ACDC) pour faire le point suite aux 5 années de fonctionnement. Pour ce faire, l'ACDC a analysé les différents documents des RESAD, a effectué des entretiens et des focus groupes auprès des services utilisateurs des RESAD et a aussi observé 2 RESAD. Cette évaluation a permis de déterminer l'apport des RESAD aux professionnels impliqués et de réfléchir aux éventuelles évolutions.

LES RETOMBÉES POUR LES PROFESSIONNELS

Selon l'évaluation interne menée en 2009, les professionnels demandeurs étaient le plus souvent d'accord avec les propositions émises par la RESAD. Même si seulement la moitié considérait que les RESAD avaient bien ou totalement répondu à leurs attentes, **plus de 80 % pensaient qu'il était utile de les maintenir**.

Au fur et à mesure, les RESAD permettent de créer des **relations interpersonnelles**. Les professionnels s'appellent pour travailler ensemble sur des cas donnés, savent qui joindre, comment proposer une prise en charge conjointe et comment les différents services peuvent collaborer. Les professionnels se sentent moins isolés.

Un **changement progressif des mentalités** s'est aussi opéré, en particulier dans le secteur de la santé, et du social permettant de passer avec beaucoup de précaution du secret professionnel au secret partagé dans l'intérêt de la personne.

Les RESAD sont portées par plusieurs personnes dont l'expérience et le statut permettent au professionnel de se sentir plus en confiance et plus légitime pour oser de nouvelles choses. Les négociations avec les usagers ou avec les autres structures sont facilitées. Par exemple, le service social de l'Office Public de l'Habitation (OPH) se fonde parfois sur des préconisations des RESAD pour régler des difficultés avec le locataire et éviter ainsi l'expulsion.

LES ÉVOLUTIONS EN COURS OU FUTURES

Les RESAD cherchent continuellement à s'améliorer afin d'assurer une meilleure prise en charge globale des usagers. Etant donné l'importance de la thématique du logement dans les situations présentées lors des RESAD, **le service social de l'OPH** a été intégré comme nouveau membre permanent en 2013 et le service d'hygiène et santé en 2016. Ils sont présents lorsque le logement est à l'ordre du jour.

LES POINTS D'AMÉLIORATION

Sur les 36 créneaux disponibles par année, en moyenne 23 situations étaient présentées de 2002 à 2009 et depuis trois ans, 27 situations en moyenne par an sont étudiées. Cependant, malgré leur ancienneté, **les RESAD ne sont pas encore suffisamment connues auprès des différents professionnels**. En 2012, de nombreux changements d'acteurs locaux, dont le départ de la créatrice du programme, le docteur Pilar Giroux, ont entraîné une baisse d'utilisation des RESAD. Malgré de nouvelles campagnes de communication, les RESAD restent méconnues de certains professionnels.

De même, les RESAD n'arrivent pas encore à **mobiliser les médecins généralistes libéraux**. Il s'agit pourtant d'une cible fondamentale car ils sont souvent au centre des prises en charge. Même s'ils connaissent l'existence des RESAD, ils y font rarement appel. Ils y assistent rarement lorsqu'ils sont invités, alors qu'un dédommagement financier partiel est prévu. Si la plupart semblent convaincus de l'utilité des RESAD, ils ne prennent pas le temps d'y participer. Quelques-uns acceptent d'échanger au téléphone avec le demandeur.

Les préconisations ne sont pas toujours suivies d'effet sur le terrain. Les moyens ou les personnes compétentes ne sont pas forcément disponibles dans les différents services pour assurer la prise en charge adaptée. Parfois l'usager refuse toute intervention, parfois c'est le manque de place dans les infrastructures nécessaires qui bloque la situation. Tout cela peut créer des frustrations chez les professionnels.

4. DISCUSSION

Les RESAD d'Aubervilliers semblent particulièrement pertinentes du fait de la grande précarité de certains habitants. Aubervilliers est une des villes qui a le plus fort taux de pauvreté en France. Beaucoup d'acteurs œuvrent pour améliorer la situation de ces habitants et mettent pour cela sur pied de nombreuses collaborations. Au vu des situations individuelles de plus en plus complexes, au carrefour de bien des domaines, une approche plus complète et plus globale des situations semble être la bonne réponse.

Ce dispositif sont souvent cités en exemple et des structures analogues se sont développées. Il existe aujourd'hui **en Seine-Saint-Denis plus de 18 « instances de concertation pluriprofessionnelle autour de situations psychosociales complexes »**. Il semble important que ce genre d'initiative soit portée par les acteurs de terrain et les institutions concernées et non imposé par des instances supérieures. Il est aussi nécessaire d'instaurer un véritable cadre : lieu et fréquences des réunions, outils utilisés (dans le cas des RESAD à Aubervilliers : manuel de fonctionnement, grille de lecture et tableau récapitulatif), définition du secret professionnel partagé, autorisation de la personne concernée...

5. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Marques A., Naranin C., Deparis R., ARS IDF et EPS Ville-Evrard « *Etude sur les instances de type RESAD* » (2014)

Actes de la 29e atelier de la DIHAL, Paris, le 13 mars 2014 « *L'accompagnement dans le logement des personnes en souffrance psychique* »

Actes de la journée d'étude « *Les RESAD et autres démarches de concertation professionnelle autour des situations psychosociales complexes vers un nouveau paradigme ?* » 15 novembre 2012 ARS IDF et CG93

Rubrique Initiatives Santé : « *Problèmes multiples réponse globale à Aubervilliers* » Revue Gazette santé social, N° 55, septembre 2009

Arcella-Giroux P. « *La santé mentale dans l'Atelier santé ville d'Aubervilliers* » Mission Nationale d'Appui en Santé Mentale mnasm. www.mnasm.com rubrique Partage d'expériences ASV, 2008

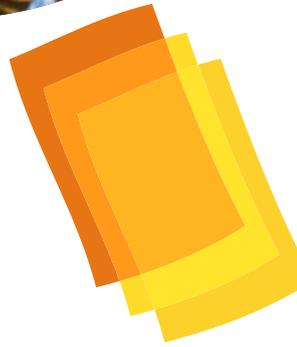
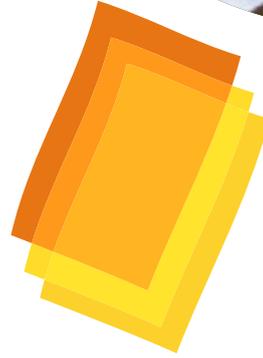
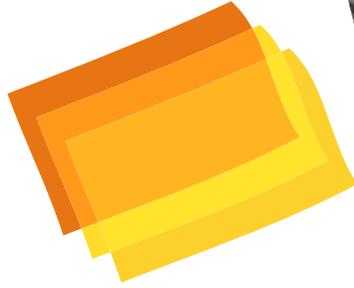
Propos recueillis par Denis Dangaix. Rubrique « *Qualité de vie* » : « *Les problèmes de santé mentale sont le résultat de difficultés qui s'imbriquent* » Entretien avec le docteur Pilar Giroux, psychiatre, service communal d'hygiène et de santé d'Aubervilliers. Revue La santé de l'homme, 384, pages 6-7, juillet/août 2006

Arcella-Giroux P, Christodoulou N. « *L'expérience de l'Atelier santé ville/volet santé mentale d'Aubervilliers.* » Colloque organisé par l'association Espoir 54 à Nancy le 12 et 13 octobre 2006. <http://www.espoir.foreitic.net>

Arcella-Giroux P. « *Souffrances psychiques. Les RESAD.* » Les rencontres de la prévention des conduites à risques. Mission départementale de prévention des conduites à risques, Conseil Général 93, juin 2005

Arcella-Giroux P. « *Une expérience de travail pluridisciplinaire à l'échelle ville* ». Bulletin national santé mentale et précarité : Rhizome16 : 15, ORSPERE, juillet 2004

Arcella-Giroux P. « *Les ateliers Santé Ville à Aubervilliers* ». Journée d'étude Santé mentale et précarisation, MIPES, p. 13-17, novembre 2003



La défense des femmes et fillettes au Mali et en France selon "Kolomba"

Résumé : Au Mali et en France, l'association Kolomba combat toutes les formes de violences faites aux femmes et aux fillettes, en particulier la pratique de l'excision, en s'appuyant sur la culture et l'accès au travail.

AUTEUR(S)

Fantani Toure

Présidente-fondatrice de l'association Kolomba

kolomba007@yahoo.fr

Fiche rédigée par :
Pauline Riffier

PROGRAMME

Démarrage : 1999 (Mali) et 2007 (France)

Lieu de réalisation : Bamako (Mali) et Aubervilliers (France)

Budget : 37000 €

Origine et spécificités du financement :
Ventes (artisanat, tickets d'entrée), dons, Mairie, Gouvernement malien, Fondation Orange

ORGANISME(S)

Association Kolomba

Mme Dembélé Fatoumata 52 rue Charles Tillon (boîte n° 1003)

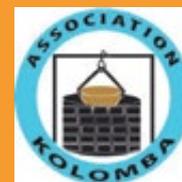
93 300 Aubervilliers (France)

<http://www.lesvoixdebamako.com>

Salariés : 1

Bénévoles : 90

Adhérents : 50



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : samedi 23 août 2014

Solution(s) : Culture, sport et loisirs, Démocratie et bonne gouvernance, Education, Santé

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Femmes

Envergure du programme : Internationale

Domaine(s) : Santé, Éducation, Formation, Droits fondamentaux, Culture

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Aubervilliers)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Toure, « La défense des femmes et fillettes au Mali et en France selon "Kolomba" », **Journal RESOLIS** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

L'excision est une pratique qui persiste aujourd'hui à cause de la tradition, la faible scolarisation et des sources de revenu qu'elle génère pour les praticiennes (4 à 6€ reçu par acte).

Fantani Touré, née dans une famille polygame malienne, a été témoin de la souffrance des femmes de sa famille et a créé l'association Kolomba (en 1999 au Mali et en 2007 en France) en réaction à ces pratiques.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Sensibilisation auprès des exciseuses : Dissuader les exciseuses de pratiquer leur métier ; Lutter contre les mutilations sexuelles, les mariages forcés et toutes les violences faites aux femmes
- Accompagnement des femmes excisées ou sujettes à l'excision : Promouvoir et protéger les Droits de l'Enfant et de la Femme ; Aider les femmes victimes de l'excision et du VIH/Sida (les femmes sont en moyenne plus touchées que les hommes), et sensibiliser sur la santé reproductive.
- Renforcer les capacités des femmes entrepreneurs
- Promouvoir le développement du tourisme

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- « Festival Au Féminin – Les Voix de Bamako » : ateliers et conférences/débats pendant 4 jours (depuis 7 ans, à Bamako). La parole est donnée aux femmes et les occidentaux sont invités à découvrir la culture malienne et la lutte de Kolomba.
- Actions de sensibilisation et communication sur le dépistage du Sida et distribution gratuite de préservatifs masculins et féminins.
- « Festival International Au Féminin d'Aubervilliers » depuis 2 ans
- Construction du centre artistique et culturel Kolomba à Bamako, pour promouvoir l'accès à la Culture, et donner une formation aux femmes en difficulté pour les autonomiser (restauration, chant, artisanat ; rémunération en fonction de leur production)
- Travail de terrain (en France et au Mali), à la rencontre des exciseuses, des femmes, des mères, des fillettes et des hommes : informer, comprendre la réalité de l'excision et expliquer ses côtés néfastes, lutte contre les préjugés (tradition musulmane, déviances sexuelles) et

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- « Festival au Féminin – Les Voix de Bamako » de 2013 : 75 000 entrées (gratuites) comptabilisées
 - « Festival International Au Féminin d'Aubervilliers » de 2011: 260 entrées
 - Depuis sa création, Kolomba a pris en charge une centaine de bénéficiaires maliennes et françaises : Impact positif sur 60% des femmes rencontrées et sur 20% des exciseuses (les 6 exciseuses, ayant suivi une formation dans la restauration ou la chanson sont maintenant reconnues et vivent de leur travail).
- En France : une centaine de femmes sensibilisées, et une quarantaine aidées concrètement (discussion, conseil et orientation).
- Au Mali : une centaine aidées via le programme de formation et d'accès à l'emploi. Les bénéficiaires sont reconnaissantes et reviennent à l'association pour aider. Elles luttent à leur tour contre l'excision dans leur propre entourage. Le Gouvernement malien a décrété une journée nationale contre l'excision (le 6 Février) et inscrit le festival dans l'agenda culturel de Bamako.
-

ORIGINALITE DU PROGRAMME

- Troquer un couteau d'exciseuse contre une formation et surtout un travail
 - La lutte contre les violences et l'excision à travers l'art et la Culture.
-

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Le Gouvernement malien (Ministère de la Culture, Ministère de l'Artisanat et du Tourisme du Mali), le Haut Conseil de la Lutte Contre le SIDA (Mali), Maggi, La mairie d'Aubervilliers

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Du fait de problèmes financiers (suite à la crise au Mali), l'association a dû quitter son premier centre à Bamako.
- Aucune subvention n'est attribuée au quotidien de l'association et au centre Kolomba.
- Résistance culturelle sur le terrain : équipe locale mal-reçue car l'excision et le mariage « arrangé » sont vus comme une tradition, et l'excision reste un sujet tabou pour les maliens.
- 3 exciseuses sont reparties exercer leur activité.
- Difficile quantification des bénéfices du travail de sensibilisation (message véhiculé par la radio, la télévision, etc.)

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

En attendant la construction du 2e centre, les femmes profitent du logement personnel de Fantani Touré à Bamako. L'administratrice salariée et les bénévoles accueillent et coordonnent les maliennes arrivant au centre.

Améliorations futures possibles :

- Construction du centre Kolomba à Bamako ou location d'un lieu en attendant cette construction
- Obtenir des moyens financiers et logistiques afin de se déplacer dans les campagnes et de subventionner le centre.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

PRESENTATION DES FACTEURS DE REUSSITE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

- L'engagement, la lutte, et la ténacité, dus à l'histoire personnelle de la présidente-fondatrice de Kolomba
- Les jeunes mamans et la diminution du nombre d'exciseuses (en allant au centre) vont changer les mentalités
- Fournir une formation et un travail aux anciennes exciseuses

CONSEILS POUR UNE GENERALISATION OU TRANSPOSITION DU PROGRAMME

- Aller sur le terrain (sensibilisation) ET avoir un centre d'accueil
 - Etre préparé au blocage culturel
 - Agir sur plusieurs fronts : parler, expliquer pourquoi l'excision est dangereuse, inviter les femmes à discuter, diffuser le message à grande échelle (radio, télévision), etc.
-

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Film « La vie des femmes », TV5Monde.

POUR EN SAVOIR PLUS

Annexe 1 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/23_20140502_kambala.pdf



Chapitre 5 :
**DES INITIATIVES
POUR
(RE)CONSTRUIRE
LE LIEN SOCIAL**

« Une des souffrances est aussi la déliaison du « lien social ». Sans doute tout le monde ne peut pas être l'ami de tout le monde, mais précisément le « lien social » n'a jamais nié le conflit ; il en est même la conséquence en même temps que le dépassement. Il ne saurait se réduire au lien civil ou à ce qu'on appelle la proximité qui souvent n'est que physique, ce qui n'est en aucune manière la source d'une proximité sociale. »



**Extrait de l'intervention de Monsieur Jack Ralite
(ancien ministre, sénateur de Seine-Saint-Denis),**

« Une déchirure dans huit communes du 93 », lors du Forum Politique
Mondial de 2004 « La Pauvreté dans les pays riches » (Stresa, Italie)

LES ATELIERS DU CCAS D'AUBERVILLIERS : DE L'ESTIME DE SOI À L'INSERTION PROFESSIONNELLE



● **AUTEUR** : Magaly TEMAL
Chargée de mission Développement social
magaly.temal@mairie-aubervilliers.fr

● **RÉDACTRICE** : Emeline Brun

● **RÉSUMÉ** : « Depuis 2014, les ateliers « Estime de soi et redynamisation à l'emploi » du CCAS d'Aubervilliers permettent de (re)donner confiance à des femmes éloignées de l'emploi. Ces ateliers s'appuient sur la découverte d'activités culturelles, de développement personnel, de loisirs mais aussi de structures d'aide à l'insertion sociale et professionnelle. »

● **MOTS-CLEFS** : BIEN-ÊTRE, FEMME, EXCLUSION, EMPLOI, DYNAMIQUE DE GROUPE, ESTIME DE SOI, EVALUATION, AUBERVILLIERS, FRANCE

1. LES ORIGINES DES ATELIERS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Aubervilliers est un établissement public qui propose des aides et des prestations aux habitants de la ville en difficulté. Epicéas, épicerie sociale et Maison des Solidarités, est une de ses actions. Ouverte depuis 2000, elle propose une aide alimentaire à des personnes orientées par les assistants sociaux du service social municipal mais également des activités socio-culturelles et de loisirs en collaboration avec des partenaires locaux et des services municipaux. Depuis 2011, Epicéas propose un cycle d'ateliers « Estime de soi et redynamisation à l'emploi ». Il a été créé suite au constat de l'absence totale de structures à Aubervilliers luttant contre le repli sur soi, le découragement et la perte de confiance en soi. S'appuyant sur diverses activités et s'adressant spécifiquement aux femmes, les ateliers proposés ont pour but de **travailler sur l'estime de soi des femmes** afin de les aider dans leur (ré)insertion professionnelle.

« l'évaluation que l'individu fait et qu'il entretient habituellement : elle exprime une attitude d'approbation ou de désapprobation, et indique le degré selon lequel il se croit lui-même capable, important, en pleine réussite et digne. En bref, l'estime de soi est un jugement personnel de mérite qui s'exprime dans les attitudes que l'individu véhicule vers les autres par des communications verbales et par d'autres comportements expressifs »

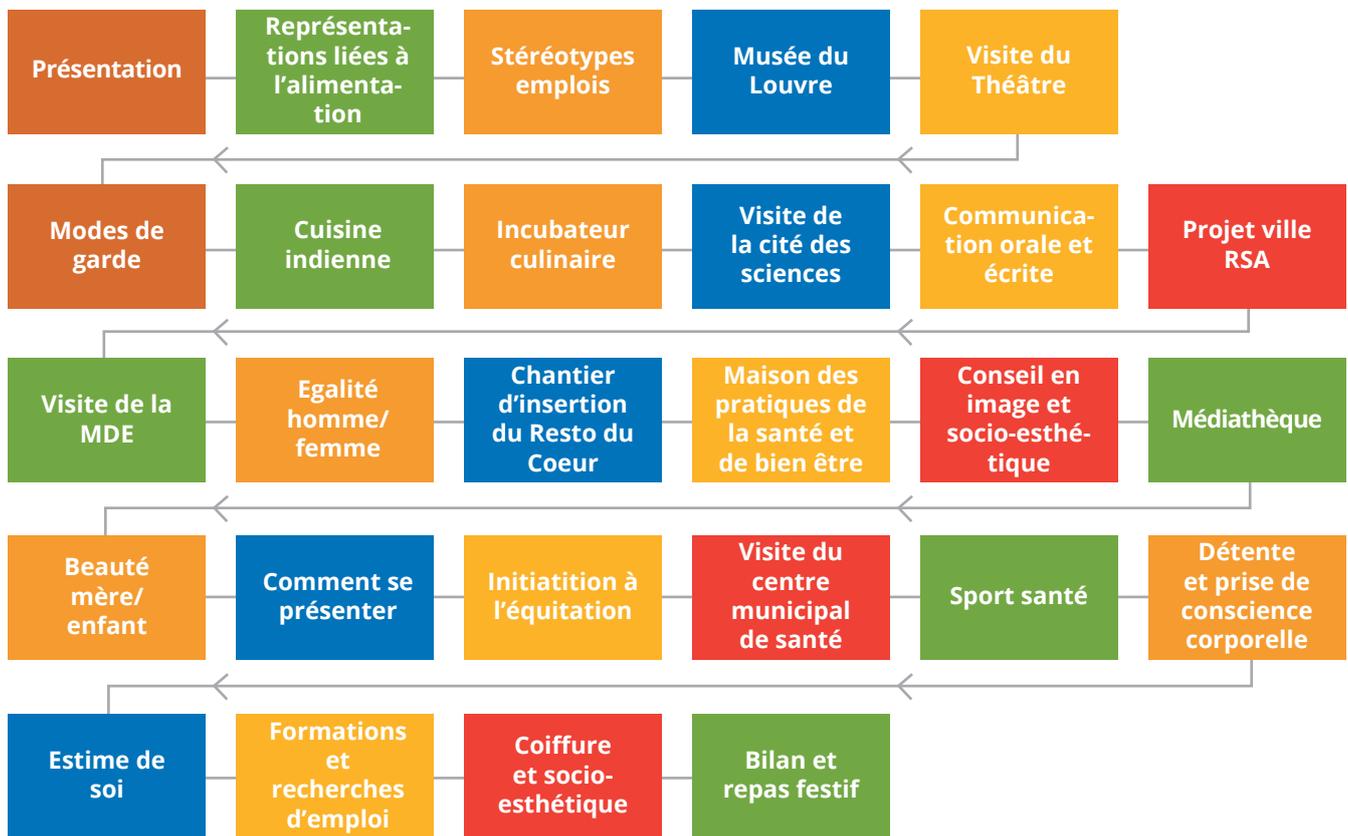
Définition de l'estime de soi (source : Inventaire d'Estime de soi, Forme scolaire et forme adulte, Coopersmith (1984))

Ce cycle d'ateliers a été créé en 2014 à l'initiative de conseillères en économie sociale et familiale (CESF) de la CAF et du CCAS, pour accéder aux demandes des femmes lassées de cuisiner. Afin de répondre à leur besoin de découverte, de mieux-être et d'autonomie. Il a été décidé de créer une action proposant à un groupe de femmes un cycle d'ateliers variés et centrés sur le besoin de prendre soin de soi, de reconnaissance, de mieux se connaître et d'insertion professionnelle. Les premières activités ont été réalisées avec les quelques moyens disponibles. L'accent était fortement mis sur le bien-être.

2. LE CONTENU DES ATELIERS

Les ateliers proposés par Epicéas au cours du premier cycle de 2014 ont été très variés. **27 ateliers** ont été répartis sur 6 semaines entre septembre et octobre 2014. Ils ont été proposés à des femmes albertvillariennes, orientées par les travailleurs sociaux et les conseillers en insertion de la Ville. Leur durée varie de 1h30 à 3h, et tous les ateliers sont animés par un intervenant, qui peut être un psychologue, la personne référente d'Epicéas ou une personne appartenant à la structure visitée. D'une année à l'autre, les ateliers peuvent varier.

Les contenus des ateliers sont très variés, ils vont des activités très tournées vers l'insertion professionnelle comme la recherche d'emploi, comment se présenter, faire son CV... A des activités beaucoup plus larges. La plupart sont organisés en partenariat avec une association ou une structure locale : Egalité homme/femme avec Auberfabrik, visite de la MDE ou du Centre Municipal



Cycle d'activités proposées en 2014

de Santé. Si le but est de proposer une activité aux participantes, la finalité est aussi de leur de découvrir les structures présentes à proximité et de leur donner envie de continuer les activités après la fin du cycle avec Epicéas. Certaines autres activités comme la socio-esthétique, sont plus tournées vers l'image de soi et le rapport à son corps et à son image.

LE PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Le 1er atelier a compté 10 participantes, dont 9 ont suivi l'intégralité du cycle.

- **Leur âge :** 4 femmes âgées entre 25 et 44 ans et 5 de plus de 45 ans
- **Leur situation sociale :** 6 femmes sont isolées et 3 en couple
- **Leur situation financière :** 7 sur 9 touchent le RSA
- **Leur niveau de formation :** 6 femmes ont suivi une formation (BTS Assistante de direction, Beaux-Arts, comptabilité, secrétariat, restauration ou coiffure) et 4 ont un niveau au moins égal au baccalauréat

DE LA SOCIO-ESTHÉTIQUE POUR REGAGNER L'ESTIME DE SOI

La socio-esthétique est **la pratique de soins esthétiques adaptés pour les populations en souffrance**. Les patients peuvent souffrir de troubles d'ordre physique (maladie, accident, vieillesse), psychique (maladie mentale, dépendance aux narcotiques ou à l'alcool) et même social (exclusion sociale, chômage...). Certains ateliers incluent ainsi cette dimension. Cette approche de la réinsertion par le mieux-être physique, et par extension psychologique, constitue l'originalité de cette initiative.

Bien que les ateliers soient collectifs (6 à 10 participantes), un temps personnalisé permet à chaque femme de bénéficier d'un soin. Il s'agit de soins du corps et du visage, de confection de cosmétiques naturelles, de démonstration et d'apprentissage (manucure, soin du visage, etc.), de coiffure... C'est également un temps d'échange.

Chaque année, le groupe passe une journée au salon de beauté parisien « Joséphine pour la beauté des femmes » où elles bénéficient d'un coiffeur visagiste, d'un maquillage, et de soins.



Photo d'un atelier de socio-esthétique

3. RETOURS DE L'EXPÉRIENCE

DES PREMIERS RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Les indicateurs utilisés pour l'évaluation sont très larges : **se maintenir dans le groupe, améliorer ses relations familiales, sortir de chez soi, se lever le matin/retrouver un rythme**. Dans les cycles d'activités proposés, chaque atelier peut être perçu comme un « échelon » à gravir entre l'exclusion et la réinsertion. Néanmoins l'évaluation de la présente initiative est complexe car elle intervient dans différents aspects de la vie : psychologique, relationnel, professionnelle etc. Contrairement aux indicateurs d'insertion classiques, telles que la sortie positive en emploi, des notions comme l'estime de soi sont difficiles non seulement à définir mais surtout à évaluer.

Aujourd'hui, l'aide sociale est soumise à de plus en plus de contraintes, aggravées par la période de restriction budgétaire. Elle doit être « efficace » et en mesure de donner des résultats rapides des actions menées. Or les pratiques évaluatives en vigueur vont bien souvent à l'encontre des initiatives s'inscrivant dans un temps long, comme celle d'Epicéas.

Les accompagnants (CESF, intervenants extérieurs...) observent la création d'une réelle dynamique de groupe. Les femmes ont émis le souhait de continuer à se voir par la suite. Les ateliers semblent également avoir permis de créer une dynamique personnelle, comme en témoigne une participante : « *Je suis en France depuis 14 ans mais je ne suis rien. Maintenant j'ai le sentiment d'être utile et j'ai envie de m'autoriser à aller au théâtre et de demander de l'aide* ».

Les résultats du cycle 2014 sont encourageants. Sur 9 participantes :

- 1 emploi trouvé aux chantiers d'insertion des Restos du Cœur (visités lors des ateliers)
- 5 participantes se sont portées volontaires pour la collecte alimentaire d'EPICEAS
- 1 femme a commencé un cycle de 3 mois d'ateliers informatiques
- Une convention entre EPICEAS et Initiatives Solidaires a permis à 6 participantes d'effectuer une semaine d'immersion en milieu professionnel au sein de l'un des 3 chantiers d'insertion (restauration, hôtellerie, revalorisation /transformation des métaux).

En termes d'insertion, les participantes ont pu bénéficier d'accompagnements et de droits qu'elles ne connaissaient pas avant. Même pour celles qui n'ont pas obtenu quelque chose de concret immédiatement, les ateliers ont permis de faire naître ou de dynamiser l'envie de s'en sortir. A la question « *Quels sont tes projets professionnels ou personnels ?* », les réponses des participantes sont éloquentes :

- « *Réaliser une formation et travailler. Surtout faire quelque chose* »
- « *C'est de pouvoir trouver du travail en contrat à durée déterminée et à temps plein mais aussi d'avoir un appartement* »
- « *Trouver l'emploi qui me correspond le plus dans un milieu où on peut toujours apprendre et progresser* »

La plupart des participantes se sont inscrites (ou ont émis le souhait de le faire) pour continuer les activités de sport, de loisirs ou de santé auxquelles elles avaient participé pendant le cycle. Les ateliers qui ont eu le plus de succès, sont ceux sur la prise de conscience corporelle en partenariat avec AUBERFABRIK¹, sur le Sport, sur le Théâtre et sur la socio-esthétique pour lesquels 100 % des participantes ont émis le souhait de continuer.

D'une manière générale, on constate que les ateliers ont plusieurs retombées positives, variant selon les participantes : **maturation d'un projet personnel et/ou professionnel, amélioration des relations avec les proches, prévention santé, accès à la culture et aux loisirs, entraide, ouverture de droits...** La mobilisation de l'ensemble du groupe de femmes pendant 6 semaines démontre la pertinence de l'initiative. **Les publics éloignés de l'emploi sont en effet souvent difficiles à mobiliser sur la durée**. Les témoignages des participantes illustrent combien les ateliers ont été impactants (voir figure ci-contre).

1. Voir fiche RESOLIS : <http://resolis.org/fiche-pratique/le-jardin-des-fabriques-a-aubervilliers-un-jardin-associatif-artistique-et-ecologique-au-sein-de-la-cite/365>

QU'EST-CE QUE L'ACTION « ESTIME DE SOI ET REDYNAMISATION » T'A APPORTÉ ?

« Beaucoup. Pour moi, c'était la créativité et la différence. J'ai apprécié le sport, la relaxation, la cuisine indienne, le musée, le théâtre »

« Reprendre confiance en moi et en parler à mon entourage, j'ai beaucoup appris »

« Beaucoup de choses, des connaissances autour du travail, j'ai découvert des lieux nouveaux et ça m'aide pour m'orienter, le matin ça me motive »

« Cette action m'a été profitable pour la suite du parcours. Cette redynamisation nous a permis de reprendre confiance en soi donc d'avancer. »

« Ca m'a apporté la confiance et la maîtrise de ma capacité. Savoir comment être pour parler et débattre. J'ai découvert des pratiques »

« Estime de soi et redynamisation m'a apporté beaucoup de choses et de qualités »

« Me remettre en question. Prendre soin de moi-même. Me confronter aux autres. Les outils pour pouvoir progresser »

« Beaucoup de choses. Je suis motivée pour trouver un emploi et connaître d'autres gens »

« Depuis le premier jour ça m'a fait du bien de faire partie du groupe, j'avais plaisir à venir et le sourire en me levant. Je veux continuer si je ne trouve pas de travail, j'ai eu beaucoup de plaisir »

Réponses des participantes au questionnaire d'évaluation des ateliers 2014

LES ATOUTS DES ATELIERS

Des partenariats avec des acteurs locaux sont essentiels pour proposer une véritable diversité d'activités pour le cycle d'ateliers. Le programme veille à proposer une variété d'activités et surtout à **s'adapter aux besoins exprimés par les participantes**. Au lieu de privilégier l'approfondissement de certains sujets comme d'autres cycles de redynamisation, Epicéas met l'accent sur les découvertes. Durant le cycle 2014, 2 ateliers ont été ajoutées sur l'image de soi pour répondre à la préoccupation des femmes de retrouver un emploi :

- visite et repas dans un restaurant gastronomique d'insertion
- 1 semaine d'immersion en milieu professionnel

Dans un autre cycle, un atelier d'apprentissage du vélo avec la Maison du Bien-être et de la Santé de la Ville avait été proposé. Après 9 cycles, le positionnement vis-à-vis de cette variété d'actions est pertinent. Cela est propice pour l'entraide et la solidarité entre les femmes. Cela facilite également la prise de contact avec des structures géographiquement proches que les participantes ont appris à connaître.

La posture de l'accompagnatrice lors du cycle d'ateliers est également un facteur de réussite important : elle participe avec les femmes aux activités afin de créer un cadre d'action collective. Le fait de « **faire avec** » permet de pratiquer les activités sur un pied d'égalité en encourageant la création de liens de confiance avec l'accompagnatrice et entre les participantes. La dynamique de groupe influe fortement sur la motivation individuelle : une personne est chargée d'accompagner et de favoriser la cohésion de groupe.

4. DISCUSSION

SE RECONSTRUIRE, UN PRÉALABLE INDISPENSABLE À L'INSERTION

La réussite des parcours de (ré)insertion est liée au développement personnel. La confiance en soi, la maîtrise des codes pour un entretien d'embauche, la façon de se présenter et de s'exprimer sont en effet des clés pour s'insérer dans le monde professionnel. Les personnes bénéficiant du RSA pouvant être très éloignées de l'emploi, il est important de leur permettre de se reconstruire avant de se (ré)insérer professionnellement. Des exigences trop élevées risquent de déstabiliser le public et peuvent être contreproductives. Il faut avant tout s'adapter à chaque groupe et proposer une action progressive. Les ateliers Epicéas ne sont pas un cas isolé, des actions de redynamisation se multiplient. En Seine-Saint-Denis, les villes de La Courneuve et de Montreuil s'en servent aussi.

VERS UNE NOUVELLE CONCEPTION DE L'ACTION SOCIALE

L'action sociale s'inscrit de plus en plus dans des logiques de **« développement social »**, qui implique un travail en transversalité, en partenariat public/privé, d'actions collectives, d'instances participatives, d'innovations locales... Epicéas a mis en pratique 2 grandes tendances de l'action sociale :

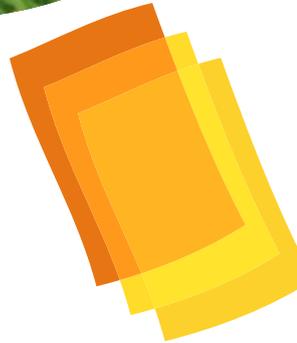
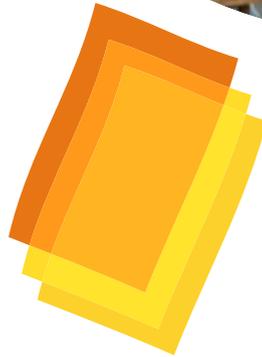
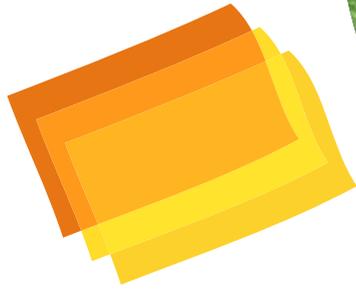
○ **Réviser la définition habituelle des besoins de première nécessité**, c'est-à-dire élargir la notion d'aide longtemps cantonnée à l'aide alimentaire ;

○ **Développer la participation des bénéficiaires dans la construction des actions qui leurs sont proposées** : leur donner les moyens de participer et de s'exprimer, faire d'eux une réelle partie prenante des actions menées sur le terrain...

5. POUR EN SAVOIR PLUS

Garvanèse G. « *Reportage au cœur du centre d'action sociale d'Aubervilliers* », La Gazette SantéSociale.fr (2009)
<http://www.gazette-sante-social.fr/1013/reportage-au-coeur-du-centre-daction-sociale-daubervilliers>

Rouff K. « *La systémie, une approche efficace* », LIEN SOCIAL N° 842 (2007)
http://www.lien-social.com/La-systemie-une-approche-efficace?id_groupe=6



LA FRIPOUILLE : UNE FRIPERIE DE PROXIMITÉ À PRIX SOLIDAIRE



- **AUTEUR** : Diana DRLJACIC
Fondatrice de la Fripouille
contact@cultureartsociete.com
- **RÉDACTRICE** : Emeline Brun

● **RÉSUMÉ** : « Depuis 2013, l'association Culture Art Société Production (CAS Production) gère La « Fripouille », une boutique ouverte à tous qui recycle plus de 10 tonnes de vêtements par an et qui revend les produits en excellent état à très bas prix. Parallèlement à la vente de vêtements et d'objets d'occasion, de nombreuses activités sont proposées aux adultes et aux enfants pour favoriser la création de lien : ateliers de loisirs créatifs, d'écriture, de dictée, une permanence d'écrivain public, des sorties culturelles... Cet espace de mixité sociale contribue au désenclavement du territoire et à l'insertion sociale d'habitants fragilisés. »

● **MOTS-CLEFS** : SOLIDARITÉ, DÉVELOPPEMENT LOCAL, INSERTION, EXCLUSION, LIEN SOCIAL, RECYCLAGE, AUBERVILLIERS, FRANCE

1. INTRODUCTION : DE CAS PRODUCTION À LA FRIPOUILLE

CAS Productions (Culture, Art, Société)¹ fait suite à un travail de diffusion de documentaires et de films aborigènes. Ce projet s'est institutionnalisé en 2006 sous la forme d'une association Loi 1901. Au départ, concentré autour de la thématique des aborigènes, CAS Production s'est progressivement intéressée à Aubervilliers, une des villes les plus pauvres de France. Après un diagnostic de ce lieu d'ancrage (nombreux primo-arrivants, taux de chômage et de monoparentalité féminine importants...), il a été décidé de mettre en œuvre des activités favorisant les rencontres. En effet, il est ressorti qu'il manquait à Aubervilliers des lieux de convivialité, en particulier pour les femmes, dont les rencontres se limitent bien souvent aux sorties d'école ou au marché.

Le projet initial, monté en partenariat avec 2 autres associations, était de créer un grand espace avec une cuisine associative et une friperie. Cependant, le prix du foncier et le faible soutien de la mairie n'ont pas permis d'accéder à un local adéquat, c'est-à-dire d'une superficie minimum de 300 m². Le projet a donc été repensé de façon à correspondre aux surfaces disponibles. L'idée de la friperie a été conservée car c'est un catalyseur intéressant : tout le monde a besoin de vêtements. De plus, le troc et l'achat de vêtements d'occasion se développent et sont de moins en moins stigmatisés.



Logo de la Fripouille

La Fripouille est créée en 2013 après l'expérimentation de ventes festives régulières en centre-ville et lors du marché hebdomadaire². La fondatrice du projet s'est également inspirée des *community centers* qu'elle avait pu connaître lors de ses nombreuses années passées à l'étranger. Il s'agit d'une friperie solidaire qui utilise la vente de vêtements comme prétexte pour créer des rencontres et du lien social mais aussi pour sensibiliser aux questions de bien commun et d'environnement.

2. MÉTHODES : LE FONCTIONNEMENT DE LA FRIPOUILLE

UNE BOUTIQUE PRESQUE COMME LES AUTRES

Ouverte le 9 février 2013 et inaugurée le 6 avril 2013, la Fripouille est installée au 12, rue Paul-Bert, dans un local de 70 m² partagé avec le service municipal, qui y tient des permanences « Démocratie locale et vie des quartiers ». Une attention particulière est portée à l'aménagement de l'intérieur du local pour éviter le côté « bazar » de bien des magasins d'occasion. Un important travail a donc été mené pour créer un lieu joli, agréable et apaisé où chacun peut se retrouver. La présentation et la mise en valeur des articles sont soignées. Les produits sont disposés sur des étagères artisanales fabriquées par des bénévoles avec des matériaux recyclés. Le sous-sol de la boutique a été réaménagé en dépôt (35 m²).

1. www.cultureartsociete.com

2. Une vente aux enchères de vêtements « porteurs d'histoire »



Photo de la devanture de la Fripouille

La boutique est ouverte 3 jours par semaine : mercredi de 10h à 18h ; vendredi de 10h à 19h ; et samedi à 13h à 18h. Parallèlement, des ventes sont toujours organisées en centre-ville, le jour du marché, ce qui appuie la visibilité de la boutique et attire une nouvelle clientèle.

DES DONS GÉNÉREUX

La Fripouille fonctionne entièrement grâce aux dons : vêtements, objets de puériculture, linge de maison, vaisselle, électroménager, livres, DVD, jouets... La plupart proviennent de particuliers. Il existe aussi des partenariats avec des grandes enseignes qui permettent de récupérer des fins de collections neuves invendues. Ces dons sont triés de façon à ne proposer que des articles dans un état quasi-neuf. Ceux en bon état sont vendus à bas prix (de 50 centimes à 10 € pour les plus belles pièces) et ceux trop abîmés sont redistribués à d'autres associations (par exemple, les jouets cassés sont récupérés par la Villa Mais d'Ici pour ses créations et ses œuvres).



Photo de l'intérieur de la Fripouille

La boutique dispose d'un budget de près de 70 000 €, financé par la Fondation de France, le Contrat Urbain de Cohésion Social, la Ville d'Aubervilliers et les recettes des ventes. Un système d'adhésion a été mis en place :

- 2€ pour les enfants et les personnes à faible revenu
- 4€ pour les adultes
- 6€ pour les familles

La répartition idéale est **1/3 de dons et bénévolat, 1/3 de subventions et 1/3 de bénéfiques.**

UN LIEU ET DES ACTIVITÉS CONVIVIALES

Contrairement aux épiceries sociales³, la Fripouille est ouverte à tout public. Chacun peut y faire ses courses, autant ceux qui bénéficient d'aides sociales que tout autre visiteur intéressé. Elle favorise ainsi la mixité et ne stigmatise pas ceux qui entrent dans le magasin.

Ce projet est pensé comme lieu de convivialité, il ne se limite pas à satisfaire des besoins matériels. Des activités créatives animées par des bénévoles sont proposées :

- des **ateliers de loisirs créatifs** à base de matériaux recyclés (1,50 € goûter compris) et des **clubs de lecture** pour les enfants
- des **ateliers d'écriture et de dictée** gratuits pour les adultes
- une **permanence d'écrivain public** depuis fin 2015 : 2 fois par mois le samedi, une éducatrice spécialisée bénévole reçoit en rdv individuels et confidentiels pour aider et accompagner dans les démarches administratives et juridiques.

3. Cf. A.N.D.E.S, réseau d'épiceries solidaires : www.epiceries-solidaires.org

○ des **sorties culturelles mensuelles**

○ des **créateurs locaux** : chaque mois, un espace dans la boutique est mis à disposition à des créateurs/artisans locaux (ex. confitures, bonnets, boucles d'oreille, pochettes, sacs, habits pour poupée...)⁴



Affiche des clubs de lecture

La convivialité est au cœur des préoccupations de la Friperie : il faut que les gens s'y sentent bien, soient suffisamment à l'aise pour parler, passer du temps, sans nécessairement acheter. L'idée est d'aller bien au-delà de la relation marchande, comme le souligne François, retraité et bénévole depuis septembre 2011 : « A la base, on reçoit des dons, ce qui permet d'offrir des prix accessibles. Mais en plus, on parle, on a des gens qui racontent leurs problèmes. C'est quelque chose qu'il n'y a pas dans un magasin normal. Ici, il y a une relation directe, qui dépasse une simple relation vendeur-client, ça ne se réduit pas qu'au commercial et à l'argent. »

UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES ACTIVE

La friperie fonctionne grâce à l'engagement de bénévoles qui donnent régulièrement ou ponctuellement de leur temps. La plupart habitent Aubervilliers. Certains sont suivis par des travailleurs sociaux. Il peut s'agir de personnes éloignées de la société, de seniors, de primo-arrivants ou de personnes sans-papiers.

15 bénévoles réguliers se relaient pendant la semaine pour assurer les tâches quotidiennes qui permettent à la boutique de proposer un service de qualité : recevoir les dons, trier les vêtements, les remettre en état, les disposer en rayon, accueillir les clients, assurer la vente, organiser des activités collectives etc. Le travail de tri et de remise en état occupe une grosse partie du temps bénévole : 1 journée par semaine (le lundi) y est consacrée.

En échange de leur travail et au bout de 3 mois, les bénévoles acquièrent des « **crédit-habit** », leur permettant d'acheter des biens à la friperie en fonction du temps qu'ils ont donné :

- 1 demi-journée = 5 €
- 1 journée = 8 €

Malgré l'aide de ses 50 bénévoles, la Friperie a recruté **une salariée** pour assurer la gestion de sa boutique. Les bénévoles n'ont pas toujours les compétences, le temps ou la motivation pour s'en charger.

3. RÉSULTATS

QUELQUES DONNÉES QUANTITATIVES

- A sa naissance, La Friperie recevait environ 6 tonnes de vêtements. En 2016, elle en reçoit **14 tonnes**, dont quasiment la totalité est revalorisée : soit revendue soit redonnée à d'autres structures. En moyenne, seulement 0,3 % des dons est jeté.
- Les ventes à la friperie, les ateliers de loisirs créatifs et les ateliers pour enfants bénéficient au total à **12 000 personnes**. Les activités affichent souvent complet. La fréquentation moyenne des sorties culturelles est de 15 personnes.
- CAS Productions compte **100 adhérents**.



Les articles de la Friperie

4. Aucune somme d'argent n'est perçue par l'association, les ventes reviennent en totalité au créateur.

VALORISATION DES INDIVIDUS, MIXITÉ SOCIALE ET NON-STIGMATISATION

Ce projet ne bénéficie cependant pas uniquement aux clients mais aussi aux personnes qui le portent. Pour les bénévoles, dont les situations sociales sont variées, ce type d'activité peut favoriser leur insertion sociale. Le bénévolat permet à certains de sortir de chez eux, de se (re)découvrir, à d'autres d'apprendre le français, de faire leur curriculum vitae, de se constituer un réseau, ou d'acquérir des compétences de ventes, de tri, etc. François explique : « *La Fripouille m'apporte une continuité professionnelle. J'étais dans le monde du cabaret, du théâtre, du cirque. Ce que je fais avec la Fripouille, les activités créatives, c'est une continuité, le côté social en plus, le rapport avec les enfants, avec les parents.* ».

Les clients qui entrent dans la Fripouille expriment que c'est un lieu chaleureux et convivial, où les enfants jouent, où ils peuvent parler entre eux ou avec les bénévoles. Ils aiment s'y rendre, pas seulement parce que les objets ne sont pas chers. Il y a une réelle mixité, tant chez les bénévoles que les clients : albertvillariens de naissance, primo-arrivants, retraités, mères de famille... Les clients sont pour la plupart en difficulté financière mais il y a aussi une clientèle plus aisée qui vient régulièrement. Une ligne de vêtement de marque, en bon état, a ainsi été créée pour vendre avec une marge un peu plus grande.

REDYNAMISATION DU QUARTIER

La Fripouille est une expérience originale en termes d'occupation de l'espace public. Elle contribue à la vie de quartier. A l'ouverture de la boutique, le quartier était assez enclavé et marqué par l'aide sociale. Les albertvillariens le fréquentant davantage, d'autres commerces s'y sont installés : 8 mois après l'ouverture de Fripouille, un café en face à l'abandon a rouvert, puis un magasin et récemment un dépôt-vente haut de gamme. Pour appuyer cette dynamique, la Fripouille et ses partenaires développent depuis 2015 le projet, « **La rue est à nous** », pour nettoyer et décorer la rue, pour créer du lien social, pour favoriser le civisme et le vivre-ensemble. C'est là que réside la différence entre Fripouille et beaucoup d'autres friperies solidaires : la boutique n'est pas qu'un lieu de passage mais un véritable lieu de vie ancré dans le quartier, et dans la vie locale.

CAS Production est en lien constant avec la ville et d'autres associations (en particulier celles culturelles, linguistiques et culinaires). Cette coopération est favorable à la solidarité locale. Des actions ponctuelles de dons peuvent être improvisées en cas d'urgences et de sinistres.

4. DISCUSSION

ESTHÉTIQUE ET DIGNITÉ DES PERSONNES

Considérée superflue dans l'aide aux plus démunis, l'esthétique est pourtant une importante composante du bien-être et de la dignité des personnes. Ne pas pouvoir s'habiller correctement est un signe visible de pauvreté stigmatisant, d'autant plus dans notre société de consommation. Outre la dimension pratique et physique, le manque d'esthétique peut également être vécu comme une honte. Cela peut favoriser l'isolement, la perte de confiance en soi ou le sentiment d'exclusion. L'accès à un habillement de choix et de qualité comme n'importe quel consommateur contribue à restaurer la dignité et le sentiment d'appartenance à la société. L'aide vestimentaire n'est pas une fin en soi mais un moyen de créer du lien social et de retrouver sa place dans la société.

SORTIR DES LOGIQUES D'ASSISTANAT ET DE CHARITÉ

La charité et l'assistanat peuvent entretenir les sentiments de honte car elles renvoient les personnes à leur situation de précarité et à une impression d'impuissance. Etre acteur de son parcours d'insertion est un facteur de réussite clé dans la résolution des situations de pauvreté. En l'espèce, choisir et acheter ses vêtements, même à un prix symbolique, au lieu d'accepter ce qui est donné, s'inscrit dans cette logique. Cela permet aux personnes d'affirmer leur individualité et leur droit à ne pas se contenter de survivre.

DIFFICILE VALORISATION DANS L'ÉCONOMIE « CLASSIQUE »

L'insertion professionnelle est un enjeu majeur de la lutte contre la pauvreté. Les bénévoles de la Fripouille acquièrent de nombreuses compétences. Cependant, certaines compétences, comme celle du tri, ne peuvent être valorisées que dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui propose des postes d'insertion de ce type. Même si le passage à la Fripouille est une expérience formatrice, il n'offre pas de débouchés réels dans le monde du travail « classique ». Une reconnaissance formelle de la compétence de tri serait utile pour y associer un « métier ».

Les Ateliers Collèges : aider les parents à mieux accompagner la scolarité de leur enfant

Résumé : L'Inspection Académique de Seine Saint Denis a sollicité l'ASEA (Association Solidarité Emploi d'Aubervilliers) pour mener conjointement dans des collèges des ateliers en direction de parents migrants, afin de les aider à mieux accompagner la scolarité de leur enfant.

AUTEUR(S)

Christine Lebreton

Directrice

asso.asea @free.fr

Fiche rédigée par :
Alice Balguerie

PROGRAMME

Démarrage : 2007

Lieu de réalisation : Seine Saint Denis

Budget : 8250 €

Origine et spécificités du financement :
Public

ORGANISME(S)

Association Solidarité Emploi
d'Aubervilliers (ASEA)

79 rue Hémet

93300 Aubervilliers

Salariés : 6

Bénévoles : 10

Adhérents : 70



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mercredi 25 mars 2015

Appréciation(s) du comité : *A généraliser !, Résultats et impacts imprécis*

Solution(s) : *Education, Exclusion et isolement*

Opérateur(s) : *Établissement Public, Association, ONG*

Bénéficiaires : *Elèves, étudiants*

Domaine(s) : *Éducation, Formation, Coopération*

Pays : *France, Île-de-France*

Envergure du programme : *Locale*

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Lebreton, « Les Ateliers Collèges : aider les parents à mieux accompagner la scolarité de leur enfant », ***Journal RESOLIS*** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Les contacts avec les parents migrants sont parfois difficiles pour des raisons linguistiques et administratives. Aucune action spécifique n'était prévue pour accompagner ces adultes migrants ; en 2007 en Seine-Saint-Denis, l'Education Nationale a lancé une action expérimentale dans 3 collèges en partenariat avec 3 associations ou centres sociaux dont l'association ASEA (Association Solidarité Emploi d'Aubervilliers).

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Permettre aux parents venant de l'étranger de décoder le collège pour qu'il soit plus accessible. Ils peuvent ainsi accompagner dans de meilleures conditions la scolarité de leurs enfants et devenir des parents d'élève à part entière.
- Aider les parents à faire des progrès linguistiques, à l'oral comme à l'écrit, dans des ateliers de savoir sociolinguistique favorisant l'autonomie du parent participant.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Construction des outils nécessaires : cahier des charges, programmation, outils pédagogiques et évaluation par Marie Laparade de l'ASEA et Dominique Levet coordinateur des classes d'accueil.
- Dans 13 collèges de 12 villes du département (2 à Aubervilliers) possédant généralement une classe d'accueil pour Elèves Allophones Nouvellement Arrivés en France (EANAF), des parents volontaires participent à ces ateliers animés par des binômes, formateur en Ateliers Sociolinguistiques et professeur. Ces ateliers durent toute l'année scolaire, à raison de deux demi-journées chaque semaine, sur le temps scolaire.
- Les parents vont découvrir les espaces, identifier les intervenants, découvrir les règles de vie, décoder un bulletin trimestriel, participer au travail d'orientation, etc.
- Des intervenants du collège sont invités à venir participer aux ateliers, en fonction des demandes des parents et des formateurs (principal, conseiller principal d'éducation, assistante sociale, professeurs...)

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Les parents comprennent mieux le système scolaire, participent à la vie de l'établissement et sont en mesure d'accompagner la scolarité de leur enfant. Certains deviennent des partenaires actifs du collège : participation aux élections de parents d'élèves, présence aux conseils de classes, sollicitation de rencontres avec les enseignants...

Les évaluations font état de résultats très positifs, ce qui a conduit à étendre le nombre de collèges participants

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

- La composition mixte des équipes (formateurs et professeurs) apportent une complémentarité riche et originale, les premiers connaissant parfaitement le public accueilli, les seconds les classes, options et dispositifs spécifiques de l'Education Nationale.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
 - Conseil Général
 - Direction Départementale de la Cohésion Sociale
 - Municipalité
 - Les structures partenaires (associations, centres sociaux)
-

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Recrutement des parents,
- Mobilisation inégale selon les territoires
- Turn-over des professeurs et des chefs d'établissement

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- La création d'un comité pédagogique mensuel
- Des visites dans les ateliers par les deux référents du dossier
- Des rencontres avec les équipes de direction, les professeurs et les coordinateurs avant les ouvertures d'ateliers

Améliorations futures possibles :

- Donner plus de visibilité au projet
- Poursuivre le maillage sur les territoires avec les différents partenaires

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- La réussite dépend beaucoup de l'équipe pédagogique et administrative
- Les programmation et outils pédagogiques conçus dans le cadre de ce projet apportent une cohérence et une qualité dans les contenus proposés.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Article de Dominique LEVET, Construire des partenariats pour rapprocher les parents des collèges, SAVOIRS ET FORMATION N°70 –octobre, novembre, décembre 2008

Grand Bouillon, un café culturel à Aubervilliers pour retrouver du lien social en milieu urbain

Résumé : L'Association à Vocation d'Exploitation d'un café Culturel (AVEC) a ouvert son propre café au sein de la ville d'Aubervilliers. Ici, sont organisés des ateliers artistiques et culturels, de partage de savoir, de débats d'idées, etc. La consommation y est responsable. Tout cela dans le but d'offrir un lieu vivant et convivial à tous et principalement aux femmes et aux jeunes.

AUTEUR(S)

Marie Audoux

Fondatrice et directrice

marie.audoux @gmail.com

PROGRAMME

Démarrage : 2011

Lieu de réalisation : Aubervilliers

Budget : N/C

Origine et spécificités du financement :

Ville Aubervilliers, Plaine Commune,
Conseil Général Seine Saint Denis,
Conseil Régional IdF, Etat

ORGANISME(S)

Association à Vocation
d'Exploitation d'un café Culturel
(AVEC)

21 Rue Trevet

93300 Aubervilliers

<http://www.grandbouillon.com/>

Salariés : 2

Bénévoles : 15

Adhérents : 35



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : samedi 23 août 2014

Solution(s) : Culture, sport et loisirs, Exclusion et isolement

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Population urbaine

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Participation citoyenne, Culture, Coopération

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Aubervilliers)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Audoux, « Grand Bouillon, un café culturel à Aubervilliers pour retrouver du lien social en milieu urbain », **Journal RESOLIS** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Le projet de l'Association à Vocation d'Exploitation d'un café Culturel (AVEC) émane de Marie Audoux-Paugoy (la fondatrice), dont l'installation à Aubervilliers en 2009 coïncide avec une recherche qu'elle a menée durant 2 ans au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) sur les cafés culturels pluridisciplinaires. Partageant le constat avec de nombreux habitants, élus et acteurs locaux rencontrés que la présence des femmes s'avérait marginale ou malvenue dans les cafés au sein d'Aubervilliers, elle a souhaité s'impliquer dans l'animation d'un lieu, ouvert à tous et notamment aux femmes et aux jeunes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le projet de café social et culturel vise à offrir à tous un espace public de sociabilité, afin de contribuer à l'évolution de la ville d'Aubervilliers vers davantage de mixité sociale et d'ouverture culturelle. Les objectifs secondaires sont :

- la découverte artistique par une programmation régulière d'événements pluridisciplinaires
- l'animation culturelle à travers une offre variée d'ateliers et d'actions culturelles
- la promotion d'une consommation responsable
- le débat d'idées

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Actions initiées, animées et encadrées par AVEC :
- "Avec du fil" : initiation mensuelle à la couture main et machine et à la personnalisation de vêtements (adolescents et adultes) animée par Eve Epain et Christelle Sitruk et encadrée par Jean-Marc Denglos, bénévoles de l'association
- "Kling & Dong" : atelier hebdomadaire d'éveil musical (enfants de 3 à 6 ans), animé par Rébecca Hasson, musicienne professionnelle, intervenante rémunérée par l'association
- "Avec 24 images" : projection mensuelle de documentaires et de films d'animation (jeunes et / ou adultes), animée par Julien Bonet, bénévole de l'association
- "Viva l'Agora" : rencontre-débat autour de questions sociétales et d'initiatives citoyennes, organisées par AVEC en collaboration avec d'autres collectifs ou associations locales
- "L'Œil enclin" : vernissage et exposition mensuels d'artistes d'ici et d'ailleurs de toutes disciplines
- "A côté des Mots" : temps de rencontre mensuelle avec des auteurs, en partenariat avec la librairie Les Mots Passants
- Grâce à une prospection fouillée et une veille permanente, l'espace café observe une politique tarifaire adaptée à la sociologie de la ville et à sensibiliser le public sur une consommation responsable (produits artisanaux, locaux, fermiers, conçus dans le respect de l'Homme et de l'environnement).

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Le public est majoritairement composé d'albertvillariens. Le café culturel draine cependant également des habitants des communes limitrophes (Saint-Denis, Stains, Pantin, Paris).
- Depuis son implantation au 2 ter rue du Moutier, Grand Bouillon a accueilli, en un mois, près de 1 500 personnes.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

La multidisciplinarité du programme a permis d'agir sur différents fronts : l'économique et les consommations "alternatives", l'accès à la culture et aux loisirs, la participation citoyenne, le développement des idées, etc.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Mairie d'Aubervilliers, Communauté d'agglomération Plaine Commune, Maison des Initiatives économiques locales (MIEL), Maison de quartier Emile Dubois-Maladrerie, Centre d'art "Les Laboratoires d'Aubervilliers", la friche culturelle Villa Mais d'Ici, le cinéma d'art et d'essai "Le Studio", le collectif Place aux Femmes, l'association Osez le féminisme, le collectif Frères Poussière, Argile & Vin (caviste), la brasserie coopérative "Du Sutter", L'épicerie bio du 104, Guillaume Grenier (fromager).

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Difficile implication pérenne des partenaires, notamment des collectivités ou entités territoriales, pouvant entraîner une baisse de la mobilisation des membres associatifs
- La lenteur administrative et parfois la mauvaise coordination des services municipaux entre eux.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Le 4 octobre 2014, après 6 mois de réhabilitation d'une ancienne brasserie dont le fonds de commerce a été acquis par la municipalité, le café culturel s'est établi en centre-ville, au 2 ter rue du Moutier. L'association veille à la mixité de la clientèle (notamment la présence des femmes et des personnes issues de l'immigration) et à élargir et fidéliser les différents publics qui fréquentent l'établissement.

Améliorations futures possibles :

Eventuelle mutation à terme de l'association en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) pour accroître l'implication des salariés, des bénéficiaires et des partenaires dans le projet

Le Jardin des Fabriques à Aubervilliers: un jardin associatif, artistique et écologique au sein de la cité

Résumé : L'association Auberfabrik développe dans le "Jardin des Fabriques" depuis 2010 des activités artistiques et écologiques sur les principes de la permaculture et du jardin en mouvement, et organise des rencontres avec les habitants afin de faciliter le lien social.

AUTEUR(S)

Lilian Alves Sampaio

Coordnatrice de projet et
Co-directrice artistique

auberfabrik @laposte.net

Sylvie Napolitano

Fiche rédigée par :
Pauline Riffier

PROGRAMME

Démarrage : 2011

Lieu de réalisation : Aubervilliers

Budget : 30000 €

Origine et spécificités du financement :
Etat, Région Ile-de-France, Agglomération
Plaine Commune, Ville d'Aubervilliers,
Direction Départementale de la Cohésion
Sociale (DDCS), Offre Public de l'Habitat
d'Aubervilliers (OPH-Aubervilliers) et
adhésions

ORGANISME(S)

Auber Fabrik

15 impasse du Pont Blanc

93300 Aubervilliers

<http://www.auberfabrik.org>

Salariés : 3

Bénévoles : 10

Adhérents : 45



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : samedi 23 août 2014

Solution(s) : Agriculture et alimentation, Culture, sport et loisirs, Environnement

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Population urbaine

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Participation citoyenne, Environnement, Culture, Agriculture

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Aubervilliers)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Sampaio, « Le Jardin des Fabriques à Aubervilliers: un jardin associatif, artistique et écologique au sein de la cité », ****Journal RESOLIS**** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Originellement association d'arts plastiques, Auber Fabrik a développé un volet écologie / agriculture en créant en 2011 le Jardin des Fabriques. Il s'agit d'un jardin associatif de 400 m², expérimental et pédagogique, au cœur de la Cité et également d'un espace écologique où sont expérimentées les techniques de la permaculture en milieu urbain ainsi que le concept du Jardin en Mouvement.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Transmettre un enseignement artistique et écologique, en favorisant l'accès du plus grand nombre aux formes d'expressions artistiques et culturelles et aux pratiques écologiques
- Favoriser l'appropriation d'un espace public par les habitants de la Cité

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Jardin associatif, géré par l'association, les habitants et les adhérents, ouvert d'Avril à Octobre
- Ateliers intégrant les pratiques artistiques et le jardinage, selon les principes de la permaculture : installations artistiques, "bombes de graines" en argile, dessin botanique, fabrication de meubles en palettes recyclées
- Ouverture du jardin pour des événements festifs entre adhérents : pique-niques participatifs ouverts aux adhérents et habitants du quartier
- Activités avec les scolaires : plantation, récolte, dessin
- Sorties avec des adultes : Musées, Jardin des plantes, visite du jardin Ecobox
- Réalisation d'un festival pendant l'été réunissant une vingtaine d'associations, acteurs institutionnels et intervenants indépendants qui ont proposé des activités variées (concert, shiatsu, brocante...)
- L'association a accueilli: le cinéma voyageur de l'association Synaps; un théâtre forum; la bibliothèque de rue de Plaine Commune; et la déambulation des Lanternes d'Aubervilliers 2014 (en partenariat avec l'association Frères Poussière) ainsi que le bus des Petits

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Public d'origine sociale très hétérogène, venu du quartier, d'autres quartiers/villes ou d'autres associations partenaires
- Espace de rencontres, d'échanges de savoir-faire, d'apprentissage et de pratiques ludiques pour enfants et adultes
- Environ 400 personnes par an viennent. Une majorité de femmes et d'enfants.
- 4 rendez-vous par an au jardin avec une classe de maternelle
- En moyenne, une trentaine d'ateliers et de rencontres organisés par an
- Les activités menées au jardin contribuent à ouvrir la cité au monde extérieur. C'est un espace privilégié de rencontres et d'échanges entre les habitants et les associations locales, mais aussi avec des acteurs extérieurs
- Le jardin abrite désormais une grande diversité de plantes, et une faune importante

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Les événements organisés sont originaux car ils mélangent les arts et l'environnement, des groupes sociaux différents et de génération différente. Les actions mises en oeuvre créent un savoir-faire permettant la gestion écologique d'un jardin en milieu urbain (un jardin avec peu de sol: 20 cm de terre sur une dalle en béton), en intégrant les techniques de permaculture et le concept de jardin en mouvement.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Associatifs: Frères Poussière, Laboratoire d'Aubervilliers, Compagnie Grain Magique, AVEC, CAS Productions, Les Vélos de la Brèche, Auberbreizh, PICMAA, Clef des Arts, La Cyclofficine de Pantin, Circul'livre, Malix, Musée de La Poste, Collectif La Cité d'Or, Collectif Climat, Eco-gestes, Collectif Zappy Meals, Collectif STOP Tafta, ALEC, À travers La Ville, Cia Abel.
- Institutionnels: Ville d'Aubervilliers, Gestion Urbaine de Proximité - Plaine Commune, Unité Parcs et Jardins - Plaine Commune, Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSE), Offre Public de l'Habitat d'Aubervilliers (OPH-Aubervilliers), Service Hygiène et Santé d'Aubervilliers, Balades Urbaines-Plaine Commune, AuberPlus

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Baisse de la fréquentation des ateliers par les enfants du quartier à cause du manque d'intérêt des parents ne venant pas à la rencontre de l'association et ne voulant devenir adhérents (fondamental pour être couvert par l'assurance)
- Difficile mobilisation de la population pour s'approprier cet espace
- Actes de vandalisme et dégradations sur les équipements (grille, chalet, citerne, installations artistiques etc.)
- Manque de financement et versement de subventions tardifs, ce qui retarde / perturbe le calendrier prévisionnel

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Auber Fabrik réalise régulièrement des sondages auprès des participants aux activités au jardin et auprès de la population locale, afin de trouver de nouvelles orientations et stratégies de communication.
- Une enquête (réalisée par l'association) a débuté au printemps 2014, directement auprès des habitants
- Le festival organisé pendant l'été 2014 et l'été 2015 a contribué à créer une nouvelle image du jardin comme espace de convivialité et festivité, au-delà d'un jardin écologique, pédagogique et expérimental. Ceci a également permis de renforcer le réseau des acteurs territoriaux et de mobiliser un public plus large
- Réalisation d'un inventaire botanique pour valoriser le jardin qui contribue à la préservation de la biodiversité de la faune et de la flore en milieu urbain

Améliorations futures possibles :

- Réaliser la 3e édition du festival "Rendez-vous au Jardin!" en 2016
- Participer plus activement à la vie du quartier, rencontrer les autres associations et acteurs du quartier
- Améliorer la communication entre l'association et les habitants:
 - * mettre en place des restitutions de façon régulière à propos des activités menées au jardin
 - * réaliser un recueil de paroles des habitants à propos du jardin et faire des restitutions. Installer un mur d'expression sous forme de panneau à l'extérieur du jardin
- Continuer l'inventaire sur la biodiversité du jardin

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Les compétences, la disponibilité, le sens de l'accueil, le partage et la pédagogie de l'équipe d'Auber Fabrik
- Le Jardin est un espace de convivialité, permettant les rencontres et échanges.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Clément G. « Le jardin en mouvement » Sens et tonka (2006) Paris
- Fukuoka, M. « La révolution d'un seul brin de paille. Une introduction à l'agriculture sauvage » Guy Trédaniel (2005) Paris
- Bourguignon, C. et L. « Le sol, la terre et les champs » Sang de la terre (2008) Paris
- Association AVA Action Vert l'Avenir, « Faire son jardin en ville. Le guide du jardin partagé » www.actionvertlavenir.com
- Association Terre d'opale et Anges jardins « Le Manuel des jardiniers sans moyens » www.terredopale.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

BLOG DE L'ASSOCIATION :

<http://lejardindesfabriques.blogspot.fr/>

GALERIE AUBER FABRIK

<https://www.flickr.com/photos/auberfabrik/albums/72157657618564482> et

<https://www.flickr.com/photos/auberfabrik/albums/72157652310639333>

Le Théâtre des poussières, maison de la culture solidaire

Résumé : Frères Poussière est une association d'action artistique et culturelle basée à Aubervilliers, qui co-construit des projets avec des associations ou des acteurs locaux. Ces projets ont vocation à encourager des rencontres et des échanges inattendus entre des acteurs d'horizons très différents.

AUTEUR(S)

Gulvain Roussel

Délégué général

gulvain @lespoussieres.com

Fiche rédigée par :
Salomé Lenglet

PROGRAMME

Démarrage : 2005

Lieu de réalisation : Aubervilliers

Budget : 80000 €

Origine et spécificités du financement :
Subvention municipale, appels à projet,
fondations privées

ORGANISME(S)

Frères Poussière

1 passage de l'Avenir

93300 Aubervilliers

<http://www.freres-poussiere.com/>

Salariés : 2

Bénévoles : 25

Adhérents : 70



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : vendredi 27 mars 2015

Appréciation(s) du comité : A généraliser !

Solution(s) : Culture, sport et loisirs, Education

Opérateur(s) : Association, ONG

Bénéficiaires : Universel

Domaine(s) : Culture

Pays : France, Île-de-France

Envergure du programme : Locale

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Roussel, « Le Théâtre des poussières, maison de la culture solidaire », ***Journal RESOLIS*** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Le projet est né de la volonté d'ouvrir un théâtre dans la ville d'Aubervilliers. Mais quelques années plus tard, le bâtiment est jugé dangereux car il ne répond pas aux normes de sécurité, ce qui pousse l'association à devoir diversifier ses actions. Ces changements s'accompagnent d'une étude de terrain auprès des associations et de « personnes relais » pour dresser un état des lieux du quartier, des besoins et des attentes des habitants. Cela a mené à la philosophie actuelle de l'association et des actions qu'elle mène : s'éloigner du côté trop élitiste des lieux culturels et se proposer comme un lieu d'échanges d'idées et de savoir-faire, au lieu d'être un « distributeur de culture ».

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- L'objectif majeur est la « perméabilité » : créer un espace qui favorise des rencontres qui n'auraient pas lieu ailleurs : entre des cultures, des savoir-faire, des publics très différents.
- Transformer le regard des habitants sur leur territoire, physique ou social, grâce à ces échanges
- Rompre avec l'offre souvent trop élitiste des associations culturelles et s'ouvrir au public le plus large possible

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- L'open théâtre (une fois par mois) : temps de rencontres et d'échanges informel entre personnes appartenant ou non à l'association. Propice à l'émergence de nouveaux projets
 - La déambulation des lanternes (une fois par an depuis trois ans) : grand moment de rassemblement et de fédération dans un lieu public : maison de quartier, jardin partagé... et marche collective
 - Atelier de sérigraphie (toutes les semaines depuis janvier 2015) : rassemblement des gens du quartier autour d'un savoir-faire particulier
 - Activités ponctuelles et diverses co-construites avec des associations locales, telles que des ateliers cuisine, des ateliers d'apiculture (avec les ruches de l'association !) ou des bals, dont la programmation est évolutive (autour d'un atelier par mois)
- Toutes ces activités sont ouvertes au public sans obligation d'adhérer à l'association
- Accueil à résidence de compagnies théâtrales
 - Collaboration avec des associations étrangères (britannique, indienne) pour créer des rencontres ponctuelles et des échanges

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Nette augmentation de la participation des gens aux activités

- L'open théâtre rassemble de 3 à 50 personnes tous les mois
- En 3 ans, la participation à la déambulation des lanternes est passée de 100 à 1000 personnes
- Les 4 bals qui ont eu lieu en 2014 ont rassemblé chacun une centaine de personnes
- En février 2015, le nombre d'abonnés à la newsletter de l'association s'élève à 700 personnes (l'abonnement à la newsletter est entièrement volontaire)

Des rencontres avec des personnes extérieures au projet ont conforté l'association dans ses actions, notamment des partenaires comme le programme européen sur l'éducation, ou des chercheurs à l'instar de Luc Bazin.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

- La « perméabilité » dans les échanges entre acteurs, favorisée par l'association. Les acteurs sont trop souvent isolés les uns des autres dans les associations, ce qui peut nuire au développement local
 - La rupture avec l'élitisme des lieux culturels qui ont tendance, en banlieue parisienne notamment, à être un « Paris délocalisé ». Dans cette optique, l'association veut répondre au mieux aux besoins et attentes spécifiques de sa ville et son quartier, et non lui imposer une vision particulière.
 - La construction « organique » des projets, qui a pour conséquence de faire émerger les activités au fur et à mesure sans programmation préalable, sans calendrier construit à l'avance, ce qui donne une grande flexibilité à l'organisation des activités et la possibilité aux habitants du quartier d'y participer au mieux
-

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Partenaires opérationnels exclusivement étrangers avec qui ils sont en contact permanent et organisent des rencontres

- B arts, association britannique
- Wind Dancers, soutenue par Sangeeta Isvaran, une association indienne

Partenaires financiers

- La ville d'Aubervilliers, le seul partenaire financier permanent
 - De façon ponctuelle, suite à des appels à projets : Le conseil général du 93, la communauté d'agglomération, la Région Ile-de-France, la réserve parlementaire, le programme européen pour l'éducation, la fondation Asie-Europe.
-

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Développer une pérennité des financements et des ressources humaines
- Faire valoir son travail sur le terrain, notamment pour obtenir des financements proportionnels au travail réalisé
- Le manque de ressources propres de l'association, et donc l'impossibilité d'investir dans la rénovation et la mise aux normes du théâtre
- Être reconnu comme une association culturelle par les institutions malgré l'étendu du public visé, souvent vu comme trop « populaire »
- La non-planification des activités, mise en avant comme une force mais qui pose aussi des difficultés d'organisation

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Communiquer de façon alternative sur les activités (réseaux sociaux, newsletter), pas de diffusion d'affiches ou d'invitations
- Discussions avec la nouvelle équipe municipale pour obtenir des fonds pour la rénovation du bâtiment

Améliorations futures possibles :

La rénovation du bâtiment permettra de régler beaucoup de problèmes, notamment celui de rassembler des gens dans les locaux de l'association

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- S'appuyer sur un état des lieux précis du terrain sur lequel on travaille pour évaluer au mieux les besoins, et ne pas essayer d'imposer un projet préconçu sans prendre en compte le contexte. Il faut tenir compte des spécificités du terrain
- Travailler avec des associations et des « personnes relais » pour mieux cerner les enjeux locaux

Idee de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :

Besoin d'un point de vue objectif sur les activités menées, à la lumière du contexte dans lequel elles sont construites. Besoin de faire rentrer ses actions dans un courant particulier comme « la pédagogie sociale », ou « l'éducation citoyenne »

« VILLA MAIS D'ICI » : UNE FRICHE CULTURELLE DE PROXIMITE

Résumé : Depuis 2003, la friche culturelle « Villa Mais d'Ici » accueille des compagnies artistiques et organise des actions culturelles de proximité. En mutualisant un lieu de création ouvert sur la ville, l'association permet de faire se rencontrer des professionnels du monde de l'art et les citoyens.

AUTEUR(S)

Pernette SIMON

Administratrice de la « Villa Mais d'Ici »

administration
@villamaisdici.org

Fiche rédigée par :
Pauline Riffier

PROGRAMME

Démarrage : 2003

Lieu de réalisation : Aubervilliers

Budget : 360000 €

Origine et spécificités du financement :
ont 100.000€ de subventions en 2013
(Région Ile-de-France, Ville d'Aubervilliers, Conseil Général, CCUS, Fondation SNCF)

ORGANISME(S)

La Villa Mais D'Ici

77 rue des cités

93300 Aubervilliers

<http://www.villamaisdici.org>

Salariés : 5

Bénévoles : 10

Adhérents : 350



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mardi 17 février 2015

Solution(s) : Culture, sport et loisirs, Education

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Universel

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Éducation, Formation, Culture

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Aubervilliers)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : SIMON, « « VILLA MAIS D'ICI » : UNE FRICHE CULTURELLE DE PROXIMITE », **Journal RESOLIS** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

La Villa Mais D'Ici, association de loi 1901, se définit comme une friche culturelle de proximité. Elle a été créée en 2003 pour permettre à des structures artistiques d'avoir un lieu pour développer leurs activités artistiques.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Etre un lieu de création artistique e
- Mettre à disposition de locaux pour accueillir des résidents extérieurs.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Mutualisation pour l'hébergement d'une quarantaine de structures artistiques
- Evènements thématiques organisés plusieurs fois par an,
- Actions culturelles de proximité
- Accueil de compagnies artistiques pour des créations de projets

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 2003 : entre 10 et 15 résidents permanents. 2013 : 45 résidents permanents (soit 120 personnes) dans les arts de rue, le cinéma, la musique, les arts plastiques.
- Pour les actions culturelles de proximité (2013) : Projet « Mémoire de la rue des cités » 80 adolescents ; Projection « Mémoires des rues » 128 habitants ; « Fête des 10 ans » 3 000 personnes ; 3 jours de festival « Fête des Savoirs Faire » 4 500 personnes ; ateliers « Romans photos » 5 jeunes de la Police Judiciaire ; atelier « Découverte » 45 élèves.
- De plus en plus de monde vient découvrir le lieu durant les portes ouvertes, au fil des ans un lien s'est construit entre l'association et les habitants, le « vivre-ensemble » s'est accentué. Tous les jeudis, un repas préparé par un cuisinier volontaire est proposé aux résidents et tout le quartier.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

La Villa Mais D'Ici a la particularité d'être un lieu à la fois de création et de mutualisation, qui est ouvert sur son environnement. Des moments d'échange et de rencontre sont organisés.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Lycées de la ville, Frères Poussière, la Maisons des jeunes et la Médiathèque d'Aubervilliers, A travers La Ville, OMJA

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Vétusté des locaux (ancienne usine) importants travaux de mise aux normes
- Recherche de mécénat pour investissements
- Statut associatif compliqué puisque fiscalisé, volonté de s'orienter vers une société coopérative

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Travaux organisés pour maintenir le lieu en état, mais cela reste un budget important.

Améliorations futures possibles :

- Renouvellement du bail pour 12 ans, des travaux d'amélioration du confort et de mise aux normes sont à prévoir

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Lieu ouvert sur son environnement, inséré dans le quartier.
- Bénévolat important : les résidents et bénévoles s'investissent dans le projet, aussi bien dans le lieu que dans la mise en oeuvre.
- Le projet a su évoluer au fil des ans : l'objectif premier d'avoir un lieu pour développer des activités artistiques a été complété par l'organisation d'ateliers ouverts à un public extérieur.
- Mettre en place un fonctionnement associatif, démocratique
- Rester ouvert sur ce qu'il se passe à l'extérieur de la friche

Une Goutte de Soleil à Aubervilliers: la solidarité par le biais de la culture et du travail inter-associatif

Résumé : L'association Une Goutte de Soleil, créée en 2011, s'est spécialisée dans l'événementiel solidaire, c'est-à-dire l'organisation d'événements culturels permettant de récolter des dons et d'agir dans des projets de solidarité et de développement local.

AUTEUR(S)

Nadia Djebaïli
cofondatrice
unegouttedesoleil
@hotmail.fr

Fiche rédigée par :
Pauline Riffier

PROGRAMME

Démarrage : 2011
Lieu de réalisation : Paris, Aubervilliers
Budget : 1000 €
Origine et spécificités du financement :
autofinancement et dons

ORGANISME(S)

Une Goutte de Soleil
111 rue André Karma
93 300 Aubervilliers (France)
<http://www.unegouttedesoleil.com>
Salariés : 0
Bénévoles : 10
Adhérents : 10



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : dimanche 04 janvier 2015

Solution(s) : Culture, sport et loisirs

Opérateur(s) : Association, ONG

Bénéficiaires : Bottom Of the Pyramid (BOP)

Domaine(s) : Culture, Biens essentiels, Aide alimentaire

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Aubervilliers)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Djebaïli, « Une Goutte de Soleil à Aubervilliers: la solidarité par le biais de la culture et du travail inter-associatif », ***Journal RESOLIS*** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Suite à leur expérience personnelle de maraudeurs et à la découverte à l'étranger du concept de « la culture au service de la solidarité », Nadia Djebaïli et David Hitié ont créé en France en 2011 l'association Une Goutte de Soleil. De 2011 à 2013, une petite équipe réalisait des maraudeurs hebdomadaires mais en raison de la présence de nombreuses associations sur le terrain, Une Goutte de Soleil s'est finalement spécialisée dans "l'événementiel solidaire".

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Répondre aux besoins des plus démunis en organisant des événements pour communiquer, sensibiliser et récolter des dons et du matériel et aussi pour promouvoir d'autres associations dans le besoin

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Les collectes se font tout au long de l'année : les dons matériels se font au local de l'association et les dons financiers lors des soirées (mensuelles ou tous les deux mois, versement par Paypal ou chèque).
- Organisation de stages de danse, dont tous les fonds sont reversés à l'association
- Redistribution de denrées alimentaires, kits d'hygiène, vêtements collectés, à des associations
- Aides ponctuelles comme une collecte d'argent pour financer une opération chirurgicale oculaire, l'assistance dans la réalisation d'actions de communication pour le compte d'autres associations

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Evénements déjà organisés : 6 soirées (en l'honneur des femmes, open mics et afterworks solidaires), 5 stages de danse, 1 vide grenier caritatif (Aubervilliers)
- En 2011, 30 personnes suivaient réellement l'association en assistant régulièrement à ses événements ; fin 2013 ils étaient une centaine. Cela permet de récolter des fonds et des dons matériels de façon régulière.
- L'association récolte entre 300 et 600 € par soirée, grâce aux tickets d'entrée ou au pourcentage sur les consommations négocié avec les patrons de l'établissement où l'on organise nos événements.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Application du concept "la culture au service de la solidarité" : utiliser le secteur de l'événementiel au profit de l'aide aux plus démunis. Un événement solidaire est un événement culturel organisé à des fins solidaires : il permet donc lors de soirées, de concerts, etc. de récolter des dons qui seront utilisés à des fins caritatives.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Villa Mais d'Ici (vide grenier caritatif), Banlieue + (distribution de nourriture et vêtements) et Mobil'Douche (actions d'aide aux SDF)
- Partenaires "événementiels" : Giving Back (actions socio-éducatives et humanitaires), R King Productions (organisateur de soirées), Ville d'Aubervilliers, L'île de Gorée (créateur), CW Concept (organisateur événements) et Lord Gang DJs

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Avoir des adhérents
- Le manque d'événements favorisant la rencontre d'associations d'un même lieu
- L'association ne reçoit pas de subventions (malgré ses demandes), ses actions dépendent donc du montant des dons récoltés durant ses événements (autofinancement)
- Communication difficile en dehors du petit réseau qui les suit déjà

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Modification de l'angle d'actions : travail en commun avec d'autres associations (plus efficacité)
- L'association a mis en place un système d'adhésion en 2013
- Une Goutte de Soleil a organisé un espace solidarité (21 Juin 2014, Aubervilliers) pour permettre aux diverses associations d'Aubervilliers de se rencontrer.

Améliorations futures possibles :

Développer la communication, afin qu'Une Goutte de Soleil soit plus largement identifiable et pour recevoir des financements

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Le contexte festif et convivial des événements culturels est propice aux collectes et aux dons.
 - Sensibilisation du public grâce à la culture et au dialogue
 - Avant de créer son association, il est primordial de se renseigner sur l'existence d'autres associations déjà en place. Une rencontre avec les associations en place permet de faire émerger des projets pouvant être réalisés en commun.
-

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Interview par www.radio-tongolo.com - Emission Couleur Piment - Spécial journée de la femme Mardi 6 mars 2012 19h.
- Interview par Radio Fréquence Paris Plurielle FM 106.3 le Lundi 22 juillet 2013 à 21h
- <http://youtu.be/4DulWHllzXU> : 15 Mars 2011 – 1ère Event au Paname
- <http://youtu.be/ukym5MsJV1s> : Interview par « C'est Brown c'est Vous » 27 décembre 2012 lors de l'événement de fin d'année « Bless Paris Woman » <http://youtu.be/DPvN7rQeHLc> : 1 soirée Bless Paris

Les Vélos de la Brèche: amélioration du bien-être social et promotion de la culture par le vélo à Aubervilliers

Résumé : Avec ses ateliers de réparation, ses sorties et sa situation dans une friche culturelle, l'association Les Vélos de la Brèche promeut, à Aubervilliers, la pratique du vélo en milieu urbain et la culture, tout en favorisant le lien social.

AUTEUR(S)

Benoît Logre

Président

lesvelosdelabreche@gmail.com

PROGRAMME

Démarrage : Mai 2013

Lieu de réalisation : Aubervilliers

Budget : 22500 €

Origine et spécificités du financement :
Ville d'Aubervilliers, dons et adhésions

ORGANISME(S)

Les Vélos de la Brèche

164 Rue Henri Barbusse

93 300 Aubervilliers (France)

<http://lesvelosdelabreche.wordpress.com>

Salariés : 0

Bénévoles : 5

Adhérents : 24



Fiche rédigée par :
Pauline Riffier

COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : samedi 23 août 2014

Solution(s) : Culture, sport et loisirs, Environnement, Mobilité

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Universel, Population urbaine

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Transports, Loisirs, Sports, Environnement, Éducation, Formation

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Aubervilliers)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Logre, « Les Vélos de la Brèche: amélioration du bien-être social et promotion de la culture par le vélo à Aubervilliers », ****Journal RESOLIS**** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Aucune association de promotion du vélo n'est présente à Aubervilliers alors qu'il s'agit d'une ville à la culture cycliste ("Vélib'" et pistes cyclables). L'association Les Vélos de la Brèche est née en mai 2013 de la volonté de créer du lien à travers des ateliers participatifs de réparation de vélos. Ses locaux se situent dans une friche culturelle ("La Brèche"), ouverte sur la ville, de façon à continuer à faire vivre cette friche et à disposer d'un lieu suffisamment grand (2 000 m²) pour les activités de l'association.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Récupérer des vélos abîmés ou hors d'usage (pièces détachées) pour les réparer et les réutiliser dans les différents projets de l'association
- Favoriser l'usage du vélo dans la ville et faire découvrir la ville aux habitants à vélo
- Rendre le vélo accessible à tous, en particulier à un public populaire

ACTIONS MISES EN OEUVRE

L'association récupère des vélos (dons, déchetterie). Elle organise des ateliers de réparation pendant lesquels les vélos récupérés sont démontés, réparés et/ou recyclés (récupération de pièces détachées et quelques achats de pièces neuves). Les participants aux ateliers peuvent aussi amener leur vélo pour apprendre à le réparer eux-mêmes.

- Les vélos réparés sont utilisés pour les différents programmes de l'association.
- Travaux d'aménagements sur les pistes cyclables en ville et dans le département (membre du Comité de vélo de l'agglomération), la place du vélo dans la ville, etc.
- En allant à l'atelier, les utilisateurs voient la programmation culturelle de la friche et bénéficient gratuitement de places de spectacle.
- Participation à la Fête nationale du vélo ; à Aubervilliers : Fête des associations, de quartier, des jardins / Tenue d'un stand de l'association lors de ces événements
- Organisation de sorties vélo et de sorties familiales

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Après quelques mois d'activités, beaucoup d'habitants demandent une activité annuelle
- L'Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers (OMJA) a fait un don de 7 vélos.
- 7 ateliers de réparation ont été organisés (soit 30 bénéficiaires).
- 2 sorties vélo ont été organisées, soit 6 - 7 bénéficiaires à chaque fois.
- La diversité des participants favorise la mixité sociale et l'échange.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Les Vélos de la Brèche est un lieu de rencontre et de promotion de la pratique du vélo et de la culture. L'originalité de l'association tient à ses ateliers de réparation de vélos avec et pour les habitants et à sa localisation dans une friche culturelle.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- La Brèche, Ville d'Aubervilliers, Département Seine-Saint-Denis, Agglomération Plaine Commune, Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers, Comité de vélos de l'agglomération
- L'association "La Maison du Vélo de Toulouse" (<http://www.maisondulotoulouse.com>), qui utilise également le vélo comme outil social: échanges de bonnes pratiques et enrichissement mutuel des deux initiatives.

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Il n'y a aucun spécialiste du vélo au sein de l'association.
- L'association ne dispose pas encore de tout le matériel nécessaire au bon fonctionnement des ateliers réparation. L'idée de mettre en place un service de vélo-taxi en collaboration avec la ville a été abandonnée du fait du trop grand nombre de contraintes (achats de tricycles, recrutements, etc.)

Améliorations futures possibles :

- Les permanences doivent être ouvertes une grande partie de l'année. Cela se fera en créant un chantier d'insertion afin de recruter un ou plusieurs salarié(s), en tant que responsable(s) des ateliers vélos (personne en insertion professionnelle, contrat aidé, jeunes, chômeurs de longue durée, etc.)
- 2014, expérimentation d'un service de location de vélos (idée inspirée de l'Association Vélo Toulouse) : location à l'année (principalement pour les étudiants), au trimestre ou au mois, à tarifs réduits. Pour ce programme, une demande de subventions a été faite auprès de la Fondation RATP.
- Expérimentation de vélos en libre-service, gratuitement, dans la ville
- Organisation de sorties nocturnes, de visites de la ville et au bord du canal

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- L'éducation populaire et l'autoformation sont au cœur des ateliers de réparation.
- Le système de collecte s'appuie essentiellement sur un partenariat avec les déchetteries de la communauté d'agglomération. Deux d'entre elles (Aubervilliers et Épinay-sur-Seine) stockent pour l'association des vélos jetés et nous les récupérons lorsque le volume est conséquent. Une partie des vélos sont démontés et nous récupérons des pièces pour les recycler. Une autre partie des vélos sont retapés et remis en circulation sous la forme d'un prêt gratuit.

RESOLIS


AUBERVILLIERS


FONDATION
BETTENCOURT
SCHUELLER

resolis.org

ISSN 2276-4275